

Le Bloc: 42%
Les libéraux: 40%

Sondage CROP en page A7

Le vainqueur aux
nominations de l'ADISQ

Page C5

Daniel Boucher

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | DEPUIS 1884 | MONTRÉAL | MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2000 | 116^e ANNÉE > NO 334 > 96 PAGES > 6 CAHIERS

60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢



PHOTO AP

Des affrontements violents qui ont fait près d'une centaine de blessés – dont une cinquantaine de policiers – ont marqué l'ouverture officielle hier à Prague de la réunion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Les 11 000 policiers mobilisés contre les anti-mondialisation ont dû faire appel à des renforts en raison de la violence des heurts. Un porte-parole de la police a déclaré que « les forces de l'ordre avaient été surprises par l'agressivité des protestataires ». À lire en une du cahier Économie.

Belgrade annonce un deuxième tour

La décision est aussitôt rejetée par l'opposition et les États-Unis

d'après AFP et AP

BELGRADE — La Commission électorale fédérale (CEF) de Yougoslavie a jeté une douche froide sur le triomphalisme de l'opposition et des pays de l'OTAN en annonçant, hier soir, la tenue d'un second tour pour la présidentielle, ce qui était vite rejeté par Vojislav Kostunica, et par les États-Unis.

Selon un communiqué de la CEF cité par la télévision d'État serbe (RTS), Kostunica arrive en tête avec 48,2 % des voix contre 40,2 % au président sortant Slobodan Milosevic. Les deux hommes devront donc, selon la CEF, se départager au 2^e tour prévu en principe le 8 octobre.

« Il s'agit d'une offre qui peut et doit être rejetée car elle insulte tous les citoyens de ce pays qui ont voté, surtout les deux millions et demi d'électeurs qui ont choisi la conception politique que je représente », a déclaré Kostunica, commentant ce communiqué. Il a accusé le pouvoir de « fraude évidente ».

Les États-Unis ont jugé « suspecte » l'annonce d'un second tour en Yougoslavie et apporté leur soutien à

l'opposition démocratique qui a proclamé la victoire de son candidat Vojislav Kostunica.

Milosevic a « perdu les derniers vestiges de sa légitimité », a affirmé le président Bill Clinton, et la secrétaire d'État Madeleine Albright a affirmé qu'il était « une figure du passé ».

Le taux de participation était de 64,16 % des électeurs inscrits, a indiqué la CEF. Ces résultats portent sur le dépouillement de 10 153 bureaux (sur un total de 10 500).

Ivica Dacic, proche collaborateur de Milosevic, affirmait entre-temps devant la presse que la coalition de gauche alliée au président sortant avait remporté les législatives en RFY.

« Nous avons remporté les élections qui dans chaque pays sont les plus importantes, les législatives », a déclaré Dacic.

Voir BELGRADE en A2

Médecin condamné à payer 3,7 millions à un patient

La migraine était en fait un anévrisme

CHRISTIANE DESJARDINS

UN URGENTOLOGUE de l'Hôtel-Dieu, le Dr Pierre Désaulniers, qui avait renvoyé un patient de 24 ans chez lui avec des comprimés pour la migraine le 2 janvier 1989, vient d'être condamné à payer 3,7 millions de dollars à celui-ci. L'anévrisme au cerveau dont souffrait en fait le jeune homme s'est séparé quelques jours plus tard et l'a plongé dans un état végétatif irréversible.

Depuis le 6 janvier 1989, Gilles Montpetit ne peut se mouvoir, est incontinent, et, bien que conscient, il ne peut parler. Son seul moyen de communication est un faible signe des doigts d'une main, indiquant oui ou non aux questions

qui lui sont posées. Depuis plus de dix ans, il vit à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, où sa mère et sa conjointe vont souvent le voir.

Au départ, la poursuite visait trois médecins de l'Hôtel-Dieu, les docteurs Claude Léger, Pierre Désaulniers et Francis Aboussouan, qui ont chacun leur tour examiné le patient les trois fois où il s'est présenté aux urgences entre le 29 décembre 1988 et le 6 janvier 1989. Après analyse des faits, Guy Arsenault, juge à la Cour supérieure, en vient à la conclusion que seul le Dr Désaulniers a commis une faute « simple ».

Voir MÉDECIN en A2

AU PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC

Les gangs de motards font la paix

HUGO DUMAS

LES CHEFS présumés des Hells Angels et des Rock Machine, Maurice Boucher et Frédéric Faucher, ont eu un tête-à-tête hier matin au palais de justice de Québec, et la rumeur, parvenue aux oreilles des policiers, fait état d'un pacte de paix entre les deux bandes de motards ennemies.

Coincidence ou geste planifié? Cette rencontre au sommet s'est déroulée trois ans presque jour pour jour après la trêve négociée, le 25 septembre 1997, entre les Bandidos et les Hells Angels au Danemark.

« Nous avons été mis au courant qu'il y aurait eu un pacte de paix, mais il ne s'agit que d'une rumeur. Tant que ces gens-là vont continuer à commettre des crimes, comme du trafic de drogue ou des meurtres, nous allons continuer à lutter con-

tre eux », dit la porte-parole de la Sûreté du Québec (SQ), Isabelle Gendron.

Les deux gangs de motards ont tenu leur réunion dans la salle 4.09 au quatrième étage du palais de justice de Québec. La discussion a duré une heure, soit de 10 h 45 à 11 h 45. « Ce matin (hier), un de mes clients m'a appelé pour me dire qu'il voulait me rencontrer. Il est arrivé avec trois autres gars et j'ai trouvé une salle, un peu en retrait, pour qu'on puisse discuter. Je n'avais aucune idée de quoi il s'agissait », explique le criminaliste Denis Bernier, joint hier par La Presse.

Son client lui a ensuite indiqué que d'autres personnes allaient se joindre à leur petit groupe.

Voir GANGS en A2

'Autobus

« Vous aimez cette ville? » me demande la dame qui conduisait le minibus. On attend un bus une demi-heure et puis il en arrive un complètement vide, comme celui-là. J'ai renoncé à comprendre. J'arrivais du vélo, dans le centre de Sydney. Je rentrais dans ma banlieue. « Vous aimez cette ville? » me demande la dame. Je voyais bien qu'elle, elle ne l'aimait pas.

Vous n'êtes pas de Sydney?

Non, je viens du bush... Un village à mille kilomètres de la mer. Son mari est fermier. Des moutons. Combien de moutons? Quelques milliers. Des vaches aussi. Des chevaux. Et deux enfants. Elle rit de les avoir inclus dans le troupeau. Elle me dit que chez elle, il n'y a pas une seule colline, c'est plat à l'infini. En ce moment, tout est vert, mais cela ne durera pas longtemps. Tout deviendra jaune et sec. Elle conduit l'autobus scolaire là-bas.

Pour le temps des Jeux — non, non, je ne suis pas bénévole, c'est un job, je suis payée — elle habite chez sa soeur dans un quartier très cosmopolite de Sydney. Mais il y a des Turcs! Une peste. Dans son village, le seul étranger, c'est l'Indonésien qui tient le restaurant.

On a parlé de la vie. L'école, les hôpitaux, la retraite, les impôts, je vous résume: c'est comme ici. Vous êtes heureuse, là-bas, dans votre village?

La question la surprend. Elle me la retourne. Vous? Des fois, je lui réponds. Elle aime ma réponse. Elle dit: so, moi aussi, des fois. Ra-

contez-moi une fois, je lui demande. Elle y pense un peu: le dimanche soir, quand on va au restaurant avec mon mari et les enfants.

— Chez l'Indonésien?

— Oui.

— Vous mangez quoi?

— De la pizza.

— Vous avez déjà mangé de la confiture de mirabelles?

— What's mirabelles?

— Je sais pas le mot anglais.

On venait de passer sur le pont qui relie Darling Harbour à la banlieue, un peu comme quand on va de Montréal à Longueuil. Les grands paquebots illuminés dans Rozelle Bay avaient l'air de gâteaux de mariage.

Je peux vous demander quelque chose d'un peu particulier, madame? Me chanteriez-vous une petite chanson? Elle rit. Si vous m'en chantez une aussi, elle dit. O.K., mais vous d'abord. Elle toussote un peu et se met à fredonner un truc western. À vous maintenant, elle dit, allez une chanson du Canada...

La belle dé Cadix a des yeux dé vélours, tchi kai tchik ai ai ai...

Voir en B1, B3 et B4

Le cas Hunter: Mille fois trop!

Et si on se calmait le pompon?
la suite de la chronique de Foglia

Caroline Brunet se qualifie
sans faire de vagues

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1 à C8	Loteries	A2 et A10
- télévision	C2	Monde	A20 à A23
Bandes dessinées	D21	Mots croisés	D21 et S10
Bridge	D25	Mot mystère	D21
Carrières	D18 et D19	Petites annonces	D22
Décès	E6	- immobilier	D22 et D23
Économie	D1 à D20	- marchandises	D23
Êtes-vous observateur?		- emplois	D24 à D26
		- automobile	D26 et D27
Éditorial	A26	- affaires	D2
Feuilleton	D21	Politique	A16 à A19
Forum	A27	Publicité-marketing	D22
Horoscope	D24	Vacances/voyage	E5

MÉTÉO

Voir page S16

Averses
Max. 14min. 2



6 21924 98765 1

J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES

Vols seuls

*Taxes incluses

Paris 469\$ (aller retour)

289\$ (aller simple)

à partir de

Malaga 699\$

Flaunderdale 299\$

Orlando 279\$

Toronto 199\$

Consultez le www.multivoyages.com

Club Med

Forfaits tout inclus

1 semaine

Varadero 1288\$

Punta Cana 1298\$

Cancun 1398\$

Carte atout 1398\$

Carte famille 1198\$

Puerto Vallarta 898\$

Cancun 998\$

Puerto Plata 798\$

Bayahibe 998\$

Punta Cana 998\$

Varadero 698\$

Cayo Coco 698\$

Cayo Largo 1098\$

San Andres 988\$

Hawaii (sans repas) 1178\$

Sandals

multi-voyages

À 19 h

le jeudi 28 sept.

Présentation audio vidéo

avec représentant

RSVP.: (514) 858-0011

Tél.: (514) 858-0011

1-888-302-6221

En achetant un de ces produits
vous courez la chance de
gagner une **Mercedes**

DEMAIN DANS LA PRESSE

Orgue et couleurs

Enraciné dans Hochelaga-Maisonneuve, le festival Orgue et couleurs est de retour, pour la deuxième année, avec une audacieuse programmation. Audacieuse, la musique d'orgue? Avec ses 40 activités en neuf jours, dont un match d'improvisation musicale, Orgue et couleurs a de quoi dépoussiérer toutes les idées surfaites. Notre journaliste Stéphanie Bérubé s'est laissé surprendre par la modernité de cet instrument millénaire.

À lire demain dans le cahier Arts et spectacles .



LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **0-0-0** > À quatre chiffres : **9-6-8-3**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
lapresse.infinet.net

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Sydney 2000
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12199-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

SUITES DE LA UNE

GANGS

Suite de la page A1

Peu de temps après, Maurice Boucher cognait à la porte de la petite salle, flanqué de trois acolytes. Les deux bandes ont échangé des poignées de main, indique Me Bernier, qui a quitté le local à ce moment. Selon lui, les pourparlers ont été polis, calmes et civilisés.

Les huit motards présumés ont pris l'ascenseur ensemble sitôt la réunion terminée. Les Hells Angels sont sortis les premiers du palais de justice. « Les gens s'étaient donnés rendez-vous d'eux-mêmes. La rencontre a été

faite de bon aloi. Ils se sont salués en partant », souligne Me Bernier. Le palais de justice aurait été choisi pour la neutralité qu'il représente.

Aucun commentaire sur cette rencontre inusitée n'a été émis hier du côté du cabinet du ministre de la justice Serge Ménard. L'attachée de presse, Christine Mitton, a mentionné que le ministre poursuivait son travail pour que les corps policiers « disposent des moyens nécessaires pour lutter contre les motards ». Il y a deux semaines, Serge Mé-

nard réclamait haut et fort une loi antigang plus mordante après la tentative de meurtre perpétrée contre Michel Auger, reporter spécialisé dans les affaires criminelles au *Journal de Montréal*.

« Avec la forte pression des médias et celle du gouvernement, ça ne me surprendrait pas qu'une trêve se négocie seulement pour éviter que les lois fassent disparaître les motards », dit le sergent d'état-major Jean-Pierre Lévesque, de la GRC, joint hier en Floride où il participe à une conférence sur les motards criminels.

Frédéric Faucher, de Lac-Beauport, est le leader présumé des Rock Machine au Québec depuis l'incarcération des grosses pointures du clan. C'est lui qui avait été un des principaux négociateurs dans l'affiliation de son groupe avec les Bandidos.

Depuis 1994, les Hells Angels et les Rock Machine se livrent une guerre sans pitié pour le contrôle du marché de la drogue au Québec. Les hostilités ont fait 153 morts en cinq ans, dont six victimes innocentes, rappelle le sergent Lévesque.

BELGRADE

Suite de la page A1

Et à Podgorica, la Commission électorale fédérale au Monténégro annonçait que Milosevic avait remporté une victoire écrasante avec cependant un taux de participation très faible.

Le président pro-occidental de cette république, Milo Djukanovic, avait appelé les Monténégrins à boycotter le scrutin.

Le taux de participation était de 28,38 %, a précisé le président de la CEF au Monténégro, Neven Gosovic. Milosevic a obtenu 91,05 % des voix contre 5,55 % à Kostunica, selon les résultats officiels définitifs pour le Monténégro.

Les résultats officiels pour la Chambre basse yougoslave sont les suivants: le Parti socialiste populaire (SNP du premier ministre yougoslave Momir Bulatovic) obtient 84,66 % des voix, soit 28 sièges, et le Parti populaire serbe (NS de Milosevic) 6,54 %, soit deux sièges.

À la Chambre haute, le SNP obtient 83,28 % des voix, soit 19 sièges, et le SNS 7,64 %, soit un siège.

L'armée américaine, qui dispose de forces importantes au Kosovo, en Méditerranée, et mène actuellement des manoeuvres communes avec la Croatie, adopte « une attitude vigilante et circonspecte » à l'égard des élections yougoslaves,

selon un porte-parole du Pentagone, le contre-amiral Craig Quigley.

Invité du congrès du Parti travailliste britannique à Brighton, le premier ministre croate Ivica Racan a déclaré hier devant le congrès que la « communauté internationale doit répondre de façon résolue » s'il se confirme que Milosevic refuse d'accepter sa défaite présidentielle.

Un son de cloche fort différent se faisait entendre à Ljubljana, capitale de la Slovénie. Le quotidien *Dnevnik* écrivait en effet hier que l'Occident s'est perdu dans le « cirque des Balkans » et a oublié les règles élémentaires de la démocratie dans sa hâte à proclamer la fin du régime Milosevic.

« Si quel'un ne se y retrouve pas dans ce cirque, c'est bien la communauté internationale, Maison-Blanche en tête », estime *Dnevnik*. « Dans sa hâte à voir le régime Milosevic perdre le pouvoir après toutes ces sanctions sans effet, l'Occident a oublié les règles élémentaires de la démocratie: le vainqueur est celui qui reçoit le plus de voix après décompte », écrit-il.

« L'Occident a taxé les élections de fraude générale », note le quotidien. « Et si Kostunica gagne et si Milosevic perd et le reconnaît, faudrait-il que l'opposition prépare de nouvelles élections étant donné que l'Occident a décrit celles-

ci comme frauduleuses? » se demande l'analyste.

Autre rebondissement hier : le porte-parole du commissaire de l'Union européenne aux Relations extérieures annonçait que les Quinze élaboraient des propositions (pour la levée des sanctions) qui devront être adoptées à l'unanimité des membres de l'UE.

Gunnar Wiegand a ajouté lors d'une conférence de presse par téléphone à Bruxelles qu'« il n'y a pas de calendrier spécifique » et que « cela dépendra des développements sur le terrain ».

Mais tour à tour la France, l'Italie, la Suède, se sont déclarées pour la levée des sanctions contre la Yougoslavie.

La Russie appelait quant à elle à la levée des sanctions contre la Yougoslavie « quel que soit le vainqueur » de la présidentielle qui s'est déroulée, selon elle, dans de bonnes conditions, une position qui tranche avec celle des Occidentaux.

Agacement de Washington, qui faisait savoir aussitôt que les États-Unis n'étaient pas encore prêts à lever les sanctions contre la RFY en l'absence de résultats officiels des élections. Et comme Washington rejetait peu après les résultats officiels, il n'est plus question qu'il réexamine les sanctions.

MÉDECIN

Suite de la page A1

Toute l'affaire commence le 29 décembre 1989. C'est la première fois de sa vie que M. Montpetit, un sportif en parfaite santé, électricien de son métier, se présente aux urgences d'un hôpital. Il souffre alors de violents maux de tête du côté gauche du front, accompagnés de nausées et de vomissements.

Le Dr Léger diagnostique une migraine et administre une injection à M. Montpetit, qui sera peu après examiné par le Dr Abousouan. Ce dernier inclut dans son diagnostic qu'il peut s'agir d'une sinusite. Le patient retourne chez lui. Mais le 2 janvier, la douleur est intolérable, et Gilles Montpetit revient aux urgences de l'Hôtel-Dieu accompagné de sa conjointe, Louise Guérard. C'est le Dr Désaulniers qui l'examine. Estimant qu'il peut

s'agir d'une migraine, le médecin prescrit du Fiorinal et renvoie le patient chez lui, en lui suggérant de revenir le voir à sa clinique privée dans une semaine, soit le 9 janvier.

Mais Montpetit n'en aura jamais le temps. Le 6 janvier, Louise Guérard constate une grande détérioration de l'état de son conjoint (paralysie faciale, somnolence, mal de tête) et le fait transporter à l'hôpital par ambulance. C'est le Dr Désaulniers qui l'accueille et qui le fait immédiatement transférer en neurologie où on lui fait des examens. En voyant les résultats, le neurologue Ouaknine déclare: « Il faut l'opérer immédiatement, cet homme est en train de mourir. »

Montpetit est opéré d'urgence dans la nuit, et réopéré le lende-

main pour une autre hémorragie au cerveau. Mais le mal est fait.

Dans sa décision, le juge concède que les trois médecins visés par la poursuite n'étaient pas spécialisés en neurologie. Il s'agissait de trois jeunes omnipraticiens travaillant aux urgences de l'hôpital à temps partiel. « Ils se devaient toutefois de savoir qu'un mal de tête intense accompagné de vomissements pouvait annoncer une pathologie plus grave que celle d'une migraine », note le juge. D'autre part, un diagnostic final de migraine peut rarement être posé avant quatre ou cinq visites chez le clinicien.

Malgré tout, le juge estime que les docteur Léger et Abousouan ont agi correctement le 29 décembre 1988, quand ils ont tour à tour vu M. Montpetit. Ils n'avaient pas de raison de référer immédiatement

le patient en neurologie, et étaient justifiés d'attendre pour voir l'effet de la médication. Celle-ci a apaisé les douleurs de Montpetit, qui est retourné chez lui. Le Dr Abousouan avait indiqué au dossier que s'il y avait récédive, il faudrait faire une radio des sinus. Si celle-ci s'avérait normale, il faudrait envoyer le patient en neurologie.

Le juge situe le moment critique à la deuxième visite de Montpetit aux urgences, soit le 2 janvier. Le Dr Désaulniers n'a pas suivi la consigne du Dr Abousouan. Le tribunal note que si Montpetit avait été vu en neurologie à ce moment, le pire aurait pu être évité, car le dommage est survenu après le 2 janvier.

Qualifiant le sort de Montpetit de « triste et pitoyable », et sa vie actuelle de « longue agonie », le

juge accorde une somme de 1 359 000 \$ avec intérêts et indemnité additionnelle à Montpetit. Il ordonne aussi au médecin de constituer un fonds devant générer, la vie durant de Montpetit, une rente annuelle de 70 000 \$ par année, d'une durée minimum de 20 ans, même advenant son décès. Le juge accorde aussi une somme de 150 000 \$ à la conjointe qui, depuis dix ans, n'a cessé d'apporter soins, assistance et réconfort au jeune homme. Le juge accorde également 60 000 \$ à la mère de Montpetit qui a toujours prodigué des soins à son fils. Le tribunal qualifie ces deux femmes « d'héroïques ».

Lors des événements, le Dr Désaulniers ne comptait que quelques années de pratique. Il est aujourd'hui coordonnateur des urgences au CHUM.



PHOTO AFP

Le candidat de l'opposition démocratique, Vojislav Kostunica, a rejeté la possibilité d'un second tour pour la présidentielle.

Précision

Le bas de vignette de la photo illustrant le texte « Construction d'un premier condo-hôtel », publié en page E2 de notre numéro d'hier, identifie erronément le président du conseil de l'entreprise Resort One, André Verdier, comme étant le curé de la basilique Notre-Dame, le père Gaston Marcil. Nos excuses.

Tout sur l'habitation

DANS LE CAHIER
Mon toit
TOUS LES
SAMEDI
DANS
La Presse



ROME — Douze jours après son lancement, *Grande fratello*, la version italienne de *Big brother*, divise les Italiens, qui hésitent entre la tentation du voyeurisme ou le mépris devant ce type de programme.

Les concurrents de « Grande Fratello », cinq hommes et cinq femmes entre 23 et 35 ans, sont reclus depuis mi-septembre dans une « maison-bunker », à Cinécitta, et ce pour y rester cent jours. Leur vie est filmée 24 heures sur 24 par 30 caméras, et retransmise en direct sur la chaîne payante Stream et sur le site Internet Jumpy. Tous les 15 jours, un des participants doit être éliminé par vote.

Deux mini-émissions quotidiennes sur Canale 5, la télévision de Silvio Berlusconi, permettent aux téléspectateurs de revivre les « meilleurs moments » de la journée des candidats.

Tous les jours, les quotidiens italiens alimentent la polémique en publiant des pages entières consacrées à l'émission: portraits des participants, interviews de scientifiques étudiant le phénomène, récit des événements « mar-

Agence France-Presse

Grande fratello: entre voyeurs et détracteurs

quants », réactions « pour » et « contre » de personnalités...

Le show a atteint un pic d'audience jeudi dernier, lors de la révélation de la liste des favoris pour l'élimination: l'émission sur Canale 5 a été suivie ce soir-là par plus de sept millions et demi de téléspectateurs.

Le nom du premier participant à sortir de la maison-bunker sera donné jeudi, après le vote des reclus eux-mêmes (qui le font à l'intérieur d'une salle spéciale, dite du « confessionnal », des téléspectateurs, et des internautes.

En tête des pressentis pour l'élimination arrivent Roberta, chargée de relations publiques à Milan, suivie de Francesca, esthéticienne à Lecce et de Sergio, surfeur d'Ancône.

Mais Roberta est en train d'effectuer une spectaculaire remontée dans les sondages: le suspense reste donc entier.

Mis à part le nom du premier participant éliminé, les Italiens se passionnent pour le couple rapidement formé par Pietro et Cristina, dont les ébats (cachés sous une couverture, puis sous la table du séjour) ont suscité nombre de réactions: consommé ou pas? Protégé ou pas? Décent ou pas?

De « grands débats de société » ont fait surface après dix jours de retransmission: les reclus ont discuté de thèmes aussi variés que la masturbation, les drogues légères, l'homosexualité, la peine de mort ou les libertés individuelles.

Les réactions en Italie sont quotidiennes et pour certaines, virulentes. Chacun, dans la rue, en famille, ou au travail, donne son avis sur ce phénomène. Les hommes politiques ne sont pas en reste.

Pour le sous-secrétaire d'État aux Télécommunications Vincenzo Vita, cette émission est un « spectacle vide et ennuyeux, qui encourage l'exhibitionnisme et la curiosité malsaine ».

« On ne sait plus où se situe la frontière entre télévision et réalité, et qui transforme quoi » dénonce de son côté une critique de télévision, Aldo Grosso.

« Le programme n'est ni morbide et indécent, ni obscène » réplique le directeur de Canale 5, Giorgio Gori.

Le fait est que, en dépit des accusations de voyeurisme, l'audience ne cesse d'augmenter.

Jumpy est ainsi en passe de devenir le premier site italien pour le nombre de pages visitées par jour (jusqu'à sept millions).

ACTUALITÉS

21 jeunes sortent presque indemnes de l'accident de leur autobus d'écoliers

SYLVAIN LAROCQUE

Une collision entre un autobus d'écoliers et une petite voiture a causé tout un émoi hier après-midi près de Saint-Hyacinthe, mais la vie des 21 blessés n'est pas en danger.

À voir la scène de l'accident, on pouvait en effet présager le pire, mais les proches des victimes se consolaient qu'il n'y ait pas eu de morts.

L'accident est survenu peu après 16 h sur la route 235 à la limite entre Saint-Thomas d'Aquin et Saint-Barnabé-Sud. Une voiture grise de marque Sundance roulant sur le chemin de la Grande Ligne s'est engagée sur la route sans céder le passage. Le véhicule a alors percuté le côté d'un autobus d'écoliers qui roulait en direction nord sur la 235. Sous la force de l'impact, la voiture a été traînée sur une courte distance par l'autobus, qui a dérapé avant de se renverser sur le côté et d'aboutir dans le fossé, plusieurs dizaines de mètres plus loin.

« Je parlais à une amie quand l'autobus a pogné le char, raconte Pascal Charbonneau, 14 ans. Ça a vraiment cogné fort, j'ai eu l'impression que l'autobus faisait des tonnes. » L'autobus ramenait chez eux, à Saint-Barnabé-Sud, une vingtaine d'adolescents en provenance de diverses écoles secondaires de Saint-Hyacinthe.

Ce sont finalement une dizaine d'ambulances qui ont amené la plupart d'entre eux, de même que les trois occupants de la voiture, blessées grièvement, au centre hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe.

« Tout le monde pleurait, tout le monde était sous le choc », raconte Stéphane Desrosiers, qui a été le premier à porter secours aux victimes et qui a contacté le 9-1-1. Il roulait sur la route 235 en direction

sud, vers Saint-Hyacinthe, quand l'accident est survenu.

« Quand je suis arrivé, les enfants sortaient de l'autobus, ça sortait de partout, poursuit M. Desrosiers. Une fois sortis, ils n'étaient plus capables de bouger, ils se sont tous couchés par terre dans le fossé. »

Les trois occupantes de la voiture, deux femmes de 30 et 33 ans et une adolescente de 14 ans, ont dû patienter plus longtemps, près d'une heure, avant d'être secourues. « Nous avons dû utiliser les pinces de désincarcération pour les sortir de là », a souligné Rosaire Charbonneau, chef des pompiers de Saint-Barnabé-Sud et père de trois enfants qui se trouvaient dans l'autobus.

« J'avais hâte de savoir dans quel état ils se trouvaient », raconte-t-il. Pascal, 14 ans, avait mal à la mâchoire hier soir, mais sans plus. On s'inquiétait davantage de l'état de Maxime, 17 ans, qui avait mal au bassin et qui attendait les résultats des tests. « Il a reçu une greffe de la moelle osseuse l'an dernier, indique sa mère Colombe. Faut croire qu'il est chanceux, enfin, on espère... »

Par ailleurs, si l'on ne craint pas pour leur vie, l'état des occupantes de la voiture demeure sérieux. L'une d'entre elles souffre de douleurs abdominales, une autre de fractures à une cheville et à une jambe, et la dernière d'une fracture de la colonne cervicale, a indiqué le Dr Gilles Brien, directeur des services professionnels du centre hospitalier Honoré-Mercier, où ont été conduits tous les blessés.

De façon à lui offrir les meilleurs soins possibles, la femme qui a été le plus grièvement blessée, vraisemblablement la conductrice, a été transférée à l'hôpital Charles-Le Moyne de Greenfield Park au cours de la soirée. Le Dr Brien a dit avoir bon espoir qu'elle n'aura pas de séquelles neurologiques.



Photos MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©
Après avoir été percuté sur le côté, l'autobus a dérapé et s'est renversé dans un fossé.

Trois enfants de Rosaire Charbonneau, chef des pompiers de Saint-Barnabé-Sud, accouru sur les lieux de l'accident, étaient à bord de l'autobus d'écoliers. Pascal, 14 ans, et Maxime, 17 ans, comme d'ailleurs la plupart des autres occupants du véhicule, ont été transportés au centre hospitalier Honoré-Mercier, à Saint-Hyacinthe.



FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

Le Québec a joué sévèrement du couperet

MARC THIBODEAU

Le Québec, qui vient de lancer une ambitieuse campagne pour valoriser l'éducation, a réduit ses subventions universitaires par habitant de 27,8 % de 1992-1993 à 1999-2000, soit pratiquement plus que n'importe quelle autre province canadienne.

À l'échelle du pays, seule l'Ontario des conservateurs de Mike Harris s'est montrée plus sévère durant cette période en imposant un resserrement budgétaire de 30,6 % à ses institutions d'enseignement supérieur.

C'est ce qu'indique une nouvelle étude de l'Association canadienne des professeurs d'université (ACPPU), qui s'inquiète de l'impact de ce désinvestissement massif sur l'accessibilité et la qualité de la formation universitaire offerte à l'échelle du pays.

« On a commencé à parler de réinvestissement récemment dans les provinces, mais les gens ont tendance à oublier qu'il faut prendre en compte l'inflation ainsi que l'évolution du nombre d'étudiants pour apprécier l'évolution réelle du financement par habitant », note David Robinson, porte-parole de l'ACPPU.

En dollars constants de 1992, la subvention de fonctionnement aux universités au Québec a chuté de 255 \$ à 184 \$ par habitant jusqu'en 1999-2000 alors que la moyenne canadienne fondait parallèlement de 203 \$ à 152 \$ par habitant. Le scénario reflète celui qui a été observé de 1994 à 1999 dans les écoles primaires et secondaires. Des données de Statistiques Canada divulguées en février dernier par *La Presse* indiquaient que le Québec avait coupé ses subventions plus

que toute autre province durant cette période.

En dépit de l'importance des coupes budgétaires imposées au réseau universitaire, la province continue de faire bonne figure en absolu à l'échelle canadienne puisque le niveau de subventions était beaucoup plus important ici qu'ailleurs au début des années 90.

Les universités québécoises pourraient récupérer dans un avenir rapproché une partie substantielle du terrain perdu par rapport au début des années 90, puisque le gouvernement entend réinvestir plus de 600 millions de dollars sur trois ans dans ce secteur. La hausse est cruciale puisque les institutions québécoises ne peuvent, comme

l'ont fait la majorité des autres institutions canadiennes, augmenter les frais de scolarité pour combler le manque à gagner. À l'échelle du pays, les revenus découlant de ces frais ont augmenté de 40 %, selon l'ACPPU.

L'Association estime que la principale cause de l'affaiblissement de la capacité des provinces à financer l'enseignement postsecondaire est la réduction des paiements de transfert fédéraux. Le regroupement de professeurs calcule que la contribution par habitant d'Ottawa à l'enseignement supérieur a chuté de 34 % depuis 1992 et se situait en 1999, en proportion de l'économie, à son plus bas niveau en 30 ans.

La bonification annoncée du Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux (TCSPS) — qui couvre notamment le financement postsecondaire — ne se traduira pas nécessairement par des hausses pour les universités, car les provinces conservent une grande latitude quant à l'usage des fonds, indique le représentant de l'ACPPU. « Depuis quelques années, la tendance est de s'occuper en priorité de la santé. L'enseignement supérieur fait figure de parent pauvre. Rien n'indique que les priorités des provinces vont changer », déplore M. Robinson.

« Depuis quelques années, la tendance est de s'occuper en priorité de la santé. L'enseignement supérieur fait figure de parent pauvre. »

ARNOLD BRANT

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

2877687

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailles.com

Rappel de viande de porc frais au Québec et en Ontario

Les 125 bêtes concernées ont été nourries avec de la moulée contenant du carbadox, un antibactérien cancérigène

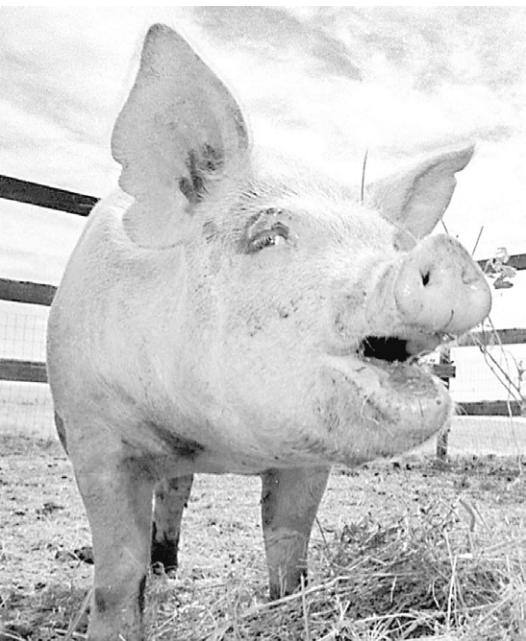
ALEXANDRE SIROIS

Du porc exposé a un « antibiotique » cancérigène s’est retrouvé sur les tablettes de certains détaillants québécois et ontariens au cours des derniers jours et ne doit pas, par conséquent, être consommé, a indiqué hier l’Agence canadienne d’inspection des aliments (ACIA).

« On avise les consommateurs qui ont acheté du porc frais entre le 19 et le 25 septembre de vérifier avec leurs détaillants si ce porc-là provient d’un des distributeurs qu’on a identifiés », a indiqué à *La Presse* le Dr Michel Landry, de l’ACIA.

Les distributeurs en question, au nombre de 14 au Québec, ont été alimentés par l’abattoir Saint-Alexandre, dans la région du Bas-Saint-Laurent. Le 19 septembre dernier, on y a abattu 125 porcs nourris « par accident », deux jours plus tôt, avec de la moulée contenant du carbadox, un antibactérien cancérigène.

Le carbadox est fréquemment administré aux porcs, notamment pour améliorer la croissance des jeunes bêtes. « Mais un délai d’attente de 35 jours doit être observé avant d’abattre les animaux. Parce qu’on a déterminé qu’après cette période, il n’y aura plus de résidus de carbadox, ou les faibles résidus encore présents ne seront pas nocifs pour le



consommateur », a indiqué Jean Breton, porte-parole de Santé Canada.

Le président de l’abattoir Saint-Alexandre, Jacques Poitras, a indiqué que 2600 carcasses étaient touchées par le rappel, et a affirmé que déjà 95 % du porc contaminé avait été récupéré. Il a de plus évalué qu’un maximum d’un dixième de la viande contaminée s’est retrouvé sur les tablettes.

« Les dangers sont extrêmement minimes pour le consommateur, a expliqué M. Poitras. Mais avec tout ce qui s’est produit dernièrement, que ce soit en Angleterre, ou en Ontario avec l’eau contaminée, on voulait s’assurer de prendre toutes les mesures nécessaires, quitte à ce que ça fasse mal comme ça fait là. »

Le président de l’abattoir a souhaité relativiser l’importance du rappel effectué hier. « Ce sont 125 porcs sur 130 000 porcs abattus la semaine passée au Québec et ils avaient consommé un médicament qui était encore dans l’intestin et non pas dans la viande de l’animal », a-t-il déclaré.

L’ACIA, qui a sonné l’alarme, mettait elle aussi un bémol à la mise en garde. « Il faut considérer qu’il y a environ 40 abattoirs au Québec qui ont aussi leurs propres distributeurs. Et là, on parle seulement d’un abattoir et d’une journée de production », a indiqué M. Landry.

« Notre but, c’est la protection de la santé publique. Le but de l’avis n’est pas de créer une psychose collective, sauf qu’il faut être vigilant et, en cas de doute, rapporter le produit », a ajouté le porte-parole de l’agence gouvernementale.

L’ACIA a aussi précisé qu’aucun cas de maladie reliée au produit n’a été signalé jusqu’ici. « On peut supposer que l’impact va être négligeable parce qu’il s’agit non pas d’une exposition répétitive ou prolongée, mais d’une exposition unique », a déclaré M. Breton.

« Mais Santé Canada continue d’évaluer la situation et va tenter de déterminer avec plus de justesse quel sera l’impact », a ajouté le porte-parole du ministère, qui a rappelé que les Canadiens sont souvent exposés à d’autres produits cancérigènes, comme la fumée de cigarette.

Quant à la Fédération des producteurs de porcs, elle n’a pas fait de commentaires sur l’affaire, préférant s’exprimer en conférence de presse aujourd’hui. « On veut attendre de réunir tous les intervenants concernés », a déclaré la porte-parole de l’organisme, Brigitte Guay.

LES 14 DISTRIBUTEURS QUÉBÉCOIS TOUCHÉS

- ✓ G. Lauzon, Montréal
- ✓ Boucher et frères, Montréal
- ✓ J. M. Thériault, Montréal
- ✓ Sobey’s Québec, Montréal-Nord
- ✓ Distribution P.E. Dubé Ltée, Trois-Pistoles
- ✓ Alimentation René Pelletier Ltée, La Pocatière
- ✓ Viandes Riendeau, Legardeur
- ✓ André Pouliot & Fils, Drummondville
- ✓ Distribution alimentaire Roy, Saint-Anselme
- ✓ Bouvillon Belle-Rive Québec, Lévis
- ✓ Les Entreprises de distribution BTL, Alma
- ✓ Les Placements G. M. R. Maltais Inc., Alma
- ✓ Distribution Marc Boivin, Saint-Augustin-de-Desmaures
- ✓ Boeuf Mérite, Vanier

Les Québécois sont plus à risque à cause du tabagisme, dit M^{me} Marois

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Les Québécois fument trop, mangent mal et font trop peu d'exercice. Ils courent donc davantage de risque de souffrir, au cours de leur vie, d'une forme ou l'autre de cancer, estime la ministre Pauline Marois.

« Le problème majeur, c'est nos mauvais comportements. Les Québécois sont plus à risque à cause du tabagisme. Nous fumons plus qu'ailleurs et les taux de cancer du poumon sont plus élevés ici qu'ailleurs », souligne M^{me} Marois, qui ajoute que les Québécois mangent également moins sainement et font moins d'exercice que les autres Canadiens.

« Nous sommes collectivement responsables d'une partie de nos malheurs. Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas s'attaquer à ces malheurs et changer nos comportements. L'alimentation et l'exercice viennent faire la différence », dit M^{me} Marois. La ministre a d'ailleurs l'intention de s'attaquer à ces mauvaises habitudes par le biais de campagnes de prévention « costaudes », dès l'an prochain.

Il est cependant faux de laisser entendre, comme l'a fait lundi la Coalition canadienne du cancer, qu'un Québécois atteint de cancer a moins de chance de survie que nombre de Canadiens ou d'Américains, s'insurge M^{me} Marois. « C'est complètement faux de prétendre cela. Les chiffres nous placent dans une aussi bonne position que n'importe quel État à ce chapitre. Lorsque le cancer est détecté, quand on soigne, on est aussi bons qu'ailleurs, on est même meilleurs », lance M^{me} Marois.

Les listes d'attente importante que connaît le Québec pour le traitement de diverses formes de cancer n'entrent donc pas du tout en ligne de compte, soutient M^{me} Marois. « Ce n'est pas le bon facteur puisque si vous prenez les données comparatives de l'Institut Fraser, en matière de listes d'attente, le Québec n'est pas pire qu'ailleurs », dit-elle.

Le rapport de la coalition établissait lundi que le Québec se classait au 54^e rang sur 60, en comptant les provinces canadiennes et les États américains, en ce qui a trait à la prévalence de cancer, avec un taux de mortalité par cancer de 145,7 personnes par tranche de 100 000 habitants. Des provinces canadiennes, seule la Nouvelle-Écosse présente une performance pire que le Québec, se classant au 58^e rang.

Mais les chiffres recueillis par la coalition demeurent troublants à ce chapitre : 4400 nouveaux cas de cancer du sein seront diagnostiqués cette année, tant au Québec qu'au Massachusetts, établit-on. Or, 1100 femmes du Massachusetts succomberont à la maladie, contre 1450 au Québec. De son propre aveu, la coalition n'a cependant pas tenu compte du lien entre le taux de mortalité par cancer et l'incidence du cancer dans chacun des États.

Cancer : des comparaisons spécieuses

ANDRÉ PRATTE

A-T-ON PLUS de chances de survivre à un cancer si l'on vit dans une autre province que le Québec, comme le laissent entendre les manchettes depuis quelques jours ? En un mot, non.

Parmi les spécialistes de la question, qu'ils soient médecins ou statisticiens, tout le monde s'entend pour dire que ces manchettes sont grossièrement exagérées.

Un nouveau groupe de pression de Toronto, la Cancer Advocacy Coalition (CAC), a publié lundi une sorte de palmarès de la mortalité par cancer en Amérique du Nord. Avec un taux de mortalité de 118 décès par 100 000 habitants, la Colombie-Britannique figure au sixième rang nord-américain. Le Québec est à la queue, au 54^e rang sur 60, avec 145,7 décès par 100 000 habitants.

La coalition, formée par des survivants du cancer, en conclut que les provinces auraient avantage à copier le système de lutte contre le cancer de la Colombie-Britannique, et qui sait, le système américain. Ce faisant, le groupe fait dire aux taux de mortalité plus de choses qu'ils n'en révèlent vraiment.

Pour le comprendre, il suffit de faire un petit tour du côté de l'Utah, dans l'Ouest américain. Selon le classement publié par la coalition, l'Utah a le taux de mortalité par cancer le plus faible en Amérique du Nord. Quelle recette miracle ont trouvé les responsables de la santé de cet État ? « Nous avons importé le système de santé canadien ! » a répondu en riant le directeur du Registre du cancer de l'Utah, Charles Wiggins, quand *La Presse* lui a posé la question.

Plus sérieusement, M. Wiggins explique que les fonctionnaires et médecins de l'Utah n'ont aucun mérite. « Soixante-dix pour cent des habitants de l'État font partie de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, c'est-à-dire qu'ils sont mormons. Or, ceux-ci ne fument pas. Ce qui fait que notre taux de cancer du poumon est moitié moins élevé que dans le reste du pays. »

Entendons-nous bien : ce n'est pas que les chiffres publiés par la CAC soient inexacts. Ils sont tirés d'une banque de données absolument fiable, celle de la North American Association of Central Cancer Registries. Mais les taux de mortalité ne donnent qu'une partie du portrait.

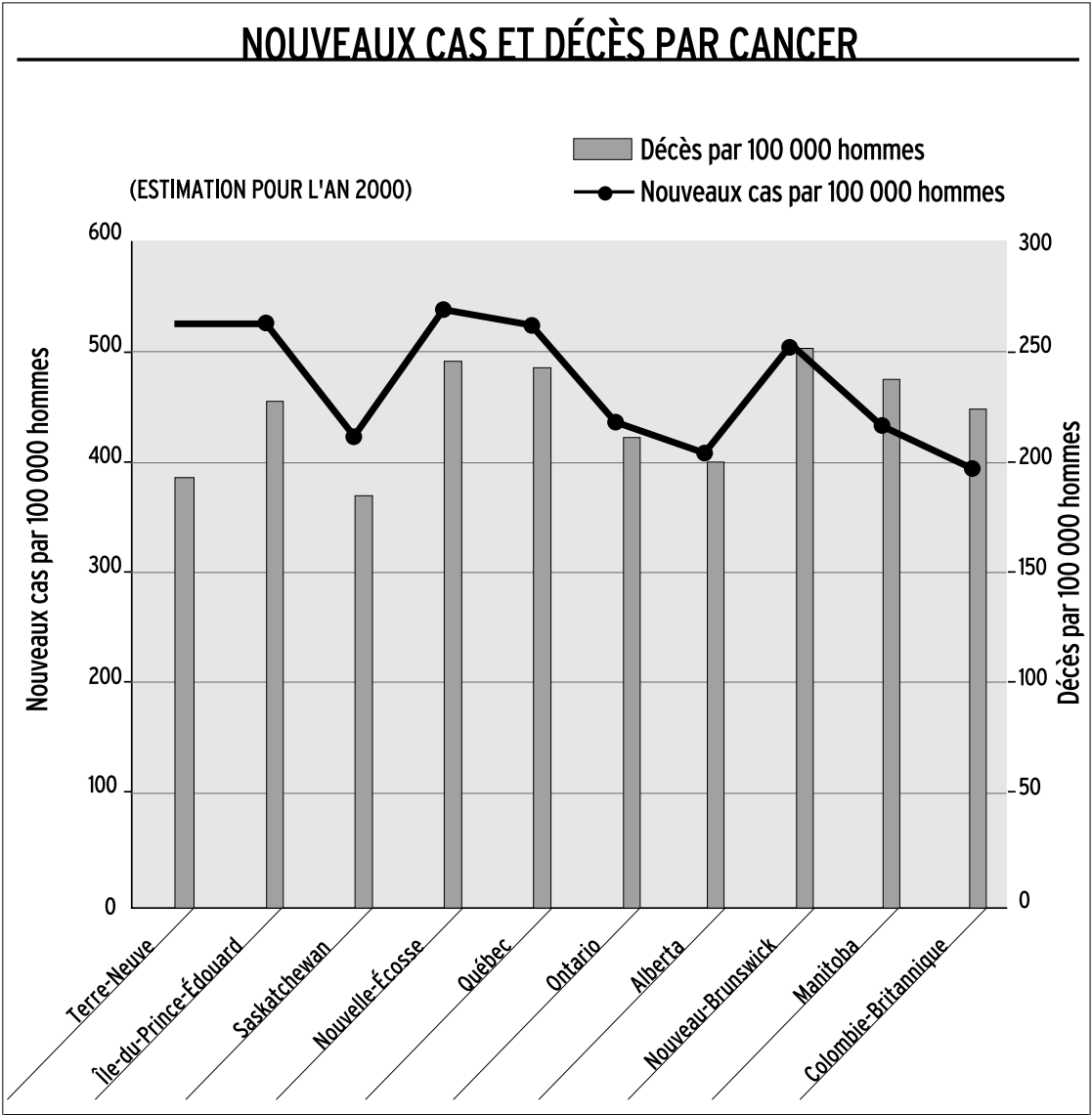
Le taux de mortalité par cancer d'une région donnée dépend d'abord... du nombre de personnes atteintes du cancer. Plus un État ou une province compte de personnes atteintes, plus son taux de mortalité sera élevé. Avant de refléter la qualité des soins prodigués aux cancéreux, le taux de mortalité par cancer est donc un indicateur de l'état de santé de la population.

Cette année, 486 hommes québécois sur 100 000 apprendront qu'ils souffrent d'un cancer, contre seulement 450 hommes sur 100 000 en Colombie-Britannique. Comme cet écart se répète d'année en année, on ne s'étonne pas de constater qu'il y a plus de personnes qui meurent du cancer au Québec qu'en Colombie-Britannique.

Une réalité complexe

Hier, même les dirigeants de la CAC admettaient qu'il fallait être prudent dans l'interprétation du classement qu'ils ont produit. « On ne peut pas tirer cette conclusion ! Ce n'est pas ce que nous avons dit ! » a protesté la directrice, Beth Hapusta, quand nous lui avons lu le titre de *La Presse*. « Pour survivre au cancer, il vaut mieux ne pas vivre au Québec. »

Selon M^{me} Hapusta, la qualité des soins « est un élément d'une réalité extrêmement



Infographie La Presse

Ce graphique montre bien qu'il y a un rapport direct entre le nombre de cas de cancer et le taux de mortalité dans chaque province. À elle seule, cette dernière statistique ne permet donc pas de tirer des conclusions sur la qualité des soins.

complexe. Nous ne savons même pas ce qui cause le cancer ! Les journalistes aimeraient avoir une réponse en noir et blanc, mais ce n'est pas si facile. »

Pourquoi y a-t-il plus de cancers au Québec qu'ailleurs ? Parce que, contrairement aux mormons, nous fumons beaucoup. « Les Québécois sont les champions du tabagisme », rappelle Michel Beaupré, responsable du Fichier des tumeurs du Québec.

Existe-t-il une statistique qui permettrait de comparer la qualité des soins offerts aux cancéreux de différentes régions d'Amérique du Nord ? La banque de données nord-américaine offre cette statistique-ci : le ratio nouveaux cas/décès, qui tient compte à la fois de l'incidence (les nouveaux cas) et de la mortalité. À ce chapitre aussi, la Colombie-Britannique arrive au premier rang, tandis que le Québec se classe neuvième.

Mais cela ne suffit pas. Le taux d'incidence est une donnée trop globale. Il faut savoir de quels types de cancer il s'agit. Cette année, en gros, le Québec et la Nouvelle-Écosse déclareront le même taux de nouveaux cas. Mais au Québec, il y aura 23 % plus de cas de cancer du poumon, le plus mortel des cancers.

Les spécialistes estiment que la statistique la plus fiable à cet égard est le taux de survie, c'est-à-dire le pourcentage de patients qui survivent au cancer après cinq ans, dix ans, etc. Or, selon des données produites par le ministère de la Santé et des Services sociaux, le taux de survie des cancéreux du Québec soutient fort bien la comparaison avec les autres pro-

vinces, de même qu'avec d'autres pays. Par exemple, au Québec, 20 % des personnes souffrant du cancer du poumon étaient en vie cinq ans après le diagnostic, contre 14 % en Colombie-Britannique, et à peine 6 % en Angleterre.

Une stratégie globale

Cela dit, médecins et patients s'entendent pour souhaiter des améliorations au système québécois de lutte contre le cancer. « En 1986, la Fondation québécoise du cancer avait présenté un mémoire à la commission Rochon pour leur dire qu'il fallait adopter au Québec une stratégie globale, comme dans les autres provinces », a rappelé le docteur Joseph Ayoub, directeur du programme d'oncologie à l'Université de Montréal.

Il a fallu attendre une dizaine d'années avant que le gouvernement du Québec n'adopte une telle stratégie. Cependant, on déplore que les régies régionales de la santé, faute de moyens, prennent du temps à la mettre en oeuvre.

Pour sa part, le docteur Ayoub continue de préconiser l'approche adoptée ailleurs au Canada et aux États-Unis : création d'une agence gouvernementale responsable de la lutte contre le cancer, établissement de centres hospitaliers régionaux spécialisés. « Les connaissances dans ce domaine évoluent tellement vite, souligne le médecin. Malgré tout leur bon vouloir, les médecins de Sept-Îles vont prodiguer de bons soins, mais peut-être pas les meilleurs soins disponibles. »

| SCLÉROSE EN PLAQUES |

Le traitement précoce ralentit sa progression

LINDA JOHNSON

Associated Press, TRENTON, New Jersey

Un des médicaments utilisés dans le traitement de la forme avancée de la sclérose en plaques pourrait aussi agir à un stade plus précoce et ralentir sa progression, selon les résultats très concluants d'une étude internationale.

Ces travaux, si concluants qu'ils ont pu être arrêtés avant la date prévue, devraient permettre de traiter des milliers de malades laissés jusque-là sans remède. L'étude est publiée cette semaine (demain) dans le *New England Journal of Medicine*.

« C'est une étude très importante parce qu'elle apporte pour la première fois la preuve qu'un traitement précoce peut changer le sort d'un patient », en retardant ou même en prévenant l'apparition des signes neurologiques, a déclaré le Dr Thomas Leist, directeur du Comprehensive Multiple Sclerosis Center à l'Université Thomas Jefferson à Philadelphie, et extérieur à l'étude. « Cela ouvre de nouveaux horizons. »

Jusqu'à présent, les personnes qui souffraient d'une inflammation du nerf optique, de la moelle épinière ou encore du cerveau, autant de signes avant-coureurs d'une éventuelle sclérose en plaques, étaient laissées sans traitement, le diagnostic n'étant fait qu'à la deuxième alerte éventuelle.

Les chercheurs de l'Université d'État de la faculté de médecine de New York à Buffalo, et près de 50 autres centres américains ou canadiens, ont conclu que l'interféron beta-1a — c'est le nom de ce médi-

cament — administré pendant les premières semaines de l'inflammation diminuait de 44 % pendant trois ans la probabilité de voir apparaître de nouveaux symptômes de sclérose en plaques. Seulement un tiers des patients qui recevaient une injection hebdomadaire de ce médicament ont développé une sclérose en plaques dans les trois ans, contre la moitié de celles qui recevaient un placebo (traitement inactif).

Le Dr Stephen Reingold, vice-président du programme de recherche de la Société nationale (américaine) sur la sclérose en plaques, a estimé que ces résultats allaient encourager les médecins à proposer rapidement une IRM (une forme de scanner) chez les patients présentant un premier épisode évocateur. Si des lésions cérébrales, témoins d'une inflammation, sont repérées à l'IRM, « c'est une indication au traitement par l'interféron ».

Dans la sclérose en plaques, le système immunitaire se dérègle, attaque les nerfs et le cerveau, détruisant progressivement leur enveloppe protectrice, la myéline. Cette action met des années avant de provoquer une paralysie musculaire, une fatigue, des troubles de la vue, de la mémoire ou encore des difficultés cognitives.

Environ 350 000 Américains souffrent de sclérose en plaques, et 20 % d'entre eux ont une sclérose en plaques « silencieuse » qui pourrait être traitée par l'interféron. Mais selon le Dr Leist, le coût du traitement, qui s'élève à 16 500 \$ CAN, devrait en limiter l'usage.

Sur Internet :

New England Journal of Medicine :

<http://www.nejm.com>

National Multiple Sclerosis Society :

<http://www.nmss.org>

CONTEMPORAINE®

LE PULL mohair bicolore RÉVERSIBLE 65 | 00

C'est le col roulé hyperféminin qui joue sur la légèreté de la maille fine, double épaisseur et la couleur en camaïeu qui se retourne sur elle-même.

Une exclusivité

Contemporaine.

Noir, prune, fuchsia.

P.m.g.tg.

Pantalon façon cuir par Lino Catalano 140.00

la maison **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Ramener le nombre de corps de police municipaux au Québec de 125 à 25

L'Association des directeurs de police fait une audacieuse proposition au ministre Ménard

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC – Les chefs de police du Québec ont soumis hier au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, un audacieux plan de regroupements qui retrancherait pas moins de 100 corps policiers municipaux, pour n'en laisser que 25, a appris *La Presse*. Les plus grands chambardements surviendraient dans les agglomérations urbaines, où l'Association des directeurs de police (ADPQ) recommande la création de sept grandes régies, en plus du Service de police de la CUM qui ne serait pas touché par la réforme.

C'est ainsi que Laval et la couronne nord ne seraient desservies que par un seul service de 650 policiers, tout comme la Rive-Sud de Montréal, dont la nouvelle régie regrouperait 760 agents. La région de Québec (700 policiers) et les régions métropolitaines de recensement de l'Outaouais, Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi-Jonquière ne conserveraient elles aussi qu'un seul corps policier chacune.

Un corps par MRC

À l'extérieur de ces zones, l'ADPQ réclame qu'il n'y ait pas plus d'un corps de police par MRC. Mais elle veut aussi que les services

de base soient redéfinis par l'État afin de mieux refléter l'évolution de la criminalité. Les besoins dépassent « largement », selon les chefs, le niveau de service que doivent offrir les villes de 5000 à 50 000 habitants.

En exigeant dans une loi des services de base plus costauds, dignes de corps de police de villes de 75 000 à 100 000 habitants, le gouvernement forcerait certaines MRC à envisager des regroupements entre elles pour répondre aux exigences. Les directeurs laisseraient toutefois le choix aux MRC d'abolir leur corps de police pour recourir aux services de la Sûreté du Québec, à condition d'en payer les coûts réels. L'État assume présentement la moitié de la facture de la SQ.

Les services de base seraient aussi révisés à la hausse dans les territoires urbanisés et très urbanisés, y rendant les regroupements inévitables selon l'ADPQ, qui s'attend à ce que 80 % des 125 corps de police actuels soient englobés dans de plus grands ensembles au terme de toute l'opération.

Le président de l'ADPQ, Jean-Pierre Larose, chef de la police de Greenfield Park, sur la Rive-Sud de Montréal, est sorti confiant hier après-midi de sa rencontre avec le ministre Ménard, qui a déjà annoncé qu'il comptait réduire de façon importante le nombre de petits corps de police. « Il n'y a pas eu beaucoup de questions, a déclaré M. Larose en entrevue avec *La Presse*. Ça tombe pile dans les orientations du ministre. Et la beauté de tout ça, c'est que notre position s'arrime avec la réforme municipale de M^{me} Harel. »

Les chefs ont fait abstraction des questions

politiques pour livrer au ministre un avis en tant qu'« experts de la sécurité publique », note M. Larose. « Ils ont mis leur job en jeu pour le bien-être de la sécurité policière au Québec. Nos gens sont prêts à faire cette réforme. Il est temps de la faire. »

Le crime organisé

Dans un mémoire de 42 pages, l'ADPQ fait valoir que les regroupements ne mettront pas en péril la police de quartier et permettront une lutte plus efficace au crime organisé, qui ne se cantonne plus dans les seules villes-centres.

« Bien souvent, les corps policiers n'ont même pas les ressources nécessaires pour enquêter sur ce type de criminalité. Et là où cette criminalité est sous enquête, on n'a ni le temps, ni l'expertise requise pour en comprendre les ramifications. On n'entrevoit alors rien de plus que la pointe de l'iceberg. »

Les six escouades mixtes régionales formées depuis deux ans vivent « de nombreux problèmes de gestion » et ne sauraient constituer autre chose qu'une solution transitoire, pensent les chefs. Les fusions, par contre, entraîneront nécessairement à leur avis des moyens financiers et une efficacité accrues, parce qu'elles impliquent des mises en commun de services de soutien et d'équipements, ainsi que la répartition des coûts sur un plus grand nombre d'usagers.

L'ADPQ met toutefois en garde : les économies ne seront pas au rendez-vous dès les premières années de ces régies, alors que cer-

taines auront des quartiers généraux à construire et des systèmes de communication à harmoniser. « Le coût de démarrage des régies dépasse souvent les prévisions même les plus réalistes », reconnaissent les chefs. C'est pourquoi ils recommandent au gouvernement d'y contribuer financièrement, comme en Ontario.

Ils tiennent également à ce que l'harmonisation des conventions collectives fasse l'objet d'une entente préalable, afin de ne pas paralyser la première année d'opération. Mais Jean-Pierre Larose ne craint pas que les policiers mieux payés tirent les autres vers le haut. La loi 124 adoptée en juin assure déjà que les regroupements ne donneront pas lieu à une augmentation de la masse salariale, dit-il.

Dans ces régies, estime l'ADPQ, on trouvera des policiers plus spécialisés, mieux formés, une meilleure supervision du personnel et de la discipline interne, des plans de carrière plus intéressants et des équipements plus adéquats. « Les économies de bouts de chandelles réalisées par les plus petites organisations forcent les directeurs de police à faire des miracles en utilisant des outils de travail trop souvent désuets et bien mal adaptés aux techniques de plus en plus sophistiquées utilisées par les criminels », écrivent les chefs.

Au cours de la dernière année, la CSST a d'ailleurs obligé plusieurs services à acheter des équipements jugés essentiels — comme des systèmes de communications modernes — et à former du personnel ou à embaucher, afin d'être en mesure par exemple d'éliminer la patrouille en solo la nuit.

La ministre Stewart modifie les règles de l'assurance-emploi

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne

OTTAWA — La ministre du Développement des ressources humaines Jane Stewart annoncera dès demain des modifications à l'assurance-emploi pour alléger le sort des travailleurs saisonniers et des gagne-petit.

À la suite d'un mouvement de grogne qui prend de l'ampleur au Québec et dans les provinces maritimes, le gouvernement s'apprête à ramener le niveau de prestations à 55 % du salaire pour tout le monde. La règle de l'intensité sera donc supprimée. De plus, le seuil de récupération fiscale de 39 000 \$ sera haussé à plus de 48 000 \$, a-t-il été possible d'apprendre.

De source sûre, la Presse Canadienne a appris que M^{me} Stewart déposera un avis de motion aujourd'hui en Chambre pour modifier la Loi de l'assurance-emploi en conséquence. Les dispositions précises seront annoncées demain.

Il appert également qu'il y aura des paiements plus élevés pour certaines catégories de travailleurs afin de leur permettre d'arrondir leurs fins de mois.

Selon une source libérale proche du dossier, la règle de l'intensité sera « fixée à 55 % pour tout le monde. Il n'y aura pas de péna-

lités. Il n'y aura plus de système à deux vitesses. »

Le Conseil des ministres a donné le feu vert à ces changements lors de sa réunion d'hier, a confié un porte-parole qui a préféré garder l'anonymat.

Selon le rapport de 1999 de la Commission de l'assurance-emploi, quelque 604 000 personnes voient leurs prestations diminuées grâce à la règle de l'intensité. Près de 180 000 personnes dans les quatre provinces de l'Atlantique, 201 000 au Québec (dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, sur la Côte-Nord, au Saguenay et dans Charlevoix) et 84 000 en Ontario n'y échappent pas.

La règle de l'intensité réduit de 1 % par année les prestations à l'intention des chômeurs fréquents. Au bout de quelques années, les travailleurs saisonniers ne touchent plus que 50 % de leur salaire alors que c'est 55 % pour les chômeurs qui ne font qu'une demande de prestations occasionnelle.

Cette règle de l'intensité vise les pêcheurs, les travailleurs de la forêt et du tourisme mais aussi les travailleurs de la construction.

« Ça touche beaucoup de gens dans l'industrie des services, reconnaît le président du caucus libéral de l'Atlantique, Charles Hubbard, les gens du tourisme et ceux qui gagnent un salaire minimum. »

Hausse des cas de négligence dans les centres jeunesse

ALEXANDRE SIROIS

LES CAS DE NÉGLIGENCE envers les jeunes signalés et retenus par les centres jeunesse du Québec sont en progression constante depuis le milieu des années 90.

C'est du moins ce que démontrent les plus récentes statistiques du ministère québécois de la Santé et des Services sociaux, complées par Carole Lessard dans un document annuel destiné à fournir des indicateurs sur la Loi sur la protection de la jeunesse.

Seize centres jeunesse traitent environ 50 000 signalements chaque année, dont près de la moitié sont « retenus » par les intervenants. Parmi ceux-ci, les signalements associés à la négligence ont grimpé de 8285 en 1993-1994 à 12 635 en 1998-1999. Ils ont augmenté constamment entre les deux périodes données, à l'exception de l'année 1995-1996, où le ministère en a dénombré 7657.

Dans l'ensemble des problèmes relevés par les centres jeunesse (qui comprennent aussi les abus physiques, les abus sexuels, les troubles de comportement et l'abandon), la négligence occupe la première place. Elle comptait pour 50,8 % des signalements retenus en 1998-1999, par rapport à 44,9 % en 1993-1994.

GODIVA
Chocolatier

Truffles

GODIVA
Chocolatier

Nut and Caramel Assortment

ROSH HASHANAH

1 lb. Ballotin Doré 41 \$.
Assortiment de 30 Truffles 54 \$.
Assortiment de Noix et Caramels 30 \$.

Boutique Godiva, au sous-sol, (514) 842-7711 poste 373.

GODIVA
Chocolatier

OGILVY

STE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE

PUBLICITÉ

Ce que tous les aînés devraient savoir au sujet des hypothèques inversées

Grâce au Programme Canadien de Revenu Résidentiel, les aînés âgés de 62 ans et plus peuvent tirer de leur patrimoine un montant en espèces de 15 000 \$ à 200 000 \$ comptant.

Le programme est aussi appelé hypothèque inversée parce que vous n'avez rien à rembourser tant que vous résidez dans votre maison. Le capital et les intérêts sont remboursés par vos héritiers, ou vous-même si vous décidez de vendre.

Vous n'avez pas à vendre votre maison pour avoir accès à l'argent dont vous avez besoin. Vous demeurez dans la maison que vous aimez et vous conservez toujours votre droit de propriété.

Vous pouvez déménager ou rembourser l'hypothèque quand vous le voulez. Votre participation au programme n'affectera pas votre supplément de revenu garanti.

Le programme vous donne accès à des fonds sous forme de rente viagère mensuelle, de montant en espèces ou une combinaison des deux.

Bon nombre d'aînés utilisent le programme pour améliorer leur style de vie : avoir de l'argent pour voyager, rénover leur maison ou acheter une voiture.

«Un grand merci d'avoir réglé nos affaires financières avec autant de courtoisie et de compétence. Nous sommes ravis de notre programme et beaucoup plus rassurés quant à l'avenir.»

G.B., Maple Ridge

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce programme auprès de la Banque de Montréal du Groupe Financier Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque Scotia, de la Banque Nationale ou de la Banque HSBC Canada.

Pour savoir comment le Programme Canadien de Revenu Résidentiel peut améliorer votre vie, appelez sans frais le 1 888 749-9785 et commandez une trousse d'information gratuite et sans obligation.

PROGRAMME CANADIEN DE REVENU RÉSIDENTIEL

Appelez sans frais au 1 888 749-9785 aujourd'hui.

30,75 millions de Canadiens
Dont 7 372 448 de Québécois

Presse Canadienne

OTTAWA — Le Canada comptait quelque 30 750 000 habitants au 1^{er} juillet, principalement en raison d'un accroissement de l'immigration au cours des 12 derniers mois, a révélé hier Statistique Canada.

Du 1^{er} juillet 1999 au 1^{er} juillet 2000, la croissance de la population canadienne s'est élevée à 256 700, par rapport à 245 000 au cours de la période précédente de 12 mois.

Le taux de croissance (0,8 %) a été à peu près le même au cours des deux années, a précisé l'agence nationale de compilation statistique.

Un peu plus de 205 000 immigrants sont entrés au Canada en 1999-2000, en hausse d'environ 32 % par rapport à l'année précédente.

Sans immigration, la population n'aurait pas crû aussi significativement puisque le nombre de naissances a baissé de 5000 pendant que le nombre de décès augmentait de 6600.

L'immigration compte pour 60 % dans la croissance de volume de la population canadienne.

Le Québec montre actuellement, de son côté, une population de 7 372 448 habitants, une hausse de 23 345 (0,3 %), par rapport aux 7 349 103 dénombrés l'année précédente.

Pour de grandes économies... consultez notre nouvel encart!

L'Équipeur
Vêtements performants

SONDAGE CROP-LA PRESSE

Les Québécois renverraient à Ottawa la même députation qu'en juin 1997

GILLES TOUPIN

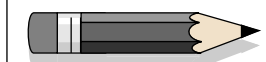
OTTAWA — Si Jean Chrétien déclenchait maintenant des élections, sa fortune électorale au Québec serait à peu près la même que lors des élections de juin 1997. Les libéraux recueilleraient 40 % des voix contre 42 % pour le Bloc québécois, ce qui en terme de sièges donnerait à la troupe de Gilles Duceppe encore une majorité confortable de sièges.

C'est ce qui ressort d'un sondage CROP-La Presse réalisé entre le 14 et le 24 septembre dernier auprès de 1000 répondants. Le sondage démontre que ce n'est pas au Québec que la véritable bataille électorale se jouera. Ce sera ailleurs au pays, particulièrement en Ontario où tout est loin d'être joué, l'Alliance canadienne y déployant

beaucoup d'efforts pour y faire son nid et occuper le terrain jadis occupé par les conservateurs.

Selon Claude Gauthier, le vice-président de la maison CROP, « ce qui a changé récemment au Québec c'est que l'Alliance canadienne a gagné trois points, depuis le sondage de juin dernier, pour recueillir 7 % des intentions de vote des Québécois ». Mais ces trois points, explique Claude Gauthier, ne mettent pas en danger les principaux partis puisque le Bloc a perdu un point, les libéraux un point et les néo-démocrates un point.

En juin 1997, le Bloc avait recueilli 38 % des votes au Québec contre 36 % pour les libéraux. Ces pourcentages donnaient au Bloc 44 sièges contre 26 aux libéraux. C'est, comme toujours, dans la région métropolitaine que le PLC marque des points avec 44 % des intentions de vote contre 37 % pour le Bloc. En région, le Bloc domine avec 48 % des intentions de vote contre 37 % pour les libéraux. Dans l'ensemble de la province,



SONDAGE CROP / LA PRESSE

■ Satisfaction à l'égard du gouvernement fédéral

Q: Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du présent gouvernement du Canada?

	Très/plutôt satisfait %	Plutôt/très insatisfait %	Sans opinion %
14-24 septembre 2000	44	48	8
15-26 juin 2000	42	53	6

■ Intentions de vote

Q: Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui au Canada, pour lequel des partis suivants voteriez-vous?

	Avant répartition de la non-réponse (n=1000) %	Après répartition de la non-réponse(1) (n=751) %
Bloc québécois	32	42
Parti libéral	31	40
Parti conservateur	4	5
Nouveau Parti démocratique	5	6
Alliance canadienne	3	7
Autres	-	1
Ne voteraient pas	7	-
Ne savent pas	12	-
Refusent	5	-

(1) Sur la base des intentions de vote déclarées.

■ Confiance à l'égard des leaders

Q: Auquel des leaders suivants faites-vous le plus confiance pour diriger le Canada?

	Joe Clark %	Jean Chrétien %	Stockwell Day %	Gilles Duceppe %	Alexa McDonough %	Aucun %	NSP %
Total Québec							
14-22 sept. 2000	6	30	8	15	3	22	16

50 % des francophones sont en faveur du Bloc contre 34 % pour les libéraux. « Dès qu'on se retrouve en milieu francophone, analyse Claude Gauthier, on appuie le Bloc québécois de préférence à tout autre parti. »

Les tiers partis au Québec ne risquent pas non plus, selon le sondage, de diviser le vote. Les conservateurs recueilleraient 5 % des voix (ce qui est loin du 22 % de 1997), les alliancistes 7 % et les néo-démocrates 6 %.

« Le report des voix conservatrices de 1997, estime Claude Gauthier, pourrait peut-être causer des surprises et faire baisser le nombre de comtés du Bloc québécois. »

En ce qui a trait au degré de satisfaction que les Québécois ont à l'égard du gouvernement Chrétien, 48 % des répondants se disent insatisfaits contre 44 % satisfaits. « Ça ne s'est pas détérioré depuis juin, commente M. Gauthier. C'est stable. Mais ce qui demeure constant c'est que le taux d'insatisfaction est encore plus élevé que le taux de satisfaits. » Entre le 15 et le 26 juin dernier, 53 % des Québécois étaient insatisfaits du gouvernement fédéral contre 42 % qui affichaient leur satisfaction.

Du côté des chefs, du moins en ce qui concerne la confiance des Québécois devant leur habileté à diriger le Canada, c'est Jean Chrétien qui recueille le plus d'appuis avec tout de même un maigre 30 % des répondants, contre 15 % pour

Gilles Duceppe, 8 % pour Stockwell Day, 6 % pour Joe Clark et 3 % pour Alexa McDonough. « Même chez les gens qui votent pour le Bloc québécois, explique Claude Gauthier, très peu sont portés à choisir leur chef parce qu'il ne pourra jamais diriger le Canada. »

Ce sondage CROP-La Presse, réalisé à partir d'un échantillon de 1000 répondants, est précis à 3 points près, 19 fois sur 20.



Anne McLellan, ministre fédérale de la Justice



Serge Ménard, ministre québécois de la Sécurité publique

Appui sans équivoque à une loi antigang

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La très grande majorité des Québécois, soit 82 %, sont favorables à l'avènement d'une loi antigang qui rendrait illégale toute appartenance à des groupes criminels.

Le sondage CROP-La Presse, réalisé dans la foulée de la tentative d'assassinat du journaliste judiciaire Michel Auger, révèle en effet que seulement 11 % des Québécois s'opposent à une loi antigang.

« Si les chefs politiques se posent encore des questions face à l'attitude des Québécois à propos d'une loi antigang, affirme Claude Gauthier, le vice-président la maison CROP, ils verront que l'opinion publique est largement favorable à cette loi. »

C'est surtout chez les libéraux et les bloquistes que la nécessité d'une telle loi se manifeste le plus. En effet, 87 % des partisans du Bloc québécois interrogés appellent de leurs vœux une loi contre les bandes criminelles alors que ce chiffre est de 84 % chez les libé-

raux. Curieusement, ce sont les convertis à l'Alliance canadienne qui sont les moins enthousiastes face à la possibilité d'une nouvelle législation en ce sens. Seulement 64 % d'entre eux au Québec approuvent cette idée.

De plus, si l'on fait la part des choses entre anglophones et francophones, 85 % des répondants dont la langue d'usage est le français veulent une loi antigang. Chez les anglophones, ce pourcentage est de 70 %. M. Gauthier avance que la crainte d'une utilisation de la clause dérogatoire est probablement plus grande chez les anglophones que chez les francophones.

Le gouvernement Chrétien a promis de « casser les reins » au crime organisé, mais il refuse de s'engager dès maintenant à déposer une loi antigang. M^{me} McLellan, la ministre de la Justice, veut tout d'abord étudier le dossier en profondeur. Québec et Ottawa se sont cependant mis d'accord pour ne pas utiliser, dans l'éventualité d'une loi antigang, la clause dérogatoire.

Invitation à tout le monde

STOCK AU COMPLET DE:

NOUVEAUTÉS MODE D'AUTOMNE

Patrons - Articles de couture - Tissus à draperies en magasin

PAS D'EXCEPTIONS!

Achetez 1 mètre/unité au prix cour., obtenez la deuxième à (de valeur égale ou moindre)

5 JOURS SEULEMENT! AUJOURD'HUI JUSQU'AU DIM. 1er OCT.

1/2 PRIX

Les privilèges habituels des membres Élite ne s'appliquent pas à cette offre spéciale.

MEMBRES ÉLITE ÉCONOMISENT PLUS!

20% DE RABAIS supplémentaire

sur votre 2^{ème} mètre déjà réduit à 1/2 prix.

1 JOUR SEULEMENT le sam. 30 sept.

TOUS les ARTICLES DE COUTURE 1/2 prix

Prix cour. jusqu'à 12,99 ch.

Valides sur les tissus suivants:

NOUVEAUX TISSUS MODE D'AUTOMNE:

- Tous les **POLYESTERS IMPRIMÉS** et **UNIS**
- DES TABLES** et **DES TABLES de MOLLETON ARCTIQUE**
- DES TABLES** et **DES TABLES de TISSUS à COSTUMES**
- TRICOTS** assortis
- DOUBLURES** assorties
- VOILAGES** à motifs **BRÛLÉS**
- VOILAGES FROISSÉS**
- COTONS IMPRIMÉS** pour **DRAPERIES** et **LITERIE**
- VOILAGES GRANDE LARGEUR DE FANTAISIE**
- DENTELLE JACQUARD**
- DENTELLES FROISSÉES**
- IMPRIMÉS** pour **NAPPES**

RAYON de la DRAPERIE Assortiment de:

DES TABLES ET DES TABLES... TISSUS MODE EN LIQUIDATION

20% de rabais supplémentaire sur le 2^{ème} mètre à 1/2 prix

Invitation à tout le monde

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h

CERTAINS MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21 h

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est (514) 493-6666

ST-LEONARD - 6854, rue Jean-Talon Est (514) 899-0060

CENTRE-VILLE - 354, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-1921

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerset (514) 493-2685

DORVAL - 2050, boul. St-Régis (514) 683-4550

MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4755

LASALLE - VENTE DE RÉNOVATION (4) 365-8045

CHOMEDÉY - LAVAL (450) 978-1313

Galerias Laval - 1545, boul. Le Corbusier (450) 672-6884

CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau (450) 699-6112

CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (514) 334-0910

GALLERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin

decorville

SERVICE @ DOMICILE GRATUIT 388-6600

Collège Bourget

Une école dans la nature...

PORTES OUVERTES

1er OCTOBRE 2000 13H00

Tirage de 3 bourses d'études pour l'année scolaire 2001-2002

Cours primaire et secondaire complets

- Pensionnat et externat pour filles et garçons dirigés par les Clercs de Saint-Viateur.
- Enseignement de l'espagnol, de l'anglais enrichi et initiation à l'informatique dès la 1^{re} secondaire.
- Animation culturelle et pratique de 13 sports différents de façon organisée en plus des sports libres.
- Transport quotidien et de fin de semaine.
- Animation pastorale privilégiée grâce au projet éducatif chrétien
- Encadrement de qualité: animateurs, titulaires, études surveillées, récupération à l'horaire, nombreux parascolaires.

TEST DE CLASSEMENT (1^{re}, 2^e et 3^e secondaire)

le samedi 28 octobre et le samedi 2 décembre dès 9h.

Rigaud (Vaudreuil) (450) 451-0815

Site Internet: www.collegebourget.qc.ca

Pfizer juge «non pertinents» les résultats d'une récente étude sur le Viagra

ANDRÉ PRATTE

Le fabricant du Viagra, la compagnie Pfizer, vient de publier un communiqué pour contredire les conclusions d'une étude québécoise sur les effets potentiellement néfastes du célèbre médicament sur le coeur.

« LES RÉSULTATS de cette étude ne sont pas pertinents pour les patients qui prennent du Viagra pour le traitement de la dysfonction érectile », soutient la compagnie.

La Presse faisait état la semaine dernière des résultats obtenus par une équipe de l'Université Laval, à la suite d'expériences menées sur des coeurs de cochons d'Inde. Ces résultats, publiés dans une revue spécialisée, indiquent que le Viagra perturbe les mécanismes électriques du coeur. Chez un homme en santé, ces perturbations n'ont pas d'effets sensibles. Mais chez une personne souffrant de troubles cardiaques ou prenant d'autres médicaments, ces changements pourraient provoquer une grave arythmie, voire la mort.

Dans son communiqué, Pfizer souligne que les expériences n'ont pas été menées auprès d'êtres humains. « Qui plus est, poursuit la compagnie, les chercheurs ont utilisé des concentrations de Viagra au moins 300 fois supérieures à celles qu'on obtient lorsqu'un patient prend 100 milligrammes, soit la plus forte dose recommandée. »

L'un des chercheurs, Pascal Daleau, réplique qu'une réaction entre le Viagra et un autre médicament dans le métabolisme peut avoir pour effet d'augmenter considérablement la concentration de la molécule active du Viagra dans le sang. Or, « on a commencé à voir un effet (sur le coeur) à une concentration de 20 à 30 fois la concentration estimée chez les patients qui prennent du Viagra. »

Une étude sur des cobayes peut-elle avoir une pertinence immédiate pour l'humain ? Tout en reconnaissant la nécessité de confirmer les résultats en clinique, M. Daleau précise que l'étude impliquait des cellules et un gène présents autant chez l'humain que chez le cochon d'Inde.

Pfizer rappelle que dans une compilation de 36 études menées sur les risques du Viagra, le docteur Murray Mittleman a conclu que « la fréquence des effets indésirables graves était la même chez les patients qui avaient pris du Viagra que celle qu'on avait observée chez les patients ayant reçu le placebo ».

Le communiqué ne dit pas, cependant, que le docteur Mittleman, de la Harvard Medical School, est consultant pour Pfizer, et que sa recherche a été financée par le fabricant. Lorsque le chercheur a présenté ses conclusions, en mars dernier, à l'occasion du congrès de l'American College of Cardiology, des collègues ont estimé qu'il était trop tôt pour conclure que le médicament ne comportait pas d'effets néfastes. « Un niveau élevé de décès et d'accidents cardiovasculaires ont été associés au Viagra », ont noté des chercheurs du Cedars-Sinai Medical Center, de Los Angeles, qui croient que d'autres études sont nécessaires.

Ping-pong à haute tension aux audiences sur la ligne Saint-Césaire-Hertel

BRUNO BISSON

LA VILLE de Chambly, et plusieurs dizaines de ses résidants, ont réclamé lundi que le trajet de la ligne à haute tension projetée par Hydro-Québec entre Saint-Césaire et La Prairie, soit aménagée au sud de l'autoroute 10, à l'endroit où la société d'État avait d'abord prévu la construire, en 1998.

À la reprise de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement relative au projet de ligne Saint-Césaire-Hertel, lundi soir, des Chamblyens ont affirmé que leurs propriétés subiraient des pertes d'évaluation foncière estimées entre 15 % et 18 %, si cette ligne à 735 kilovolts devait être construite à l'endroit projeté.

Pour sa part, la Ville de Chambly a proposé une solution à mi-chemin entre le trajet proposé et celui de 1998, qui permettrait de concilier les exigences de tout le monde sans faire encourir à la municipalité un manque à gagner annuel estimé à plus de 1,3 million.

Plusieurs résidants ont ainsi pris la parole devant le BAPE à Chambly, lundi, sans nécessairement présenter de mémoires écrits, pour venir appuyer le point de vue exposé par le regroupement des résidents du quartier 6 de la ville de Chambly. Ceux-ci sont inquiets du fait que le tracé projeté par Hydro-Québec, dans sa version révisée du projet de 1998, défigurera le paysage et leur environnement quotidien. Les pylônes à treillis, qui at-

teindront près de 50 mètres, traverseront le territoire de Chambly, juste au nord du parc industriel actuel de la ville, et à 600 mètres derrière leurs maisons des rues Ludger-Côté, Félix-Leclerc et Georges-Bouchard.

Malgré cette distance respectable de plus d'un demi-kilomètre, l'impact visuel de la ligne à haute tension restera tout de même majeur en raison de la hauteur exceptionnelle de ses pylônes.

Le débat n'est pas neuf et pourrait se réduire à une position classique de rejet du genre « pas-dans-ma-cour », si les résidents et la municipalité elle-même n'avaient pas été placés, en raison d'un contexte de frénésie post-verglas, devant un fait accompli. Après le verglas de 1998, la société d'État proposa de sécuriser l'approvisionnement électrique de la région montréalaise, de l'Outaouais et de la métropole en créant trois « boucles » pour diversifier les sources d'alimentation de chacune des régions en cas de panne majeure.

La ligne Saint-Césaire/Hertel, présentement à l'étude, est le second tronçon du plus controversé de ces projets d'Hydro-Québec, la ligne Hertel/Des Cantons. En 1998, ce tronçon de 45 kilomètres fut soumis à l'examen public d'un « comité d'information », un BAPE réduit en quelque sorte. On prévoyait alors que la ligne longe l'autoroute 10, au sud, et qu'elle rejoigne le poste Hertel, à La Prairie, en traversant les secteurs les moins urbanisés des villes de Saint-Luc et Carignan.

Le ministère des Transports du Québec

s'opposa toutefois à ce tracé en affirmant qu'il supposait trop de traverses aériennes au-dessus des autoroutes. De plus, un comité de résidents du secteur visé par le passage de la ligne, abattit un travail colossal pour convaincre le comité d'information que ce trajet affecterait plus de résidents au sud de la 10, qu'au nord, où les terres affectées sont surtout vouées à l'agriculture. Le comité d'information finit ainsi par retenir leur thèse, et recommanda le passage de la ligne au nord de l'autoroute 10, et à travers des terrains destinés à recevoir, dans un avenir éloigné, la phase 2 du parc industriel de Chambly. La ville et les gens de Chambly avaient apparemment pris le trajet « sud » de la ligne pour acquis et ils ne présentèrent pas de requêtes précises. C'était une erreur, non répétée cette fois.

Lundi, ils étaient nombreux à demander qu'Hydro-Québec renvoie sa ligne indésirable au sud de l'autoroute. La municipalité a par ailleurs soumis un autre tracé qui éviterait le passage dans son parc industriel. Chambly propose ainsi que la ligne surplombe le carrefour des autoroutes 10 et 35 hors des limites de Chambly, pour rejoindre son poste d'attache de La Prairie en suivant la 10, au nord, mais seulement dans cette dernière portion. Cela suppose deux traverses d'autoroute de plus que le projet actuel, mais les dirigeants de la Ville de Chambly ont soumis que dans le secteur, les lignes à haute tension surplombent déjà 34 fois des routes de première importance.

Alors, deux de plus ?

De vieilles déclarations viennent hanter Michel Clair

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

LA COALITION Solidarité-Santé accuse le président de la Commission d'étude sur la santé et les services sociaux, Michel Clair, d'avoir un préjugé favorable à la privatisation du réseau.

« Le choix de M. Clair comme président de la Commission d'étude est un indicateur de premier ordre sur les préférences ou les orientations du gouvernement en ce qui a trait à la tendance vers une privatisation du système », a déclaré hier la porte-parole de la Coalition, Marie Pelchat.

La Coalition, qui regroupe les grandes centrales syndicales et une pléthore d'organismes communautaires, avait organisé une manifestation à l'extérieur de l'hôtel où se déroulent les audiences publiques montréalaises de la commission Clair, qui se penche cet automne sur l'organisation et le financement du système de santé québécois.

M^{me} Pelchat a sorti des oubliettes trois déclarations passées de M. Clair, publiées dans les journaux entre 1990 et 1993, dans lesquelles il exprimait son appui à un ticket orienteur, un ticket modérateur et un impôt-service — trois formules qui visaient à faire payer aux malades une partie du coût des services de santé.

Alors qu'il travaillait pour l'Association des centres d'accueil (publics) du Québec (ACAQ), M. Clair avait notam-



Michel Clair

ment qualifié de « geste politiquement courageux » la volonté — jamais concrétisée — du ministre de la Santé de l'époque, Marc-Yvan Côté, d'imposer un ticket orienteur de 5 \$ aux patients qui frappaient sans raison à la porte des urgences.

« Si quelqu'un veut s'amuser à sortir des citations hors contexte 10 ans plus tard... les régimes dans lesquels on fait ça ne sont en général pas particulièrement reconnus pour présumer de l'honnêteté, de la bonne foi et de la liberté d'opinion des gens », a commenté hier M. Clair. « J'ai 25 ans de service dans les secteurs publics et parapublics : si j'étais le cheval de Troie des *moneymakers*, ça ferait longtemps que j'aurais quitté le secteur public, franchement. »

Au début des années 80, M. Clair a été à la tête de plusieurs ministères dans le gouvernement de René Lévesque. Après

un passage de sept ans à l'ACAQ, il a été sous-ministre aux Ressources naturelles, puis vice-président chez Hydro-Québec.

La commission Clair a écarté d'emblée l'établissement d'une médecine parallèle qui ne serait accessible qu'aux mieux nantis. Plusieurs pistes de solution qu'elle propose pour discussion — désassurance de services, contribution accrue des usagers, vente de services médicaux à des étrangers — ouvrent néanmoins la porte à une plus forte présence du secteur privé dans le monde de la santé, estime la Coalition. « Quand on regarde le choix de M. Clair, qu'on retourne dans ses déclarations antérieures et qu'on voit les scénarios qui sont sur la table, ça ne rassure personne », a dit M^{me} Pelchat.

Le Québec est désormais la province où les dépenses en santé par habitant sont les plus basses, souligne la Coalition, qui soutient que le gouvernement a ouvert la voie à la privatisation en imposant des compressions draconiennes au réseau de la santé.

Des accusations qui laissent froid Michel Clair. « De croire qu'il existerait au Québec une force occulte qui au nom de je ne sais trop quelle puissance étrangère voudrait privatiser dans son intérêt le système, moi je ne vois pas ça. »

**MAINTENANT
OUVERT!**

r é n d é c o r e z

juste pour le plaisir...



SALON HABITAT D'AUTOMNE

Du 27 septembre au 1^{er} octobre 2000
Place Bonaventure, Montréal

Le Salon de toutes les nouveautés!

Ameublement, décoration, cuisines, salles de bains, portes, fenêtres, rénovation, construction, énergie, chauffage, ventilation et services à l'habitation.

Attractions vedettes de l'an 2000

- **Un Cyberloft à l'image de Louise Deschâtelets**, créé par le 1, avenue du Port, sous l'initiative du Conseil québécois de la domotique et du ministère de l'Industrie et du Commerce.
- **L'Infocentre de la rénovation design**, une invitation de Décorlux et de Construction Précellence.
- **La Vitrine du Choix des nouveautés 2000** mis en vedette par Star Choice.
- **Le Carrefour du gaz naturel**, piloté par l'Association québécoise du gaz naturel et Gaz Métropolitain. Foyers, chauffe-terrasse et plusieurs autres gazoménagers.
- **Le Design à train d'enfer**, propulsé par d. de MusiquePlus, aménagé par Intersion, coloré par Les Ateliers Manon Babin et Sico. Des wagons-conteneurs convertis en espace de vie.
- **Le Vertige architectural en trompe-l'œil**, une fresque monumentale signée par l'Ecole d'art Frank Imperato avec Peintures Pittsburgh et le Groupe Financier Banque Royale.
- **Les Tendances cuisines et salles de bains**, de belles idées matérialisées par Excellence Rénovation et Meubles J.C. Perreault.
- **Les fantaisies du design** des étudiants du Collège Inter-Dec.

**SALON
HABITAT
D'AUTOMNE**

Présenté par
STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.

Un événement
PROVIERPO
une division de
média mondial d.mg
(Canada) inc.

HEURES D'OUVERTURE
Mercredi 16 h à 22 h
Jeudi et vendredi . . 11 h à 22 h
Samedi 10 h à 22 h
Dimanche 10 h à 19 h

PRIX D'ENTRÉE (toutes taxes incluses)
Adultes 9,00 \$
Carte Accès Montréal 7,00 \$
Aînés et étudiants 7,00 \$
Enfants (6 à 12 ans inclus) . 3,50 \$

En collaboration avec
La Presse

TVA

CKAC 730
RADIO-MÉDIA

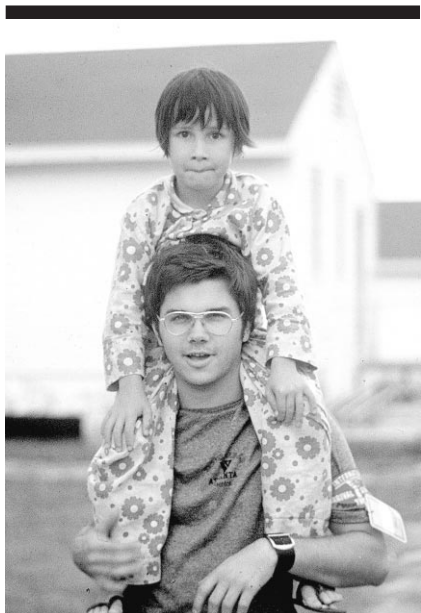


Photo AP ©

Libre

Le meurtrier de John Lennon, Mark David Chapman, qu'on voit ici sur une photo datant de 1975, sera libéré sur parole pour la première fois le 3 octobre. Condamné à la prison à vie pour l'assassinat de John Lennon en 1980, Chapman affirme aujourd'hui que le chanteur serait pour sa remise en liberté.



Photo AP ©

Karl Lagerfeld

Karl Lagerfeld a payé neuf millions de dollars d'impôts en France

Agence France-Presse

PARIS — Le couturier Karl Lagerfeld a payé 46 millions de francs (neuf millions \$) d'impôts après une transaction à laquelle « j'ai donné mon accord », a affirmé hier matin l'ancien ministre des Finances Dominique Strauss Kahn.

Le couturier « n'a pas payé d'impôts pendant 15 ans. L'administration, sous ma direction, a réussi à lui faire payer plus de 40 millions d'impôts », a expliqué l'ancien ministre de Lionel Jospin, qui a démissionné en 1999.

« Si on l'avait imposé sur tout, il en aurait dû 80 millions (16 millions). Il avait des revenus étrangers, des revenus français, ça a été transigé à 46, selon une procédure normale. La direction générale des impôts considère que ça s'est passé correctement », a expliqué M. Strauss Kahn.

« Cela a été traité dans l'intérêt de l'État », a-t-il ajouté.

M. Strauss Kahn a été accusé par l'hebdomadaire *L'Express* d'avoir transigé un redressement de 50 millions de FF au lieu de 300 millions au couturier en échange d'une cassette vidéo mettant en cause le président conservateur Jacques Chirac dans une affaire présumée de financement occulte de son parti le RPR.

L'ex-ministre, qui a admis avoir eu en sa possession cette cassette enregistrée par l'homme d'affaires Jean-Claude Méry, mais sans la visionner, a indiqué hier que la justice, qui a perquisitionné à son domicile et à ses bureaux au conseil régional (exécutif) de la région parisienne, n'a rien trouvé.

La cassette met en cause, outre le financement occulte du RPR, celui des partis socialiste et communiste.

L'ancien ministre a affirmé qu'il « poursuivrait sans hésitation en diffamation tous ceux qui se permettraient de lier cette affaire (Lagerfeld) à cette histoire de cassette » de Jean-Claude Méry.

Un 2^e surfeur tué par un requin au large de l'Australie

Agence France-Presse

ADELAIDE (Australie) – Un surfer a été attaqué et tué lundi par un requin au large d'une plage de la côte sud de l'Australie, 24 heures après une attaque semblable dont avait été victime un touriste néo-zélandais, a annoncé la police.

Les deux attaques se sont produites à environ 150 kilomètres de distance et les experts estiment qu'il est peu probable qu'il s'agisse

du même squal. La seconde victime, attaquée lundi en début d'après-midi, surfait avec d'autres personnes au large de la péninsule Eyre. Sa planche de surf a été retrouvée, mais son corps, en dépit des recherches, est resté introuvable.

La police a indiqué ne pas être pour le moment en mesure de donner des détails sur le type de requin, ni sur les circonstances de ce nouvel accident.

Dimanche, un touriste néo-zélandais de 25 ans, qui était en voyage de noces en Australie, a été tué sous les yeux horrifiés de plusieurs témoins par un requin qui mesurait de quatre à cinq mètres.



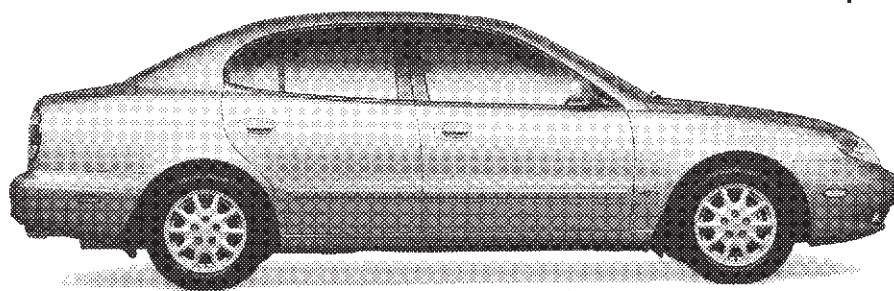
Photo AFP ©

Ce qu'il reste du surf du jeune marié, tué dimanche sous les yeux de plusieurs témoins par un requin qui mesurait de quatre à cinq mètres.

Pour oublier leurs 40 ans, certains font une jeune conquête et flambent tout leur argent sur un gros char sport.

Conseil :
gardez-vous de l'argent pour la jeune conquête.

Leganza SX berline 2000 à partir de **20 600 \$**



MODÈLE CXX III TUS RF

Taux d'intérêt spécial

0%

Financement à l'achat jusqu'à 48 mois



DAEWOO

Le monde est de plus en plus futé

www.daewooauto.ca

AVIS DE CORRECTION

Le 20 septembre dernier, Kia Canada inc. publiait dans ce journal une annonce dans laquelle le libellé du texte de la garantie était incorrect. Le texte indiquait une garantie de base de 3 ans / 100 000 kilomètres alors qu'il aurait fallu lire une garantie de base de 3 ans/60 000 kilomètres.

Nous nous excusons de tout inconvénient que cette erreur aurait pu causer.

2689822

*Offres disponibles au détail sur la nouvelle Leganza SX 2000. PDSF de 20 600 \$. Frais de transport et de préparation, immatriculation et taxes applicables en sus. Exemple de financement : 17 000 \$ à un taux de 0 % équivalent à des mensualités de 354,17 \$ pour 48 mois. Coût du prêt de 0,00 \$ pour une obligation totale de 17 000 \$. Exemple de financement : 17 000 \$ à un taux de 2,9 % équivalent à des mensualités de 304,77 \$ pour 60 mois. Coût du prêt de 1 262,60 \$ pour une obligation totale de 18 262,60 \$.

Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre. Offres sujettes à l'approbation du crédit et disponibles seulement par l'entremise des Services financiers Daewoo et des concessionnaires Daewoo participants jusqu'au 2 octobre 2000. Quantités limitées disponibles.

Vos concessionnaires Daewoo de la région de Montréal. Pour connaître l'emplacement du concessionnaire le plus près de chez vous, composez sans frais le 1 877 290-3500.

Daewoo Lajeunesse
8065, rue Lajeunesse
Montréal
(514) 273-7771

Daewoo Longueuil
400, boul. Roland-Therrien
Longueuil
(450) 928-3000

Daewoo Brossard
9200, boul. Taschereau
Brossard
(450) 659-9180

Daewoo Décarie
5470, rue Paré
(514) 341-8727

Daewoo Houle
12230, rue Sherbrooke Est
Montréal
(514) 640-5010

Daewoo de Laval
650, boul. St-Martin Est
Laval
(450) 629-6262

Daewoo Châteauguay
21, boul. Industriel
Châteauguay
(450) 691-2424

Daewoo Léveillé
501, boul. Terrebonne
Terrebonne
(450) 471-4118

Daewoo St-Hyacinthe
5765, boul. Laurier
St-Hyacinthe
(450) 778-5765
(514) 327-5765

2687128

Chris Hadfield s'entraîne à Montréal

Un programme détaillé aux cinq minutes près

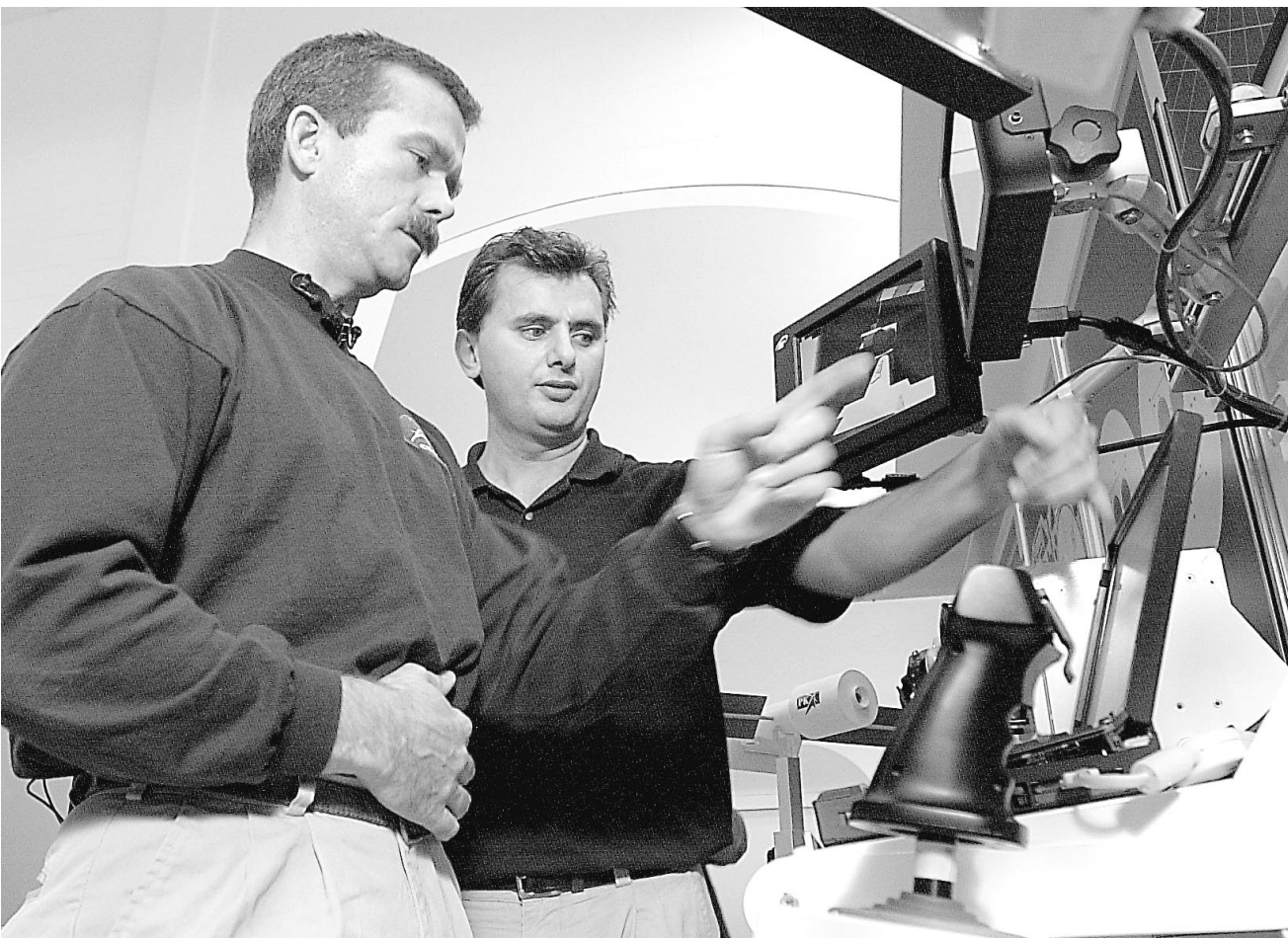
ANNE de LOISY

Le 19 avril 2001 sera un très grand jour pour le colonel Chris Hadfield. Son objectif en tant que membre de la mission STS-100 : installer un module italien et le télémanipulateur canadien sur la Station spatiale internationale. Une mission loin d'être de tout repos qui fera de lui le premier Canadien à marcher dans l'espace.

Chaque jour, Chris Hadfield s'entraîne pendant près de huit heures au centre de la NASA de Houston. Cette semaine, l'astronaute canadien se perfectionne, en compagnie de cinq astronautes américains, au maniement du télémanipulateur de la station spatiale, à l'Agence spatiale canadienne à Montréal.

« Dans la navette, on change d'affectation toutes les cinq minutes », dit le colonel Hadfield qui compare aux Olympiques le trajet en navette de 43 heures qui le relie de la Terre à la station internationale.

« Sitôt la sensation de force et de puissance éprouvée pendant les huit minutes et demie du décollage, on n'arrête plus. Chaque astronaute a un travail à accomplir et toutes les étapes sont planifiées : contrôle des machines, rendez-vous, arrimage, puis sortie extravéhiculaire et atterrissage », explique le colonel Hadfield. Ce pilote de chasse des Forces canadiennes décrit le séjour dans la station comme une sorte de séjour en rési-



La Presse
L'astronaute Chris Hadfield aux manettes du simulateur du télémanipulateur en compagnie d'Edward Tabrah, instructeur aux systèmes d'entretien mobile à l'Agence spatiale canadienne.

PHOTO ROBERT MAILLOUX,

dence. « Dans la station, contrairement à la navette, le rythme est ralenti. La vie est vraiment différente. Chaque jour, nous avons un certain nombre de choses à faire. Mais nous pouvons choisir de les faire selon notre désir. Notre programme, qui se découpe en différentes affectations par jour, nous laisse le temps de regarder la Terre,

de discuter et même de rêver », observe Chris Hadfield.

En novembre 95, il avait déjà réalisé une partie de son rêve d'enfant en participant à la mission de la navette spatiale Atlantis. Le 19 avril prochain, il sera comblé. À 42 ans, cet astronaute se souvient très bien du soir du 20 juillet 1969, date où il vit avec passion Neil

Armstrong marcher sur la Lune. C'est ce jour-là, alors qu'il n'avait que neuf ans, que la vocation lui est venue.

Chris Hadfield est aujourd'hui responsable de l'équipe de sept astronautes qui fera l'installation du bras canadien. Il devrait normalement effectuer deux ou trois sorties dans l'espace d'une durée de sept

heures chacune, et se plaît à penser que pendant chaque sortie, il aura l'occasion de faire plus de 14 fois le tour du monde à la vitesse de 28 000 kilomètres à l'heure.

« Ce bras articulé d'une longueur de 12 à 14 mètres, d'un diamètre de 36 à 40 centimètres à la capacité de soulever 106 000 kilos dans l'espace, soit un objet de la dimension d'un autobus d'écoliers. Il pourra se déplacer tout autour de la station pour effectuer des réparations ou installer de nouveaux éléments », explique directeur général de la station spatiale, le docteur Poirier.

Ce dernier souligne fièrement que le Canada s'est bâti une solide réputation dans le domaine de la robotique de l'espace. C'est du site spatial canadien de Saint-Hubert que toutes les opérations d'installation et de manipulation du télémanipulateur seront contrôlées. C'est là aussi que tous les astronautes qui seront habilités à l'utiliser sont entraînés. Dans le cadre du partenariat avec le Centre de recherche de l'espace, de nombreuses expériences seront dirigées dans l'espace et notamment dans le domaine de la cristallisation des protéines, des sciences de la vie, des nouveaux médicaments et des nouveaux matériaux.

Étapes suivantes pour le Canada : l'envoi d'une base en février 2002. Base qui une fois installée sur la dorsale de la navette permettra une plus grande mobilité au bras articulé.

Puis, l'envoi d'un petit robot à deux bras en octobre 2003. Ce petit robot, qui devrait être achevé en avril 2001, permettra de déplacer des objets de la taille d'un four à micro-ondes ou encore d'une boîte téléphonique. Il est destiné à l'entretien et aux services car il permettra une manipulation plus fine.

Des chercheurs découvrent le secret du routage cellulaire

Agence France-Presse

PHILADELPHIE — Des chercheurs américains ont mis au jour le mécanisme qui permet aux cellules voyageant dans le sang de savoir quand en sortir pour aller dans des tissus spécifiques du corps humain, selon une étude publiée mardi par la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* (PNAS).

Ce système de routage cellulaire s'apparente à une sorte de « code postal » : la présence sur la membrane cellulaire d'une ou plusieurs molécules-clés permet de guider la

cellule avec la même précision que le code à cinq chiffres utilisé pour l'acheminement du courrier, explique ainsi l'auteur de l'article, Daniel Hammer, professeur de bio-ingénierie à l'Université de Pennsylvanie et auteur de l'article.

Des cellules sortent du flux sanguin plusieurs millions de fois par seconde, d'abord en se collant aux parois des vaisseaux, puis en passant au travers pour aller dans les tissus voisins.

Ainsi, par exemple, des lymphocytes (globules blancs) qui vont combattre les infections. « Le rou-

tage des cellules formées dans le sang vers les tissus est crucial pour assurer une réponse efficace du système immunitaire », souligne le Dr Hammer.

Ce processus de « routage cellulaire » débute lorsque les cellules en question commencent par « rouler » le long des parois, marquant de temps en temps une pause lorsque des molécules sur leur membrane s'accrochent de façon plus ou moins éphémère à des récepteurs situés sur les parois vasculaires.

Les cellules ne passent au travers

que lorsque le lien s'effectue entre certaines molécules « adhésives » et les récepteurs adéquats.

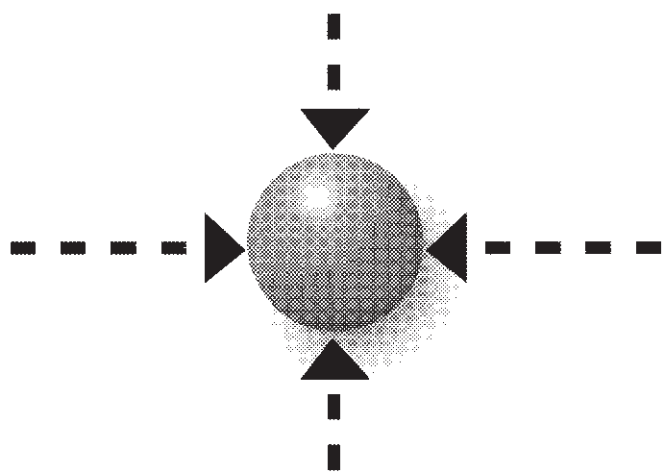
Or une équipe de chercheurs des universités de Pennsylvanie et de Cornell a pu établir que, sur la centaine de molécules « adhésives » connues à ce jour, seulement une demi-douzaine sont dotées de propriétés physico-chimiques capables de diriger une cellule sur une cible précise.

« Pour que les cellules puissent quitter le flux sanguin, il faut un degré précis d'adhésion : ni trop ni trop peu », affirme le Dr Hammer.

Cette découverte pourrait avoir des retombées pour la recherche médicale, et notamment la lutte contre le cancer. En effet, ce processus de routage cellulaire est responsable de la métastase de cellules cancéreuses qui se déplacent avec une grande précision pour aller « coloniser » d'autres régions du corps.

Par exemple, les cancers de la peau (mélanome) évoluent très souvent en cancer des poumons, ce qui suggère que les cellules tumorales des mélanomes semblent programmées pour se diriger vers les poumons.

Découvrez le carrefour électronique des économies pour gens branchés.



Publisac.ca est un nouveau site original et facile à utiliser, pour connaître les spéciaux offerts par les détaillants de votre quartier sur une foule de produits et services.

Faites clic. Sauvez du fric.

publisac.ca

www.publisac.ca

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue

COURS INTENSIFS : à temps partiel et semi-intensifs de jour, 25 h/semaine matin, après-midi, soir, samedi 135 \$ à 145 \$/semaine * 1 à 7 fois/sem. • 195 \$/30 h *

*matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déductible d'impôt, frais d'inscription : 40\$

Converlang

école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl
(514) 278-5309 www.converlang.com

loto-québec

Banco

Tirage du 2000-09-26

03	05	11	12	14
15	20	27	28	29
31	38	44	48	56
59	61	65	66	68

NUMÉRO: 009407

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.
En cas de discordance entre cette liste et la liste officielle de LQ, cette dernière a priorité.

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à **50%**

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrière
(514) 344-1400

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Rôle d'évaluation foncière

Avis est donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Montréal, qui sera en vigueur durant les exercices financiers 2001, 2002 et 2003, a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2000.

Toute personne qui désire le consulter peut le faire au bureau Accès Montréal Ville-Marie, à l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Des renseignements sur le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière peuvent être aussi obtenus dans tous les bureaux Accès Montréal, durant les heures normales d'ouverture.

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue à la section I du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être recevable, une demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2001;
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible dans les lieux de dépôt de la CUM mentionnés ci-dessous ainsi que dans tous les bureaux Accès Montréal;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 131 de la CUM et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande;
- être déposée aux endroits suivants à la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ou envoyée par courrier recommandé :

Service de l'évaluation
Division Est
110, boul. Crémazie Ouest
11^e étage
Montréal (Québec)
H2P 1B9

Service de l'évaluation
Division Est
7101, rue Jean-Talon Est
Bureau 1110
Anjou (Québec)
H1M 3N7

Service de l'évaluation
Division Ouest
1868, boul. des Sources
Bureau 500
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5R2

Montréal, le 27 septembre 2000

La greffière,
Diane Charland

DEVENEZ CONSULTANT(E) À TEMPS PARTIEL OU À PLEIN TEMPS

Il vous est possible de gagner des revenus substantiels comme CONSULTANT à temps partiel ou à temps plein en travaillant de votre maison ou de votre bureau. Les honoraires moyens chargés par les consultants sont actuellement de 157 \$ l'heure. Assistez à ce séminaire et transformez vos soirées et vos fins de semaine (ou à plein temps) en une source de revenus exceptionnels et atteignez le prestige et la reconnaissance d'être professionnel. Les besoins de consultation croissent actuellement à un rythme de plus de 20% annuellement.

QUI DEVRAIT ASSISTER À CE SÉMINAIRE ? Tous les hommes et toutes les femmes qui ont acquis des connaissances au cours de leur vie soit par éducation ou par expérience : administrateurs, ingénieurs, éducateurs, spécialistes en ressources humaines, militaires à la retraite, étudiants gradués, auteurs, retraités, professionnels de la vente et du marketing, spécialistes en informatique, comptables, spécialistes de l'immobilier, avocats, notaires, bref : toutes personnes intéressées à profiter de l'actuelle demande croissante de consultants.

CE QUE VOUS APPRENDREZ DURANT CES 6 HEURES : Comment établir vos honoraires • Comment vendre vos connaissances • Comment établir votre pratique de consultant • Comment établir un besoin permanent pour vos services • Comment éviter de donner vos connaissances gratuitement • Les 9 situations qui requièrent les services de consultant • Comment créer une demande pour vos services • Contrat de performance • Facturation / collection / contrats • Savoir quand refuser un contrat de consultation • Les opportunités offertes par les gouvernements • Et beaucoup d'autres points.

Le samedi 30 septembre de 9 h à 16 h

Hilton Aeroport Dorval
12555, Côte-de-Liesse
Dorval

Prix : 250 \$ + taxes (matériel de cours inclus)

Réservez dès maintenant au : (450) 679-0261

Conférenciers : Jacques Lépine, M.B.A.

GINETTE MÉROZ, avocate

Groupe Forsythe International Inc.

www.forsythegroup.com



L'aventurier français Rémy Bricka a passé cinq mois en mer sur ses skis-flotteurs.

« J'ai failli mourir deux fois », dit Bricka

ALEXANDRE PEYRILLE
Agence France-Presse

STRASBOURG – Rémy Bricka, qui a été recueilli sain et sauf dimanche au sud de l'île américaine d'Hawaï après cinq mois de mer, a « failli mourir deux fois » lors de sa tentative de traversée du Pacifique à skis-flotteurs.

Joint par téléphone satellitaire sur le catamaran affrété par sa femme pour le secourir alors qu'il était en perdition, Rémy Bricka a confié à l'AFP que la première fois, « c'est quand j'ai plongé pour récupérer un cache-yeux que j'utilisais pour dormir. Un requin m'a frôlé la jambe. Je crois que je n'ai jamais nagé aussi vite pour remonter dans la nacelle », a-t-il raconté.

« La deuxième fois, je suis tombé à l'eau à cause d'une déferlante. Je me suis hissé jusqu'à la nacelle, mais mon pied était bloqué dans un des skis. Je n'arrivais pas à déchausser et j'ai vu trois ou quatre requins tourner autour de moi. Finalement j'ai réussi *in extremis* à me dégager, mais j'ai perdu le ski avec la botte dessus », a-t-il relaté.

Cet Alsacien de 51 ans a eu de sacrées frayeurs, comme le jour où un cargo est passé à quelques mètres de lui, peu après son départ, mais il retient surtout que son périple lui a permis « d'aller au bout de (son) rêve, au bout de (lui-même) ». « Ça m'a changé à jamais, c'était une sorte de retraite très bénéfique, une recherche personnelle et spirituelle », a-t-il lancé.

Sur le catamaran le ramenant vers la terre ferme, Rémy Bricka s'est autoproclamé « pèlerin du Pacifique », euphorique et « content de retrouver des êtres humains » après être passé par des moments de « souffrance extrême ».

Jadis homme-orchestre, toujours compositeur de chansons pour enfants, il compte désormais écrire un livre pour raconter son odyssée. En attendant, il est inarrêtable sur son parcours. « Vous comprenez, je suis heureux de parler, après 153 jours de mer », s'excuse-t-il.

Lundi vers 17 h 00 GMT, il pensait arriver à Kano (Hawaï) « dans une trentaine d'heures ». Ensuite il compte vite rentrer en France, mais d'abord, il faut qu'il trouve un endroit pour stocker sa nacelle qu'il n'abandonnerait pour rien au monde : « Je veux la garder : pendant 153 jours, c'était ma maison, mon île flottante. »

Question alimentation, cet « Alsacien pour de bon », natif de Niederbronn-les-Bains, rêve d'une bonne choucroute : « J'en ai marre de manger du poisson. »

Rémy Bricka a été repêché par son épouse, un médecin, un spécialiste du repérage en mer et le rameur breton Jo Le Guen « dans un état de fraîcheur étonnant », selon ce dernier. « Je ne m'attendais pas à le retrouver en aussi bonne santé », a confié M. Le Guen qui avait dû être amputé de plusieurs orteils après sa tentative de traversée du Pacifique Sud à la rame.

« Le marcheur sur l'eau » était parti le 24 avril de Los Angeles et comptait rallier en six mois Sydney — soit 14 000 kilomètres — seul sur des skis-flotteurs de plus de quatre mètres de long, équipé d'une pagaie et d'un cerf-volant pour utiliser la force du vent. Il tirait derrière lui une nacelle de survie insubmersible contenant vivres et matériel et dans laquelle il pouvait dormir.

CLUB 1402 HOMME

Costumes exclusifs importés d'Italie de 399 \$ à 499 \$

Tissus griffés :

- Cerruti 1881
- Zegna
- Marnotto
- Zignone - etc.

1118, rue Ste-Catherine Ouest 2e étage, Montréal • (514) 861-3636

Heures d'ouverture : Lun. au ven. 10 h à 18 h • Sam. 10 h à 16 h

Ouvrez les portes du négoce international!

Cours de commerce international

“ La pratique du commerce international ”

Un cours pratique complet de 63 heures donné par des professionnels actifs dans tous les domaines du commerce international : marketing international logistique, modes de paiement, gestion des risques, calcul de prix, négociation, contrats, financement, internet, plan d'affaires, montage d'entreprise, etc.

Manuel de 400 pages et documentation inclus.
Cours éligible au crédit d'impôt remboursable (Loi du 1 %).
(dépense de formation déductible de l'impôt des particuliers)

Certificat émis par : Québec Industrie et Commerce

• Du 2 octobre au 18 décembre 2000 (français)
• Du 3 octobre au 12 décembre 2000 (anglais)
Attention! Nombre de places limitées par session
Frais : 995 \$ (+TPS et TVQ)

ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
Vous pouvez réserver par téléphone, par fax ou sur notre site web
Tél. : (514) 286-1042 - Fax : (514) 848-9986
Internet : <http://www.amceq.org> Courriel : info@amceq.org

Internet à l'assaut de l'éducation

MARIE-ANDRÉE AMIOT

PLUS DE 70 MILLIONS de personnes suivront un cours sur Internet cette année. Après avoir chamboulé les secteurs de la musique, de la télévision, du cinéma et du commerce traditionnel, Internet est en train de se faufiler dans l'univers de l'éducation et de la formation.

Voilà le constat étonnant qui émane d'un rapport de veille commandé par le Consortium multimédia CESAM (Centre d'expertise et de services en applications multimédias). Les auteurs de ce rapport, le quatrième relié aux nouvelles technologies, notent que les études à distance, qu'il s'agisse de cours universitaires ou de formation continue au sein d'une entreprise, est en pleine ébullition et a même initié un néologisme : l'éduformation.

Selon les auteurs du rapport, les marchés de l'éducation et de la formation sur Internet représentent des investissements majeurs dont la valeur dépasse déjà le milliard de dollars. Les quatre grands de l'industrie aux États-Unis, Kaplan, Knowledge Universe, Pearson et Sylvan, qui offrent des cours autant aux entreprises qu'aux élèves en difficulté, ont investi 4,2 milliards US dans diverses acquisitions durant la première moitié de l'an 2000. De ce montant, près de 30 % de ces nouveaux investissements en éducation et formation sont reliés à des projets sur In-

ternet. Plus près de nous, des sommes importantes ont été investies récemment par les firmes de capital de risque et les fonds publics. Lundi, le Fonds de l'autoroute de l'information annonçait cinq nouvelles subventions totalisant 1 100 000 \$ dont quatre à des projets touchant l'éducation.

Ces montants importants ne surprennent pas Peter F. Drucker, un économiste qui, malgré ses 90 ans, a toujours la réputation d'être un redoutable analyste de la gestion. Selon lui, la révolution qu'annonce Internet ne passe pas entièrement par le commerce électronique contrairement à la pensée populaire, mais est avant tout un bouleversement social surtout s'il est relié à l'apprentissage. L'influence d'Internet sur les études supérieures sera plus importante que dans les autres secteurs d'activité parce que notre société, basée sur l'économie du savoir, évoluera dans la mesure où on reconnaîtra que l'éducation ne se limite plus aux premières années de la vie, mais doit se poursuivre à long terme.

Le problème des universités et des artisans de l'éducation n'est pas tant le nombre imposant de personnes qui s'inscrivent à des cours, mais que ces acteurs traditionnels doivent travailler de pair avec de nouveaux joueurs, souvent très puissants.

Plus de 90 000 écoles, collèges et universités offrent des programmes à distance en Amérique du Nord. Si certains greffent leurs cours à leur site Internet,

d'autres privilégient des partenariats avec des entreprises extérieures et créent même des établissements virtuels.

Parmi les problèmes anticipés et notés dans le rapport, la mise en ligne de contenus pédagogiques soulèvera sans doute des questions de propriété intellectuelle. À qui en effet appartient un cours et comment doit-on payer les auteurs ?

La notion d'enseignement à distance remet en cause le rôle de l'enseignant. Marcel Messier, président du conseil d'administration du CESAM, note qu'un cours sans formateur n'est qu'un livre numérisé. « Il faut s'assurer que les étudiants poursuivent leurs études et terminent leur formation. Pour ce faire, il faut des enseignants formés pour répondre aux nouvelles exigences. »

Ces rapports de veille sont fort attendus, comme a pu le constater Philippe Le Roux, associé du cabinet de consultants VDL2 et l'un des auteurs du rapport qui a présenté ses données devant une salle comble d'invités venant de divers milieux, de l'éducation au gouvernement, de cabinets de comptables et d'entreprises en nouvelles technologies. La dernière édition, qui traitait de l'impact des nouveaux médias sur la télévision, avait été téléchargée sur Internet par 10 000 personnes.

On peut se procurer le rapport gratuitement à partir du site du Consortium Multimédia CESAM : www.cesam.qc.ca/veille

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Notre fameux solde annuel est de retour!

Grande vente d'écoulement en septembre

Un mois de rabais fabuleux dans les magasins Linen Chest!

Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Wamsutta CANNON

SHEFTEX Dan River

lawrence Springmaid

MARTEX Fieldcrest

Couvres-matelas « Easy fit » - simple 9⁹⁵

Douillettes réversibles Simple, double, grand Toutes grandeurs 29⁹⁵

SIMMONS Beautyrest Oreiller 7⁹⁵ Oreiller de duvet blanc 27⁹⁵

Ensemble en percale À partir de 6⁹⁵ Wamsutta Springmaid

Ensemble de draps en percale 180 fils au pouce carré Simple 16⁹⁵

Taies d'oreiller en super percale Assortiment d'imprimés légères imperfections paire 2⁹⁵

Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Édredons de duvet d'oie blanche Construction en cloisons 12 po Simple 79⁹⁵ Grand 109⁹⁵ Double 99⁹⁵ Très grand 149⁹⁵

Bain

MARTEX STEVENS Cannon Fieldcrest

Serviettes Excalibur Bain 6⁹⁵ Essuie-main 4⁹⁵ Débarbouillette 2⁹⁵

Descentes de bain 5⁹⁵ Débarbouillettes 99⁹⁵ Essuie-mains 1⁹⁵ Sièges rembourrés 9⁹⁵ Sorties de bain en rainure 29⁹⁵ Rideaux de douche en plastique variés 4⁹⁵

Parures de fenêtres

HunterDouglas SILHOUETTE • DUETTE • LUMINETTE

Jusqu'à 60% de rabais sur le prix suggéré

Levolor® Holican Service à domicile gratuit 331-5260

Stores horizontaux et verticaux • stores plissés • stores en bois • romains tentures • dentelles • cantonnières bouffantes • parures complexes • tissus et plus encore!

Couverts

Dali Matte couverts de style européen acier inox. 10 modèles disponibles Ensemble de 20 pièces service de 4 de 99⁹⁵ à 129⁹⁵

Batteries de cuisine

LE CREUSET demeyere BRUNO MAGLI T-FAL LAGOSTINA

Phillip Richard Collection 10 Pièces acier inox. 18/10 batterie et ustensiles en prime Prix sugg. 260⁰⁰ Notre prix 129⁹⁵

Articles-cadeaux

Plat à service caviar et vodka plaqué argent Solde 129⁹⁵

Articles maison

KRUPS Premium Machine à café 159⁹⁵

Lits en laiton et fer, tapis et boutique pour bébé

La plus grande sélection aux plus bas prix garantis! lepine Moniqueau

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50% sur la porcelaine, la verrerie, la coutellerie, les batteries de cuisine et les articles-cadeaux! ROYAL ALBERT

BOL GRATUIT À l'achat d'un couvert à cinq morceaux

Sur les 10 meilleurs motifs, dont... Old Country Roses Ens. 5 morc. prix sugg. 210⁰⁰ Notre prix 104⁹⁵ Recevez 1 BOL GRATUIT D'UNE VALEUR DE 82 \$

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

Centre Rockland 341-7810

Place Portobello Brossard 671-2202

Les Galeries Laval 681-9090

Les Proménades de la Cathédrale 282-9525

Garantie 30 JOURS

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

+

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

27 septembre 2000

Page A12 manquante

| INTERDICTION DE L'AMIANTE |

L'industrie québécoise relance sa croisade sur l'innocuité de la chrysotile-ciment

ANNE de LOISY

Les travailleurs de l'amiante des régions d'Abestos et Thetford Mines ont lancé hier une campagne pour « promouvoir l'amiante et contrer le lobby anti-amiante ». Cette action qui fait suite au rejet par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le 18 septembre, de la plainte déposée par le Canada contre la France en raison de l'interdiction par cette dernière, depuis le 1^{er} janvier 1997, de la fabrication, de l'importation, de l'exportation et de la mise en vente de produits contenant de l'amiante.

Le comité de trois experts de l'OMC a donné gain de cause à la France, soutenue par l'Union européenne, en estimant que sa décision était fondée sur des raisons sanitaires. Une directive d'interdiction du commerce et de l'usage de l'amiante a en effet été adoptée en juillet 1999 et devra devenir effective partout en Europe au plus tard en 2005. À ce jour, seuls trois États européens ne l'ont pas encore adopté.

« L'industrie de l'amiante a été complètement abasourdie par cette décision », a déclaré Roland Beaulieu, commissaire industriel de la région de Thetford Mines et porte-parole de la campagne qui déclare que l'industrie canadienne n'avait pas jugé nécessaire d'intervenir auprès de l'OMC, l'approche ayant été faite par le gouvernement canadien. Le mouvement a donc décidé d'envoyer, avant Noël, une délégation

de l'industrie au siège social de l'OMC à Genève « avec toute la documentation scientifique et technique nécessaire pour rappeler que l'amiante peut être utilisée de façon sécuritaire ».

« Le mouvement se base sur plusieurs études réalisées au Canada, en Australie et aux États-Unis et principalement sur des études menées dans les années 80 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui statue que les produits d'amiante de type chrysotile-ciment ne constituent pas un risque significatif pour la santé publique ou l'environnement », précise Roland Beaulieu. Il ajoute que, depuis 30 ans, l'industrie est totalement sûre grâce aux normes établies par les gouvernements du Québec et du Canada.

« La fibre chrysotile, seule variété d'amiante produite commercialement au Québec, est encapsulée dans une matrice de ciment ou de résine, ce qui empêche l'émission de fibre et en fait un matériau sécuritaire tant pour la santé des travailleurs que pour la santé de la population en général », explique Raymond Cimon, autre porte-parole du mouvement et lui-même travailleur de l'amiante.

L'amiante sert principalement à la fabrication de matériaux de construction en chrysotile-ciment, de matériaux de friction et de joints et garniture à haute température qui seraient utilisés par exemple sur Challenger, les filtres pour le vin français et les freins des automobiles de General Motors.

Avis contradictoires

L'étude de l'OMS a pourtant été fortement décriée dans le monde. Dans un article du *Monde diplomatique* daté de juin 2000 et intitulé « La stratégie criminelle des industriels de l'amiante », Annie Thébaud-Mony, journaliste et direc-

trice de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) donne son opinion. « Entre 1930 et 1960, les industriels s'évertuent à empêcher la diffusion des connaissances sur le lien entre l'amiante et les maladies respiratoires — dont le cancer — afin d'éviter des condamnations. Pendant les années 80 et 90, la polémique se déplace sur le terrain des organisations internationales. Sous couvert de rapports « officiels » de l'OMS et du Bureau international du travail (BIT), les « experts » de l'industrie vont tenter de faire accepter comme vérité scientifique un double message :

1. l'amiante blanc (chrysotile) est peu ou pas toxique ;
2. son usage « contrôlé » est possible.

Ces tentatives échouent sous la pression de chercheurs non liés aux industriels, qui dénoncent l'instrumentation des organisations internationales par les lobbies.

Premier producteur mondial d'amiante et deuxième exportateur derrière la Russie, le Canada était le principal exportateur d'amiante vers la France avant la décision prise par la France et l'Union européenne et confirmée par l'OMC.

Dans son article, Annie Thébaud-Mony accuse le Canada de mener une intense activité diplomatique au sujet de l'amiante. « En 1994, au Brésil, à l'occasion d'un séminaire international organisé par le ministère du Travail, son ambassadeur exprime auprès de sept ministres la préoccupation de son gouvernement au sujet d'un accord entre l'État brésilien et les partenaires sociaux pour l'arrêt progressif de l'usage de l'amiante dans des matériaux de frictions. En 1997, l'ambassade du Canada à Séoul obtient du gouvernement coréen le retrait d'un étiquetage signalant les dangers de l'amiante canadien im-

porté. En Europe, Ottawa multiplie les pressions après l'interdiction française. Non sans succès : M. Blair retarde de deux ans la décision d'interdiction préconisée par les autorités britanniques de santé publique, en échange du soutien canadien dans la crise de la « vache folle » ».

Le 22 septembre dernier, en France, Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité a annoncé la création d'un fond d'indemnisation de deux milliards de francs, soit 400 millions de dollars canadiens pour toutes les victimes de l'amiante. En mai dernier, le tribunal de Marseille a, pour la première fois, mis en cause l'État français, « responsable » du décès de quatre employés de chantiers navals, « par retard fautif à édicter des normes plus sévères quant à l'inhalation de fibre d'amiante en milieu professionnel ».

Malgré cela, l'industrie canadienne qui emploie actuellement 1800 personnes « est convaincue d'avoir été malmenée par le lobby anti-amiante et est persuadée du bien fondé de sa démarche », souligne M. Beaulieu. En plus de l'OMC, le mouvement qui se veut populiste, souhaite rencontrer des représentants des gouvernements du Québec et du Canada.

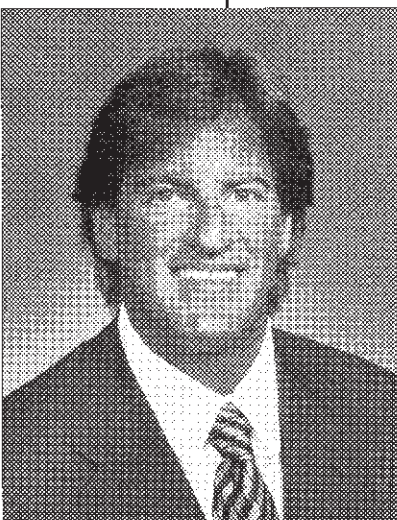
« Il est certain qu'il y a eu des problèmes, il y a une trentaine d'années, au niveau de l'environnement et de l'exposition aux fibres, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui », ajoute optimiste M. Cimon.



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Gilles Messier, travailleur à La John's Mansville, était de la délégation des régions d'Abestos et Thetford Mines qui ont lancé hier une campagne pour « promouvoir l'amiante et contrer le lobby anti-amiante ».

ISRAËL, À MES YEUX



Stephen R. Bronfman

J'avais 19 ans quand j'ai visité Israël pour la première fois. Depuis ma plus jeune enfance, ce pays avait été le sujet de conversation au repas familial. J'ai grandi avec un très fort sentiment d'appartenance envers Israël, ayant appris que tout Juif est responsable de son avenir. Ce sont les valeurs que j'emporte avec moi à chaque fois que je me rends au pays.

À 21 ans, je suis retourné en Israël pour travailler avec un conservateur de parc à Eilat. Cette expérience a éveillé en

moi un intérêt pour l'écologie israélienne. Au Golfe d'Eilat, j'ai fait de la plongée sous-marine dans les eaux les plus bleues que j'ai jamais vues. J'ai voyagé dans tout le pays, grimpant les vallées fertiles et les collines. Je reste encore membre de plusieurs organisations locales de conservation environnementale et j'appuie un plan maître en vue de protéger les espaces ouverts à travers le pays.

Ma famille a investi dans la croissance économique d'Israël, premièrement par Claridge Israël et maintenant par le biais de Koor, la plus importante société de portefeuille en Israël. Mon arrière-grand-père maternel, Paul Baerwald, était l'un des fondateurs du Joint Distribution Committee, organisme qui aide les immigrants à s'intégrer à la société israélienne. Mon père, Charles, a étendu son engagement envers la jeunesse juive de la Diaspora en créant Birthright Israël. Ma sœur, Ellen, et moi-même appuyons des voyages de la jeunesse en Israël par le biais du Centre canadien des expériences en Israël.

Une géographie remarquable, une économie en pleine effervescence et une patrie éternelle pour tous les Juifs. Voilà ce qu'Israël est à mes yeux.

Cette série est co-commanditée par:



L'adresse centrale des services philanthropiques et communautaires juifs de Montréal



Inspirée du American Jewish Committee

ENTENTE SUR LA REVENDICATION TERRITORIALE GLOBALE DES DÉNÉS ET MÉTIS DU SAHTU

Candidature aux nominations au conseil d'arbitrage

Le Secrétariat du Sahtu, le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest cherchent des personnes qui aimeraient être nommées au conseil d'arbitrage du Sahtu qui a été mis sur pied par suite de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu.

Le Conseil d'arbitrage a la responsabilité d'entendre et de résoudre les litiges entourant l'interprétation ou l'application de la Revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu.

ON DONNERA LA PRÉFÉRENCE AUX CANDIDATS QUI SONT RÉSIDENTS DU CANADA ET RENCONTRENT LES CRITÈRES SUIVANTS :

- Antécédents d'arbitre, membre d'un tribunal administratif ou expérience dans la conduite d'audiences publiques ou familiarité avec les procédures d'audience;
- Familiarité avec l'Entente sur les revendications territoriales globales des Dénés et Métis du Sahtu, le Plan de mise en oeuvre et les questions qui peuvent être soumises à l'arbitrage;
- Familiarité avec la culture autochtone, les coutumes et le mode de vie;
- Capacité de s'exprimer clairement, oralement et par écrit.

Une compréhension des principes juridiques, de la présentation de la preuve et une familiarité avec l'interprétation des lois seraient aussi un atout.

La date limite des candidatures est le 13 octobre 2000. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par fax à (819) 994-1249 ou à l'adresse suivante :

Direction de la gestion des activités de mise en oeuvre
Affaires indiennes et du Nord Canada
Pièce 1550 - 25, rue Eddy
OTTAWA (Ontario) KIA 0H4



Gouvernement du Canada

Government of Canada



Northwest Territories Canada



The Sahtu Secretariat Inc.

CRISTAL

Vous avez de beaux verres ébréchés?

Nous allons polir les bords et les rendre réutilisables

8\$ plus taxes par verre

Lalique, Waterford, Daum, Val St-Lambert, Rosenthal, etc.

Nous réparons tout... sauf les cœurs brisés.

M. FIX-IT
CENTRE DE SERVICE

4652, boul. Décarie
(514) 484-8332
www.mrfixit.com

Depuis 1950

Nous habillons les fenêtres!

HunterDouglas
Levolor
Holican

Quel que soit votre style... quel que soit votre budget... nous pourrions habiller vos fenêtres de centaines de façons.

Ajoutez de l'éclat à vos fenêtres, appelez notre service d'achat à domicile ou visitez le magasin Linen Chest le plus près de chez vous.

Politique de bas prix garantis

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas. Si vous trouvez la même merchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respectons ce prix, mais nous vous accordons un rabais additionnel de 10 %.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202

Xiomara Michaël-Ménard, 3 ans. Greffée du foie.

Transfusée 2 fois

Donner du sang, une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

27 septembre 2000

Page A14 manquante

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

27 septembre 2000

Page A15 manquante

Pas de gouvernement régional au Nunavik sans la conclusion d’une entente avec les Cris

Les territoires des Cris et des Inuits se chevauchent au nord du 55^e parallèle

PAUL ROY

QUÉBEC — Les Cris de la Baie-James viennent de jeter un pavé dans la mare de la Commission du Nunavik. Ils la préviennent qu’une portion considérable de leur territoire ancestral chevauche celui des Inuits du Nunavik, au nord du 55^e parallèle, et que tant que les questions liées aux droits des Cris et des Inuits n’y seront pas résolues, aucune structure gouvernementale ne pourra y être établie.

« Ce qu’on a dit aux commissai-

res, c’est qu’ils ne peuvent mettre en place un gouvernement régional (au Nunavik) tant qu’ils ne se seront pas entendus avec les Cris », résume Roméo Saganash, directeur pour le Québec du Grand conseil des Cris. « Notre territoire traditionnel s’étend jusqu’au 58^e parallèle et nous y possédons encore des droits non résolus. »

En novembre dernier, les gouvernements du Canada et du Québec s’entendaient avec les Inuits du Nunavik sur la création d’une com-

mission tripartite chargée de faire des recommandations sur une forme de gouvernement pour le Nunavik. Ces recommandations sont attendues d’ici la fin de décembre, mais elles ne devraient pas être rendues publiques avant mars 2001.

Le Nunavik est un territoire de 660 000 km carrés couvrant la partie du Québec située au nord du 55^e parallèle et dont les Inuits constituent 88 % des 10 000 habitants.

Pour les Cris, le mandat et la dé-

marche de la Commission du Nunavik sont « lourds de préjugés envers le peuple cri ». « Les seuls autochtones qui se sont vu accorder un rôle dans la négociation du mandat ou de la démarche de la Commission sont les Inuits. Cette omission est stupéfiante, étant donné que les consultations et les recommandations concerneront les droits fondamentaux des Cris. »

Si les Cris en ont contre les gouvernements et leur Commission, ils se gardent bien d’accabler les Inuits. « Lors de notre passage de-

vant la Commission, les commissaires inuits nous ont fait part de leur compréhension du problème », signale d’ailleurs Roméo Saganash. Normal, selon lui : « Ça fait des millénaires qu’on partage le territoire et ses ressources. »

Au ministère québécois des Affaires autochtones, hier, on a refusé de commenter la sortie des Cris de la Baie James. Une porte-parole du ministre Guy Chevrette a indiqué que pour le moment, on se bornait à attendre le rapport de la Commission du Nunavik.

L’avenir politique du Québec, une affaire interne, selon le gouverneur du Wisconsin

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

MADISON, Wisconsin — L’avenir du Québec est une affaire interne entre les Québécois et les Canadiens. Les Américains doivent se tenir éloignés de ce dossier, a soutenu mardi le gouverneur du Wisconsin, Tommy G. Thompson.

Le gouverneur Thompson a formulé cette remarque à l’issue d’une rencontre d’une heure avec le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard.

Le gouverneur était interrogé par un journaliste américain qui demandait si la question de la souveraineté du Québec avait été à l’ordre du jour de la rencontre.

Cela n’a pas été le cas, a expliqué le gouverneur Thompson. La rencontre entre les deux hommes a plutôt porté sur la collaboration grandissante entre les deux États et a donné lieu à la signature d’une entente de coopération.

En vertu de cette entente, il y aura échange d’étudiants entre les institutions universitaires du Québec et du Wisconsin, notamment aux fins de favoriser l’apprentissage d’une langue seconde.

Un autre volet de l’entente couvre des jeunes assistés sociaux

ayant de la difficulté à réintégrer le marché du travail. On prévoit mettre en place pour quelques-uns d’entre eux des stages de formation dans l’autre État. Cette entente a été contresignée par l’Office Québec-Amérique pour la jeunesse et par le Wisconsin Department of Workforce Development.

Une troisième entente vise à favoriser un programme d’échange d’étudiants de niveau collégial entre le Cégep International et le Technical College de Madison.

Enfin, une quatrième entente touche des échanges de professeurs et d’étudiants des instituts d’agriculture et d’agroalimentaire des deux États.

Le gouverneur Thompson, qui est président du conseil d’administration de Amtrak (le vis-à-vis américain de Via rail), a également manifesté de l’intérêt pour accroître les achats américains de trains rapides Bombardier, notamment dans des projets de transport rapide entre les villes de la ligne Boston-New York et Washington.

Les Américains ont déjà acheté pour 750 millions \$ de véhicules du géant québécois.

L’intention est d’autant plus significative du fait que le gouverneur du Wisconsin est présenté

dans les journaux américains comme un futur Secrétaire aux transports en cas de victoire du candidat Bush aux élections présidentielles américaines.

Le gouverneur Thompson a invité ses concitoyens du Wisconsin à multiplier les relations avec le Québec, rappelant que ce sont les ancêtres des Québécois qui ont été les premiers Blancs à explorer cet État du Mid-West, au 18^e siècle.

Investissements

Par ailleurs, la firme Alfalight, sise dans la capitale du Wisconsin, Madison, a annoncé l’ouverture dès janvier 2001 d’une succursale au Québec. Il s’agit d’un investissement d’une dizaine de millions de dollars.

Cette succursale sera située à Vaudreuil-Dorion et une centaine de chercheurs ultraspécialisés y travailleront. Alfalight développe des diodes laser de haute intensité.

Le président de l’entreprise, Eric Apfelbach, a indiqué que c’est la haute qualification de la main-d’oeuvre québécoise dans ce secteur technique de pointe qui l’avait incité à choisir la région de Montréal pour y implanter une nouvelle succursale de son entreprise.

au point par la firme québécoise Médicag.



Le premier ministre Lucien Bouchard, et le gouverneur du Wisconsin, Tommy Thompson, se sont adressés aux journalistes, après la signature d’une entente de coopération permettant l’échange d’étudiants entre les universités du Québec et du Wisconsin. L’exercice a pour but de favoriser l’apprentissage d’une langue seconde.

| ASSURANCE PARENTALE |

Pas question d'un régime complémentaire à celui d'Ottawa, tranche Pauline Marois

KATIA GAGNON

QUÉBEC – Il n'est pas question que Québec emboîte le pas à la suggestion d'Ottawa et mette sur pied un régime d'assurance parentale qui viendrait simplement compléter celui du fédéral, a clairement établi hier la ministre de la Famille, Pauline Marois, puisque cette offre fédérale constitue un véritable « cadeau de Grec ».

À la première journée d'une commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi qui crée un régime d'assurance parentale québécois, la ministre Marois a rejeté la suggestion du fédéral, qui lui propose de mettre sur pied un programme complétant les sommes accordées par le fédéral aux parents, plutôt que de rapatrier 530 millions de la caisse fédérale d'assurance-emploi pour bâtir son propre programme.

« Ce n'est pas une possibilité que nous envisageons. On se bat contre Ottawa pour éviter des doubléments de services, alors on ne va pas faire ce qu'on reproche à Ottawa de faire », tranche Mme Marois, qui espère qu'avec un pro-

jet de loi adopté au Québec, Ottawa n'aura d'autre choix que de laisser le Québec implanter son régime dès janvier 2002. Quant à la possibilité que le Québec implante seul ce nouveau programme, c'est « financièrement impossible », dit-elle.

À la Régie des rentes, qui serait responsable de l'administration du nouveau régime d'assurance parentale, dont le coût est évalué à 660 millions par an, on estime que la proposition fédérale constitue un véritable « cadeau de Grec », puisqu'un tel régime complémentaire représenterait un véritable « dédale administratif » pour les usagers.

Mais même si Québec et Ottawa ne sont qu'à 60 millions d'une entente, les négociations s'annoncent ardues entre les deux paliers de gouvernement. Si elles achoppent, certains croient que Québec, plutôt que de traîner le fédéral en justice, comme il a menacé de le faire, devrait mettre sur pied un tel programme complémentaire. Pour deux chercheuses de l'Institut de recherche en politique publique, c'est là l'alternative à un programme purement québécois.

« Le gouvernement devrait considérer avec attention la possibilité de mettre sur pied un programme québécois autonome et complémentaire au programme canadien. Advenant une impasse dans les négociations, Québec devra décider qui, du bien-être des enfants ou



Pauline Marois

des conflits intergouvernementaux, aura préséance », estiment Sarah Fortin et Carole Vincent.

Les libéraux sont eux aussi en faveur d'une telle éventualité, indi-

quant la critique en matière de politique familiale, Russell Copeman. « Le gouvernement a une obligation de résultat dans ces négociations. Mais ultimement, si les pour-

parlers achoppent, on a tendance à penser qu'un régime complémentaire serait plus avantageux, parce qu'il ne faut pas que les familles soient pénalisées par un conflit entre Québec et le fédéral. Et si on va en cour, ça va prendre des années à régler, et ce n'est pas dans l'intérêt des Québécois », explique-t-il.

En revanche, les syndicats sont farouchement contre une telle éventualité. « Ça deviendrait un enchevêtrement à n'en plus finir. Ce serait une bureaucratisation à outrance, une inefficacité qui n'a aucun sens. Il y a très certainement mieux à faire qu'une telle vente de feu », s'exclame la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Mais au-delà du consensus sur le principe d'un tel régime, exprimé hier par la quasi-totalité des groupes, plusieurs intervenants — l'IRPP, la Fédération des travailleurs québécois, les libéraux — s'interrogent cependant sur le financement à long terme d'un tel programme. « Quel serait l'impact pour les finances publiques québécoises de mettre sur pied un programme plus généreux ? Est-ce qu'on sait dans quoi on s'embarque », s'interroge Mme Vincent, rappelant les erreurs de planification qui ont accompagné la mise sur pied du régime d'assurance-médicaments ou l'énorme dépassement de la demande qui a caractérisé l'implantation des garderies à 5 \$.

Libérations conditionnelles: Dumont accuse Ménard de vouloir gagner du temps

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, ne cherche qu'à gagner du temps en confiant à Claude Corbo le mandat de passer à la loupe le processus de libérations conditionnelles, affirme le chef de l'ADQ, Mario Dumont.

« C'est de la mascarade », dit-il. « Faire un comité d'études de plusieurs mois quand on connaît déjà les problèmes et qu'on refuse de les régler, ça s'appelle gagner du temps, et gagner du temps en matière de détention, ça veut dire mettre à risque la sécurité du public. »

Le diagnostic est déjà connu, soutient M. Dumont qui réclame des actions immédiates. Le rapport

du vérificateur général, il y a deux ans, avait déjà identifié selon lui les lacunes des services correctionnels. Le ministre n'a qu'à mettre en oeuvre ses recommandations, soumet-il.

« La seule chose positive dans l'existence de ce mandat, c'est l'aveu de l'échec de la politique de sortie hâtive de détenus, c'est l'aveu que les quotas existent et d'un laxisme répété à l'intérieur des centres de détention », lance le leader adéquiste. « C'est épouvantable que ça ait pris la mort d'un adolescent pour réveiller le ministre Ménard », a-t-il ajouté.

M. Ménard a pour sa part indiqué hier dans un communiqué qu'indépendamment du mandat confié à l'ancien recteur de

l'UQAM, des « mesures concrètes sont prises pour assurer une surveillance plus étroite des contrevenants bénéficiant d'une ordonnance d'emprisonnement avec sursis ».

Le ministre a précisé que M. Corbo aurait le mandat d'examiner chaque étape du processus et le rôle des divers intervenants dans les libérations conditionnelles et l'encadrement des contrevenants élargis. Ses recommandations sont attendues au plus tard le 30 avril.

Il ajoute avoir pris sa décision après avoir entendu les représentations de divers intervenants. « Elle découle également de l'inquiétude suscitée et des nombreuses questions soulevées par de récents événements », note aussi le ministre.

Jacques Proulx accuse Québec de se traîner les pieds

QUÉBEC (PC) — Le président de Solidarité rurale, Jacques Proulx, accuse le gouvernement et le ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, de se traîner les pieds en retardant indûment la publication de la politique de la ruralité.

« Les ruraux ne sont pas des ci-

toyens qui vivent en dehors du Québec », a affirmé M. Proulx au cours d'une entrevue téléphonique à La Presse Canadienne, rappelant que cela fait pas moins de 10 ans qu'une telle politique est en gestation.

Ce qu'il déplore par dessus tout,

c'est cette stratégie du qui semble favoriser le modèle urbain au détriment de la population rurale. « Tout le monde est en train de faire ses affaires et on se demande ce qui va rester au bout pour les 1000 municipalités dont on ne parle même pas », a-t-il ajouté.

| SERVICES DE GARDE |

Une étude dépassée, soutient la ministre

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Une étude qui démontre que les services de garde sont plutôt médiocres à l'échelle canadienne, y compris au Québec, est dépassée puisqu'elle ne tient pas compte des récents ajustements apportés par Québec dans le cadre de sa politique familiale, affirme la ministre de la Famille, Pauline Marois.

« Peut-être que c'était vrai en 1998 parce qu'il n'était pas obligatoire, à l'époque, d'appliquer un programme éducatif précis. Mais maintenant, un tel programme existe dans toutes les garderies. Et en plus, les centres de la petite enfance sont obligés d'engager des éducatrices formées. Alors je crois que maintenant, la situation est très différente et une étude semblable ne donnerait pas les mêmes résultats », souligne Mme Marois.

Une étude ontarienne rendue publique lundi montre qu'un peu plus de 40 % des garderies canadiennes disposent d'activités éducatives de qualité. Les chercheurs de l'université de Guelph ont recueilli des données dans 234 gar-

deries dans six provinces canadiennes. Dans huit pour cent des établissements, la situation serait « préoccupante » : des lacunes marquées seraient susceptibles de « compromettre le développement des enfants ». Le Québec se situe dans la moyenne canadienne et c'est la Colombie-Britannique qui recueille les meilleures notes.

Mais, selon la ministre Marois, la situation dans les garderies québécoises a énormément évolué depuis deux ans. Au Québec, les Centres de la petite enfance sont maintenant tenus d'appliquer le programme « Jouer, c'est magique », d'inspiration américaine, qui établit un cadre éducatif bien précis.

De plus, les normes en matière de formation des éducatrices ont été relevées : auparavant, on exigeait seulement une éducatrice formée sur trois dans les garderies. À l'heure actuelle, la norme est de deux sur trois et dans plusieurs CPE, toutes les éducatrices ont été formées au cégep ou à l'université. Leurs salaires ont également été relevés depuis un an.



Pour ceux qui n'aiment pas trop la lecture, notre mission en résumé.

► **LA CLASSE E.** Pour comprendre Mercedes-Benz, il faut conduire une Classe E. Elle incarne, selon nous, tout ce qu'une voiture de luxe devrait être.

► **Intuitive.** Une transmission automatique à 5 rapports dont le mode de passage des vitesses s'adapte en fait à

vos style de conduite. Et si la voiture dévie le moindre de son cap, le Programme de stabilité électronique (ESP) corrige la situation en freinant l'une des roues ou en réduisant la puissance du moteur. Tout cela, sans que vous vous en rendiez compte.

► **Sécuritaire.** Les nombreux systèmes de protection de la Classe E — des zones à déformation progressive aux huit coussins gonflables, dont les premiers coussins-rideaux de protection pour la tête — se complètent. La sécurité fait partie intégrale du concept.

► **Que vous optiez pour une berline, une familiale ou une 4MATIC à quatre roues motrices en permanence, les mots ne suffisent pas pour décrire la Classe E.** Par contre, un essai routier vous révélera tout ce que vous voulez savoir. Pour cela, composez le 1 800 387-0100 ou visitez

notre site au www.mercedes-benz.ca
UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 67 990 \$*



Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile.

CANADA

Alliance ne fera pas d'effort particulier pour attirer des candidates

Presse Canadienne

OTTAWA — L'Alliance canadienne ne fera pas d'effort particulier pour attirer plus de candidates, a indiqué le leader du parti, Stockwell Day, bien que cette formation ne compte que trois femmes parmi ses 57 députés aux Communes. C'est la plus faible proportion de tous les partis.

Le prédécesseur de l'Alliance, le Parti réformiste, a toujours compté peu de femmes dans ses rangs.

En entrevue hier, M. Day a déclaré que son parti s'en tenait à sa tradition, qui est de laisser les mises en candidature suivre leur cours sans chercher spécifiquement à attirer des femmes.

L'Alliance ne croit pas à l'action positive stricte, a dit M. Day. « Nous croyons qu'il faut encourager tout le monde à se présenter, et nous avons des candidates de qualité (...) et cela m'encourage. »

D'autres partis fédéraux ont des stratégies différentes pour encourager les femmes à présenter leur candidature ou les aider à se faire élire. Les néo-démocrates et les conservateurs mettent des fonds spéciaux à la disposition des candidates qui estiment ne pas avoir les moyens financiers de faire campagne, ou qui ont besoin d'une aide supplémentaire pour la garde des enfants, ou d'autres dépenses.

Le premier ministre Jean Chrétien a lui-même nommé des candidates dans certaines circonscriptions — une décision que certains libéraux et d'autres ont perçue comme une insulte aux candidates compétentes.

Les députées de l'Alliance — Deborah Grey, Val Meredith et Diane Ablonczy — sont elles-mêmes réticentes à donner un coup de pouce supplémentaire aux femmes.

Mme Ablonczy, l'une des députées les plus en vue du parti en tant que critique pour les Ressources humaines, affirme qu'elle-même et d'autres seraient insultées de ne pas être traitées comme tout le monde.

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Le ministre de l'Industrie, John Manley, a indiqué hier que le gouvernement fédéral n'était pas encore en mesure de faire une offre à la firme taïwanaise Mosel Vitelic pour l'implantation d'une usine de semi-conducteurs dans la région de Montréal.

MAIS À MONTRÉAL, deux organismes d'affaires québécois ont invité les principaux acteurs dans ce dossier à faire diligence.

Jusqu'ici, le plan d'affaires soumis par la compagnie était incomplet, a toutefois expliqué le ministre à Ottawa.

« C'était impossible en juillet ou en août de faire une offre avec ce plan d'affaires. Si on fait une offre,

il y aura des conditions très claires pour s'assurer que Mosel soit bien financée par le secteur privé ainsi que par les gouvernements. »

Il a ajouté que le gouvernement fédéral avait maintenant un nouveau plan d'affaires sous les yeux, lequel sera présenté bientôt au Conseil des ministres.

« Il faut avoir un plan d'affaires qui a du bon sens, un plan technologique qui pourrait être vérifié par des experts. Avant de faire une offre à Mosel Vitelic, il faudra que nous obtenions satisfaction sur ces questions. Notre offre sera conditionnelle au plan d'affaires et aux investissements du secteur privé », a déclaré le ministre.

Appui du patronat

Pour leur part, les dirigeants du Conseil du patronat du Québec et de la Chambre de commerce du Québec ont décidé d'appuyer ostensiblement les efforts déployés par la Société générale de financement du Québec pour convaincre la

firme taïwanaise de s'amener dans la région métropolitaine.

Dans des communiqués distincts émis mardi, ils rappellent que depuis 1996 Industrie Canada tente d'attirer ici des investisseurs dans le secteur des semi-conducteurs.

« L'intérêt aux plans économique et technologique ne fait donc pas de doute », indique le président de la Chambre, Michel Audet.

« Le Canada et le Québec ont ici une occasion intéressante de s'associer pour décrocher un projet bénéfique à long terme pour le développement économique de Montréal, capitale mondiale de la haute technologie », fait valoir le président du CPQ, Gilles Taillon.

Vraisemblablement en réplique à l'attaque menée quelques heures plus tôt par la critique de l'opposition officielle en matière de finances, Monique Jérôme Forget, le leader du CPQ a dit avoir pleine confiance en la Société générale de financement du Québec (SGF).

« La SGF, principal partenaire

d'affaires de la firme taïwanaise, juge l'affaire financièrement rentable et nous considérons qu'il lui appartient de soutenir la responsabilité de cette analyse », soutient M. Taillon.

M. Audet partage cette façon de voir.

« Il ne fait pas de doute qu'il y a des risques financiers importants associés à ce projet. La Chambre de commerce du Québec n'est pas en mesure de porter un jugement sur le niveau d'aide publique requis pour assurer le démarrage du projet », écrit M. Audet.

Les porte-parole des deux organismes comptent bien que le ministre fédéral de l'Industrie, John Manley, mène rondement l'analyse du dossier de Mosel Vitelic afin de déterminer l'ampleur de l'aide fédérale « en prenant en compte la nécessité de devancer les compétiteurs internationaux qui tentent d'attirer chez eux Mosel Vitelic », a pris soin de souligner M. Taillon.

Day en a assez de voir les détenus se la couler douce

JULES RICHER
Presse Canadienne

OTTAWA — Le leader de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, veut que ça cesse : il en a assez de voir que les détenus se la coulent douce en prison en jouant au golf et en pratiquant la pêche.

Il est particulièrement outré par les photos, publiées récemment, de Karla Homolka, la montrant, souriante, en robe du soir en train de fêter un anniversaire dans les murs du centre de détention pour femmes à Joliette.

À la Chambre des communes, hier, il a lancé un appel au premier ministre Jean Chrétien pour qu'il « ordonne » aux autorités compé-

tentes de mettre un terme aux agissements d'Homolka. « Est-ce que le premier ministre, qui prétend représenter la population, va donner un ordre direct au solliciteur général pour mettre fin à ces scènes malheureuses que nous, les Canadiens, avons à regarder et que les familles des victimes assassinées doivent regarder ? » a demandé M. Day.

Le premier ministre a refusé de répondre à la question. Le solliciteur général, Lawrence MacAulay, est intervenu pour dire que le Service correctionnel avait un mandat à remplir qui est le suivant : « Les contrevenants doivent être punis et on doit tenter de les réhabiliter. »



Stockwell Day, devant la tour du parlement fédéral.

photo PC

« Ça m'a fait le plus grand bien de parler de mes difficultés d'érection à mon médecin...

... mais le bien que ça nous a fait à tous les deux!
Je n'en reviens pas! »

« Quand j'ai commencé à éprouver des difficultés, je me refusais à admettre l'existence d'un problème. Je croyais que la dysfonction érectile n'arrivait qu'aux autres, des personnes plus âgées que moi. Mais quand notre relation a commencé à vraiment souffrir de la situation, j'en ai glissé un mot à mon médecin.

J'ai appris que je n'étais pas le seul à présenter ce problème. Loin de là. Plus de 2 millions d'hommes canadiens sont atteints de cette affection à différents degrés. Je me suis également renseigné sur les modes de traitement sûrs et efficaces qui sont offerts.

La sexualité fait partie intégrante de toute relation saine, et maintenant elle fait de nouveau partie de la nôtre. »

Vous n'avez pas à endurer ce problème. Parlez dès maintenant à votre médecin de votre dysfonction érectile (aussi appelée impuissance) et des options qui vous conviennent le mieux. Ou prenez connaissance de faits encourageants en appelant le numéro ci-dessous ou en visitant le centre d'information dans Internet.

**Composez le 1 800 576-8204
ou encore visitez
le site Web à l'adresse
www.notresantesexuelle.com**

Jeunes contrevenants: les Communes se taperont plus de 3000 amendements

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La guerre de la procédure aura bel et bien lieu à la Chambre des communes. La ministre de la Justice, Anne McLellan, a rejeté hier l'appel du Bloc québécois qui demandait au gouvernement Chrétien d'amender son projet de loi sur les jeunes contrevenants (C-3) en y ajoutant un droit de retrait pour le Québec.

Cela signifie que les 2977 amendements déposés par le Bloc au projet de loi — ainsi que les 178 amendements déposés par Mme McLellan elle-même — devront être votés un par un, ce qui prendra au moins une semaine, paralysant pratiquement tous les travaux prévus à la Chambre basse.

Le porte-parole du Bloc en matière de justice, le député Michel Bellehumeur (Berthier-Montcalm) fait valoir depuis des mois que le projet de loi mis de l'avant par Ottawa sur les jeunes contrevenants est trop répressif et contredit l'approche traditionnelle du Québec en ce domaine. M. Bellehumeur affirme qu'il y a consensus au Québec sur cette question et exhorte la ministre à inclure dans le projet de loi un droit de retrait pour le Québec, ce qui lui permettrait de continuer à miser avant tout sur la réhabilitation et la réinsertion sociale.

« Ce que suggère le député, a déclaré en Chambre Anne McLellan, n'est pas nécessaire. Le projet de loi C-3 contient toute la souplesse nécessaire pour que le Québec puisse continuer à faire ce qu'il fait présentement en ce qui concerne la justice pour les jeunes. »

Si tel est le cas, dit Michel Bellehumeur, pourquoi Mme McLellan n'insère-t-elle pas cette précision dans le projet de loi ?

Les amendements déposés par le Bloc, qui s'ajoutent au 175 déposés par la ministre McLellan elle-même, paralyseront les travaux de la Chambre pour au moins une se-

maine, et cela jour et nuit. Le leader en Chambre du gouvernement, Don Boudria, a affirmé que cette façon de faire de la troupe de Gilles Ducesse coûterait cinq millions de dollars en frais inutiles aux contribuables canadiens. « C'est mal ce qu'il fait », a lancé le ministre d'État hier en parlant du député Bellehumeur, « et c'est antidémocratique ». M. Boudria a déclaré qu'il entendait bien imposer une clôture aux débats, mais qu'il ne pouvait rien faire quant à la durée des votes sur les amendements.

Michel Bellehumeur soutient de son côté que le coût d'application de la nouvelle loi sera de 300 millions de dollars de plus que celui de la loi actuelle. « Quand Don Boudria m'accuse de vouloir dépenser l'argent des contribuables, affirme le député Bellehumeur, il a tort puisque notre intention est d'éviter au gouvernement de dépenser inutilement 300 millions. »

« Depuis 28 mois, a expliqué le député bloquiste, la ministre laisse entendre qu'aucun programme québécois en matière de traitement de criminalité juvénile ne sera affecté par l'adoption du projet de loi C-3. Elle a affirmé à dix-sept reprises en Chambre que le Québec pourrait continuer à faire ce qu'il faisait en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants, et ce, par le biais d'un véritable droit de retrait. »

Selon le député, la ministre a déjà fait un premier pas en amendant son projet de loi de façon à ce que les provinces déterminent l'âge minimal des adolescents soumis à certaines mesures. « Si la ministre est capable, ajoute Michel Bellehumeur, d'octroyer un pouvoir discrétionnaire aux provinces pour la détermination de l'âge minimal pour l'application des peines pour adultes, il faut maintenant qu'elle ait le courage politique de permettre au Québec de continuer à appliquer la Loi sur les jeunes contrevenants. »

Élections fédérales: on saura dimanche... ou au printemps

VINCENT MARISSAL

OTTAWA — S'il déclenche des élections cet automne, Jean Chrétien devra d'abord convaincre ses propres députés et les organisateurs de son parti de la sagesse de sa décision avant d'affronter l'électorat.

« Nous ne sommes pas prêts, nous avons encore du travail à faire sur le terrain et les candidats sont loin d'être tous choisis ou même rencontrés », a confié à *La Presse* un ministre du cabinet Chrétien.

Le ministre « politique » du Québec, Alfonso Gagliano, a lui aussi indiqué publiquement au cours des derniers jours que son parti n'était pas prêt à partir en campagne cet automne, peut-être même dès lundi selon un scénario qui circule à Ottawa. Hier, c'était au tour du président du caucus des députés, l'Ontarien Paul DeVillers, d'exprimer sa préférence — et celle de ses collègues — pour des élections au printemps. « La majorité du caucus et la majorité des gens du parti à qui je parle préfèrent des élections au printemps », dit-il.

À la sortie de la réunion hebdomadaire de son cabinet, M. Chrétien a sciemment maintenu un flou de plus en plus indéchiffrable sur ses véritables intentions. « Je regarde les sondages, a-t-il commenté, je regarde autour, je lis ce qui s'écrit, et je regarde le défi que m'a lancé le chef de l'opposition, et j'aime les sondages. »

Soulignant au passage que quelques pays ont des élections tous les trois ans, le premier ministre continue de jongler publiquement avec de nombreuses hypothèses.

« On ne peut tenir les élections en juin à cause du recensement, et juillet n'est pas un bon mois pour faire campagne, dit-il, alors ça nous amènerait à l'automne prochain. Personnellement, je n'ai pas de problème à faire campagne en hiver parce que j'aime faire du ski, mais ce n'est pas le cas pour tout le monde. »

Dans le proche entourage de M. Chrétien, personne n'a encore reçu l'ordre de se tenir en état d'alerte à Ottawa et les affaires courantes du gouvernement se poursuivent comme prévu pour le moment. Des arrangements auraient été pris pour l'avion de campagne (un B737 d'Air Canada) et des autobus de médias, mais le Conseil privé n'a pas encore organisé les autobus du premier ministre, notamment en ce qui à trait à la sécurité des télécommunications. De plus, les députés et les présidents d'associations de comtés libérales (dans les comtés où le député n'est pas un libéral) n'ont pas reçu de directive leur disant d'accélérer les assemblées de mise en candidature. Au Québec, la majorité de ces assemblées sont prévues au cours des trois prochains mois et rien ne semble indiquer le contraire à ce jour.

Les Canadiens devraient être fixés très bientôt quant à des élec-

tions cet automne. S'il veut tenir le scrutin avant le départ d'Équipe Canada pour la Chine, le 15 novembre, M. Chrétien doit obligatoirement déclencher les élections ce dimanche pour un vote, après 36 jours de campagne, le 6 novembre.

Or, les responsables d'Équipe Canada et les 300 gens d'affaires qui sont déjà inscrits à la mission ont reçu la certitude que la tournée en Chine ne serait pas compromise. Outre les 300 gens d'affaires, Jean Chrétien a aussi mobilisé les dix premiers ministres des provinces qui n'ont à ce jour pas reçu d'indications contraires. « Des voyages comme ceux-là, ça se prépare de longue haleine, pas seulement au Canada, mais aussi en Chine où des ministres sont mobilisés pour nous recevoir », a indiqué à *La Presse* un dirigeant d'une grande entreprise québécoise.

Si le premier ministre ne déclenche pas les élections dimanche, il y a donc fort à parier qu'il se résignera à attendre au printemps, puisque décembre semble exclu pour des raisons de météo.

Les ministres de M. Chrétien, quant à eux, ne semblent pas inquiets des rumeurs d'élection. Ils n'ont d'ailleurs pas reçu la directive de modifier leur emploi du temps des prochaines semaines. Le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, par exemple, doit toujours partir au Maghreb du 10 au 21 octobre à la tête d'une mission commerciale en compagnie de 75 entreprises.



À ne pas manquer

Liquidation

complète

Tout ce qui reste
en stocks de meuble d'intérieur
Doit être liquidé

50% à 70% de rabais

3 jours
du
29 sept.
au
1er oct.

Dorénavant, Jardin de Ville se consacrera au jardin seulement

Jardin de VILLE

PATIO RAMA BOURQUE

SEULEMENT À BLAINVILLE : 771, boul. Labelle • Tél. : (450) 435-6046 • Téléc. : (450) 979-0261
Vend. : 10 h à 21 h • Sam. : 9 h à 17 h • Dim. : 11 h à 17 h

2893159

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 8 OCTOBRE

Dans la limite des stocks

Pneus RoadHandler^{MD}, RoadHandler LE et RoadHandler GT

Moitié prix

À partir de **57⁹⁹** Chac.
P155/80R13.
Rég. Sears 116,99

Avec service de changement de pneu sur place 24 heures sur 24*, garantie contre les avaries routières* et permutation gratuite des pneus tous les 10 000 km.
Série n° 55000.
RoadHandler est une marque déposée de Sears

Pneus RoadHandler		
Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chacun
P195/75R14	157,99	78,99
P205/75R14	165,99	82,99

Pneus RoadHandler LE		
Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chacun
P175/70R13	131,99	65,99
P185/70R14	149,99	74,99
P205/70R15	178,99	88,99
P225/60R16	199,99	99,99

Pneus RoadHandler GT		
Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chacun
P185/60R14	177,99	88,99
P205/60R15	192,99	95,99

Autres formats aussi en solde

ROADHANDLER

GARANTIE JUSQU'À 130 000 km CONTRE L'USURE*

Rabais 25%

Pneus WeatherHandler^{MD}

À partir de **59⁹⁹** Chac.
P155/80R13.
Après le 8 oct....**79,99**

Avec service de changement de pneu sur place 24 heures sur 24* et garantie contre les avaries routières*.
Série n° 65000.
WeatherHandler est une marque déposée de Sears; les pneus sont fabriqués exclusivement pour Sears par Goodyear

Dimensions	Après le 8 oct.	Maint.
P185/70R14	119,99	89,99
P195/70R14	123,99	92,99
P205/70R15	133,99	99,99
P185/65R14	117,99	87,99
P225/60R16	159,99	119,99

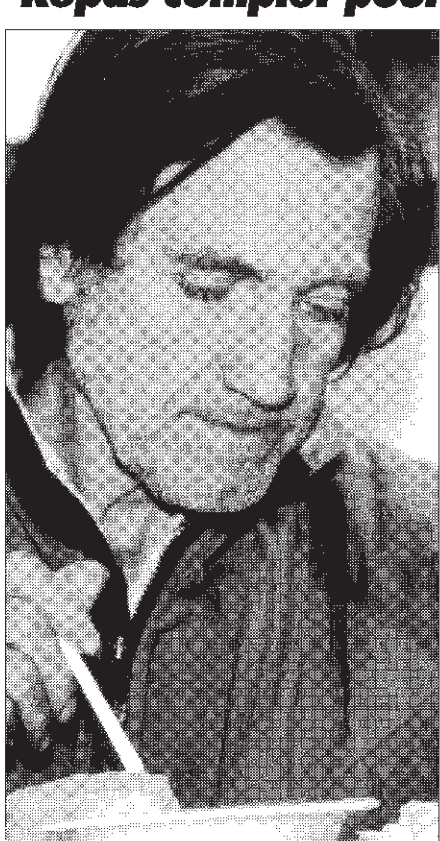
Autres formats aussi en solde

GOODYEAR

GARANTIE DE 120 000 km CONTRE L'USURE*

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

Repas complet pour l'Action de Grâce—\$1,97



Nous avons besoin de votre aide pour servir notre repas de l'Action de Grâce et procurer des repas chauds additionnels ainsi que d'autres services essentiels pour cet automne aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement \$1,97, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide pastorale qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans abri et ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

☐ \$19,70 pour aider 10 personnes

☐ \$39,40 pour aider 20 personnes

☐ \$59,10 pour aider 30 personnes

☐ \$78,80 pour aider 40 personnes

☐ \$197 pour fournir 100 repas ou des services essentiels

☐ \$_____ pour aider autant de personnes que possible

Pour facturer votre don sur votre carte de crédit Visa/MasterCard, veuillez appeler au 514-935-7729.

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt vous sera expédié par la poste.

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Villes/Prov./Code Postale _____

Téléphone(_____) _____

Veuillez faire votre chèque payable à:
LA MISSION BON ACCUEIL
C.P. 894, Succursale A, Dépt. 49730
Montréal, QC H3C 2V8
Situé au: 1490 Saint-Antoine Ouest
www.mnbawhm.com

2887205

NOTRE 108 IÈME ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL

SEARS

ANJOU* 353-7770	LAVAL* 682-1200
BROSSARD* 465-1000	ST-BRUNO 441-6603
LASALLE* 364-7310	ST-LAURENT* 335-7770

*COMPOSEZ LE POSTE 228

NP0950400

*Détails complets chez Sears

PAS DE PAIEMENT

AVANT MARS 2001

pour tous les services et produits automobiles de plus de 200 \$

Détails en magasin

Copyright 2000, Sears Canada Inc.

Sears. Les beaux côtés de votre vie.SM

MONDE

Lembargo contre l'Irak battu en brèche

Moscou, Paris, Amman et Damas défient Washington et s'ouvrent à Bagdad

JOONEED KHAN

LA PRÉSIDENTE Clinton tire à sa fin, Russes, Européens et Arabes alimentent une noria d'atterrissages civils à Bagdad, la pleine production du pétrole irakien pourrait soulager les prix, et même le Comité des sanctions de l'ONU n'a pu s'entendre lundi sur la politique à suivre : l'embargo contre l'Irak va-t-il être levé ?

Pas à entendre la secrétaire d'État Madeleine Albright, qui a dit hier que les États-Unis étaient « préoccupés » par la reprise des vols vers l'Irak. Mme Albright a déjà dit, au réseau CBS, que le demi-million de bébés irakiens morts des suites de l'embargo était « un prix raisonnable à payer » pour la paix dans le Golfe.

L'Irak est soumis à un régime de sanctions mis en place après son invasion du Koweït en août 1990, et à un embargo qui est au coeur de la controverse actuelle. Le bilan des victimes a doublé depuis les débuts, et il monte chaque jour.

Les États-Unis, secondés par la Grande-Bretagne et la Turquie, continuent entre-temps de bombarder l'Irak au nord et au sud de lignes imaginaires non reconnues par l'ONU. Les forces turques opèrent même au sol à la poursuite de combattants kurdes.

La France et la Russie, deux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, viennent d'organiser des vols aériens en Irak, en dépit des protestations des États-Unis. Un avion français voué à « briser » l'embargo aérien, le 2^e en une semaine, partira vendredi pour Bagdad, ont annoncé hier les organisateurs à Paris.

La Jordanie en fera de même au-



PhotoAFP

Le premier ministre irakien Tariq Aziz et le ministre des Affaires étrangères Faruq el-Shara, à l'issue de leur rencontre à Damas lundi.

jourd'hui, selon son ministre de la Culture et de l'Information, et l'Inde a aussi annoncé son intention d'envoyer un avion en Irak.

Jetant dans la mêlée hier son poids significatif, la Syrie, frère baassiste qui avait fait la guerre à l'Irak en 1991, demandait la levée de l'embargo.

« La Syrie veut la levée de l'embargo et a exprimé cette position aux réunions de l'Assemblée générale de l'ONU. Nous pensons que la poursuite des sanctions contre l'Irak n'est plus justifiée, surtout

que c'est le peuple irakien qui en souffre en premier », a déclaré le ministre des Affaires étrangères Farouk al-Chareh, qui a reçu à Damas le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz.

Arrivé lundi soir pour une visite qui n'avait pas été annoncée, Aziz a été reçu par le chef de la diplomatie et aussi par le président syriens. Il s'agissait de la première rencontre entre Tarek Aziz et Bachar al-Assad depuis l'accession de ce dernier au pouvoir en juillet.

Au même moment, une délégation

irakienne arrivait à Moscou pour étudier avec Aeroflot les modalités d'une reprise des vols vers Bagdad, indiquait la compagnie aérienne russe.

Les discussions pour « une reprise de la coopération commerciale » ont commencé. Une information plus détaillée sur la teneur de ces entretiens sera diffusée « en fin de semaine », a précisé Aeroflot.

La délégation est dirigée par le directeur général de l'Autorité de l'aviation civile Maamoune al-Nas-

Blair lance la bataille pour un 2^e mandat travailliste

Agence France-Presse

BRIGHTON — Le premier ministre britannique Tony Blair a lancé hier le Parti travailliste dans la bataille pour un second mandat, et dans un combat plus personnel pour redresser sa popularité, au plus bas dans les sondages.

Le patron du *New Labour* a profité de son intervention devant le Congrès travailliste à Brighton pour reconnaître ses erreurs — pour la première fois aussi ouvertement mais aussi pour revendiquer ses valeurs.

« Oui, il y a des choses que nous avons faites et qui ont suscité la colère, et nous devons être suffisamment ouverts pour la reconnaître », a-t-il déclaré.

Le refus, d'abord, de relever autrement que symboliquement les retraites (0,75 livre par semaine, soit 1,63 \$CAN) à un moment de prospérité sans précédent.

De plus, l'injection à fonds perdus de plus de 600 millions de livres (1,3 milliard \$) d'argent public dans le Dôme, un centre de divertissement culturel largement déficitaire, situé au sud de Londres.

Cependant, Tony Blair a refusé tout acte de contrition sur son refus de baisser la fiscalité de l'essence — la plus élevée d'Europe — en dépit d'un puissant mouvement de protestation.

Ce geste a précipité dans une large mesure un plongeon de près de 20 points de son parti, désormais devancé par les conservateurs dans les sondages.

Dans un combat pour regagner la confiance d'une opinion qui le juge aujourd'hui à 76 % « coupé des réalités », Blair a revendiqué « un fonds irréductible de valeurs ».

Le premier ministre a affirmé : « je ferai tout ce que je peux pour mettre les gens de notre côté, mais



Photo AFP

Une marche de contestation a réuni hier des sympathisants de l'opposition, à la sortie de la Conférence du Labour Party, à Brighton.

il y a des choses que je ne peux pas faire ».

« Si on me demande de faire passer un allègement de la charge fiscale avant l'éducation, je ne peux pas le faire », a-t-il martelé, sortant de la version écrite de son texte distribué à la presse.

Le premier ministre travaillait depuis cet été sur ce discours, présenté comme l'un des plus importants de sa carrière et auquel il n'a mis la dernière touche que quelques minutes avant de le prononcer, a révélé un de ses proches conseillers.

Dessinant les lignes de bataille des prochaines législatives, Blair a revendiqué le choix de diriger « le gouvernement qui a le courage

d'investir dans le long terme, plutôt que celui qui pratique des coupes dans les services publics ».

Il répondait ainsi à la colère du public relative au prix de l'essence, et au Parti conservateur, qui s'est fait fort de réduire de 16 milliards de livres (34 milliards \$) la pression fiscale.

Blair a promis en cas de réélection « un second mandat plus audacieux que le premier, une accélération des réformes » pour remettre à niveau les services publics laissés exsangues par la rigueur imposée par Margaret Thatcher.

L'actuelle législature arrive à son terme au printemps 2002, mais la plupart des analystes s'attendent à ce que Blair convoque des élections anticipées dès le printemps ou l'été prochain.

Tony Blair a refusé tout acte de contrition sur son refus de baisser la fiscalité de l'essence.

Affaire Méry : le RPR suspend Tiberi

Le parquet enquête sur Strauss-Kahn

Agence France-Presse
et Associated Press

PARIS — La gauche accuse la droite, qui accuse la gauche : les proches du président français Jacques Chirac et ceux du premier ministre Lionel Jospin ont tenté hier de montrer que leur champion était moins impliqué que son adversaire dans « l'affaire Méry ».

L'homme d'affaires Jean-Claude Méry, décédé en 1999, avait enregistré en 1996 une confession vidéo mettant en cause notamment Chirac dans le financement occulte du RPR, que le président a fondé en 1976.

Méry affirme avoir versé en 1986 cinq millions de francs (600 000 \$ US) en liquide à Michel Roussin, chef de cabinet de Jacques Chirac, alors premier ministre, en présence de ce dernier.

Il y déclare aussi avoir réparti les marchés concernant des lycées de la région parisienne entre les sociétés Générale des eaux et Lyonnaise des eaux qu'il a contraintes à lui « verser 10 millions de francs que j'ai répartis moi-même : 5 millions au RPR, 1 million pour le Parti communiste, 3,5 million pour le Parti socialiste ».

Embarassé par la révélation de l'implication de l'ex-ministre de l'Économie socialiste Dominique Strauss-Kahn, qui a reconnu avoir détenu la cassette-confession de Méry mettant en cause Chirac, le premier ministre socialiste a concentré le tir sur le président de droite.

Il ne faut pas « nous laisser intimider ou accuser collectivement pour des fautes que nous n'avons pas commises ni occulter la gravité des dossiers sur lesquels la justice enquête », a affirmé Jospin devant des députés socialistes réunis à Lyon.

Plus direct, un proche de Jospin a estimé, à propos d'un appel télé-

siri. Elle devait notamment discuter « des horaires de vols, des réservations et des prix des billets », selon l'hebdomadaire irakien *Al-Itihad*.

« Nous sommes préoccupés par les vols qui ont eut lieu », a déclaré hier Mme Albright devant la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain. « Il existe un débat à l'ONU au sein du Comité (des sanctions sur l'Irak) pour savoir s'ils représentent une entorse aux sanctions ou pas », a-t-elle expliqué.

Avant de reconnaître qu'« il n'y a pas de législation de l'ONU sur ce point ». Mais, a-t-elle ajouté, « nous (les États-Unis et la Grande-Bretagne) avons fait savoir que ces vols nécessitent une autorisation, et nous continuerons à faire pression sur la France et la Russie à ce sujet », a expliqué Madeleine Albright.

La France, la Russie et la Chine maintiennent au contraire qu'il n'existe aucune résolution interdisant les vols de passagers vers l'Irak dès lors qu'ils ne comportent pas de transactions commerciales ou financières, et qu'une simple notification au Comité des sanctions suffit.

Les quinze membres du Comité se sont réunis pendant plus de deux heures « dans une atmosphère tendue », selon un diplomate, à la suite des vols russes et français de ces derniers jours et avant les autres vols prévus prochainement. « Il n'y a pas eu d'accord », a dit le président du comité, Peter van Walsum, des Pays-Bas. Ce qui est déjà une faille dans le camisolé de force.

avec AP et AFP

phonique lundi du président au premier ministre lui demandant de faire la lumière sur le rôle de Strauss-Kahn, que « Chirac ne manque pas de culot, alors que son nom est cité dans plusieurs dossiers judiciaires ».

Justement, la présidente du RPR parisien Nicole Catala a annoncé hier que le maire de Paris, Jean Tiberi, a été « provisoirement suspendu » de sa qualité de membre du RPR.

Mme Catala a précisé que cette décision n'empêchait pas Tiberi de se rendre aux journées parlementaires du RPR, qui se tiennent au Croisic à partir de demain.

Les partisans de Philippe Séguin, le candidat officiel du RPR aux élections municipales de 2001, réclament une exclusion rapide de Tiberi, qui envisage de s'y présenter sans l'investiture RPR.

Tiberi a succédé à Chirac au poste de maire de Paris, lorsque ce dernier a été élu président de la République en 1995.

Depuis, Tiberi a été déstabilisé par des affaires judiciaires, dont le financement occulte du RPR, la gestion contestée du parc immobilier de la capitale et de présumées fraudes électorales.

Hier soir entre-temps, le parquet de Paris a indiqué avoir ouvert une information judiciaire contre Strauss-Kahn. De façon générale, sauf le député socialiste Henri Emmanuelli qui veut qu'« on fasse le ménage » au PS, les socialistes ont préféré mettre en avant les révélations compromettantes pour Chirac et le RPR que contiendrait la cassette.

De son côté, la droite, RPR en tête, tente d'impliquer le premier ministre dans l'affaire Méry. Le porte-parole du RPR, Patrick Devédjian, a jugé « inacceptable » de la part de Jospin d'affirmer que « cette affaire ne le concerne pas ».

Italie : Rutelli prend la tête du centre-gauche

Agence France-Presse

ROME — Après de longues semaines de tergiversations, la majorité de centre-gauche s'est dotée d'un leader, en la personne du maire de Rome, Francesco Rutelli, pour mener la bataille des législatives de 2001 face à une coalition de droite dirigée par Silvio Berlusconi, déjà en campagne.

Initialement, le choix du nouveau leader devait être décidé le 14 octobre, mais le chef du gouvernement Giuliano Amato a créé la surprise en annonçant lundi soir à la télévision son « ralliement » à celui qui était devenu son rival depuis la mi-août.

Parti pour les Jeux de Sydney,

Rutelli a appris lors d'une escale à Bangkok le retrait de la course de Amato, qu'il a qualifié « d'homme d'État et de galant homme », avant de se dire « honoré » de pouvoir servir la nation « dans les formes que la coalition décidera ».

Réunis en sommet à la hâte hier, les dirigeants de la majorité, qui ont tous applaudi la décision du président du Conseil, ont reconnu que le centre-gauche, coalition disparate allant des communistes aux chrétiens-démocrates, devait maintenant serrer les rangs dans un « consensus maximum ».

Fin août encore, la coalition du « Nouvel Olivier » — par analogie à celle de l'Olivier qui l'avait amenée au pouvoir en 1994 — appa-

raissait en plein désarroi, sans chef et sans programme, après trois défaites en autant de scrutins : européens, régionaux et référendum sur la réforme des institutions.

Face au cavalier seul de Berlusconi, donné vainqueur à la tête de l'opposition de droite en avril prochain avec plus de 50 % des intentions de votes, Amato ne faisait pas l'unanimité au sein de la majorité où Walter Veltroni, secrétaire des Démocrates de gauche, sa principale composante, défendait dans les coulisses le choix de Rutelli, un peu mieux loti dans les sondages.

La tâche s'annonce « très dure », reconnaît Rutelli, maire de Rome depuis 1993, qui devra démissionner avant terme de la mairie.

Dans la bataille d'image entre

deux personnalités médiatiques pour ratifier les votes au-delà de leur famille politique, la jeunesse (46 ans) du premier magistrat de la capitale ne sera pas forcément un atout face au magnat de la communication qui fêtera ses 64 ans le 29 septembre.

Berlusconi peut faire valoir une expérience, même s'il n'a dirigé le gouvernement que pendant sept mois en 1994, et une notoriété, même si elle est sulfureuse, que n'a pas le quasi-inconnu Rutelli sur la scène politique internationale.

Le chef de la droite a entrepris une tournée européenne qui le conduit aujourd'hui à Paris pour rencontrer le président français Jacques Chirac. Il s'efforce de lever les craintes devant l'éventualité d'un

retour au pouvoir de sa coalition, dont l'un des membres, la Ligue du Nord, est proche des thèses xénophobes développées par l'autrichien Jörg Haider.

Pour leur part, les supporters de Rutelli ne manquent pas d'opposer le côté « Monsieur Propre » de leur poulain dans sa gestion de la ville éternelle face à « l'habitué » des tribunaux qu'est Berlusconi, encore sous le coup d'inculpations.

A la « recette libérale », à base de réduction d'impôts et de flexibilité du travail, proposée par le chef de la droite, Rutelli entend opposer « une approche réformatrice », « poser les bases d'un nouveau projet » et « mener une campagne électorale moderne pour prendre à contre-pied Berlusconi ».



Pas d'asile aux « assassins »

À Lima, des manifestants priaient hier le Panama de ne pas accueillir des « assassins », pendant que ce pays poursuivait son examen de la demande d'asile politique déposée par Vladimiro Montesinos, ex-chef du service de renseignement péruvien (SIN) et ancienne éminence grise du président Alberto Fujimori. Dans sa demande, Montesinos a affirmé être « la victime d'une persécution éminemment politique qui menace son intégrité et qui l'a obligé à fuir le Pérou ».

EXPRESS INTERNATIONAL

PALESTINE | Vaine rencontre

LA PREMIÈRE rencontre entre Ehoud Barak et Yasser Arafat depuis le sommet de Camp David n'a rien donné de concret, estimaient hier des responsables israéliens et palestiniens. Le président de l'Autorité palestinienne a passé la soirée de lundi au domicile privé du premier ministre israélien, à Kochav Yair. Après cette rencontre cependant, les négociateurs des deux camps rejoignaient Washington pour des discussions séparées avec les médiateurs américains. Bill Clinton aimerait qu'un accord soit conclu avant la fin de son mandat, en janvier. — d'après AP

BURUNDI | 324 000 déplacés

LE NOMBRE des personnes déplacées par la guerre civile au Burundi est passé de plus de 800 000, en janvier, à près de 324 000, en septembre 2000. Elles sont réparties dans 212 camps, a indiqué hier le Bureau de l'ONU pour la coordination humanitaire (OCHA) à Bujumbura. La baisse s'explique par le démantèlement depuis juillet des « camps de regroupement » organisés par le régime militaire tutsi dans la province de Bujumbura, dans la périphérie de la capitale, et par le retour de certaines populations dans la province de Bubanza, selon l'OCHA. — d'aprèsAFP

MACÉDOINE | Élections frauduleuses

LE PREMIER MINISTRE de Macédoine a annoncé hier la victoire de sa coalition au pouvoir après le second tour des municipales de ce week-end, un scrutin qui a été marqué par des irrégularités, des manoeuvres d'intimidation des électeurs et plusieurs incidents, selon les observateurs internationaux. La Commission électorale nationale a rendu publics de premiers résultats officiels pour 40 des 54 municipalités où un second tour était organisé. Selon ces résultats, le camp du premier ministre Ljubco Georgievski sortait vainqueur dans 30 municipalités. Six villes sont remportées par l'opposition, une par un parti albanophone et une par un candidat indépendant. Dans deux circonscriptions, de nouvelles élections devront être organisées. — d'après AP

ÉGYPTE | Journalistes en prison

LA COUR de cassation a confirmé hier les condamnations à la prison contre trois journalistes du bi-hebdomadaire islamiste interdit *Al-Chaab* pour diffamation envers le ministre de l'Agriculture, Youssef Wali, a-t-on appris de source judiciaire. Cette confirmation rend les peines définitives. Le rédacteur en chef d'*Al-Chaab*, organe du Parti du travail dont les activités sont gelées depuis mai, Magdi Ahmed Hussein, et le journaliste Salah Bédéoui, avaient été condamnées par la Cour criminelle du Caire en avril à deux ans de prison alors qu'un caricaturiste du journal, Essam Hanafi, avait été condamné à un an de prison. Les trois avaient aussi été condamnés chacun à une amende de 5500 \$, de même qu'un quatrième journaliste, le secrétaire général du parti, Adel Hussein. La Cour a aussi confirmé les amendes. — d'aprèsAFP

SÉNÉGAL | Casques bleus prêts

LES 911 HOMMES du contingent sénégalais de la MONUC (Mission d'observation de l'ONU en République démocratique du Congo-RDC) auront achevé leur formation d'ici la fin de la semaine et seront prêts à partir, apprend-on de sources militaires sénégalaise et française. Dans le cadre du Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (« RECAP », concept datant de 1997), la France apporte son soutien logistique à ce contingent, en matière d'équipement, d'instruction et d'entraînement, a-t-on précisé à l'état-major des forces françaises au Sénégal (les Forces françaises du Cap Vert, FFCV). Le déploiement de la MONUC qui, selon la résolution 1291 du Conseil de sécurité, doit compter 5537 hommes, est cependant soumis à l'application des accords de paix de Lusaka de 1999 et à la bonne volonté des parties en conflit sur le territoire de la RDC (ex-Zaïre). — d'aprèsAFP

CUBA | Khatami visite

LE PRÉSIDENT iranien Mohammad Khatami arrivera vendredi à La Havane pour une visite officielle de 48 heures, a indiqué hier l'ambassadeur d'Iran dans la capitale cubaine, Davood Salehi. La visite de Khatami, la première d'un président iranien à Cuba, interviendra après la participation du chef de l'État iranien au sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Caracas, a précisé l'ambassadeur en conférence de presse. — d'après AFP

ÉTATS-UNIS | La pauvreté à son niveau le plus bas depuis 20 ans

d'après AFP

WASHINGTON — La pauvreté est à son niveau le plus bas depuis vingt ans aux États-Unis et les revenus moyens ne cessent d'augmenter : de bonnes nouvelles que le vice-président Al Gore, candidat démocrate à la Maison-Blanche, pourrait utiliser à son profit.

Le président Bill Clinton, qui a annoncé hier ces statistiques du Bureau du recensement, s'est félicité d'une « bonne journée pour l'Amérique », en estimant que la politique de « discipline fiscale et d'investissement humain » portait ses fruits.

Mais un sondage *Gallup/CNN/USA Today* publié plus tôt hier donnait le candidat républicain George W. Bush en avance sur Al Gore.

Bush obtiendrait 47 % des intentions de vote contre 44 % à Gore, selon ce sondage réalisé du 22 au 24 septembre auprès de 718 électeurs ayant l'intention de voter. La marge d'erreur est de plus ou moins 4 %.

Le candidat des Verts, Ralph Nader, obtiendrait 2 % et l'ultra-conservateur Pat Buchanan 1 %.

Dans les sondages publiés le week-end dernier, Bush avait déjà

rattrapé son retard sur Gore, qui était encore crédité d'environ dix points d'avance dans les enquêtes la semaine dernière.

Les médias mettent ce retournement sur le compte du passage de Bush à l'émission télévisée d'Oprah Winfrey, qui lui aurait permis de gagner des points auprès de l'électorat féminin.

Bush et Gore doivent s'affronter la semaine prochaine dans leur premier face-à-face télévisé, qui se déroulera à l'université de Boston, au Massachusetts, le 3 octobre.

Quant aux chiffres dévoilés hier par le Bureau du recensement, la pauvreté ne concernait plus que 11,8 % des foyers américains en 1999 (contre 12,7 % en 1998). Le Bureau a précisé que cette amélioration valait pour tous les groupes ethniques.

Selon ce rapport, on comptait l'an dernier 2,2 millions de pauvres de moins qu'en 1998, soit 32,3 millions au total.

Le pourcentage des pauvres parmi les plus de 65 ans n'est que de 9,7 %. Chez les enfants, ce taux est de 16,9 %, contre 22,7 % six ans auparavant. Mais les moins de 18 ans restent en proportion le groupe le plus touché. Les familles

monoparentales sont les plus vulnérables.

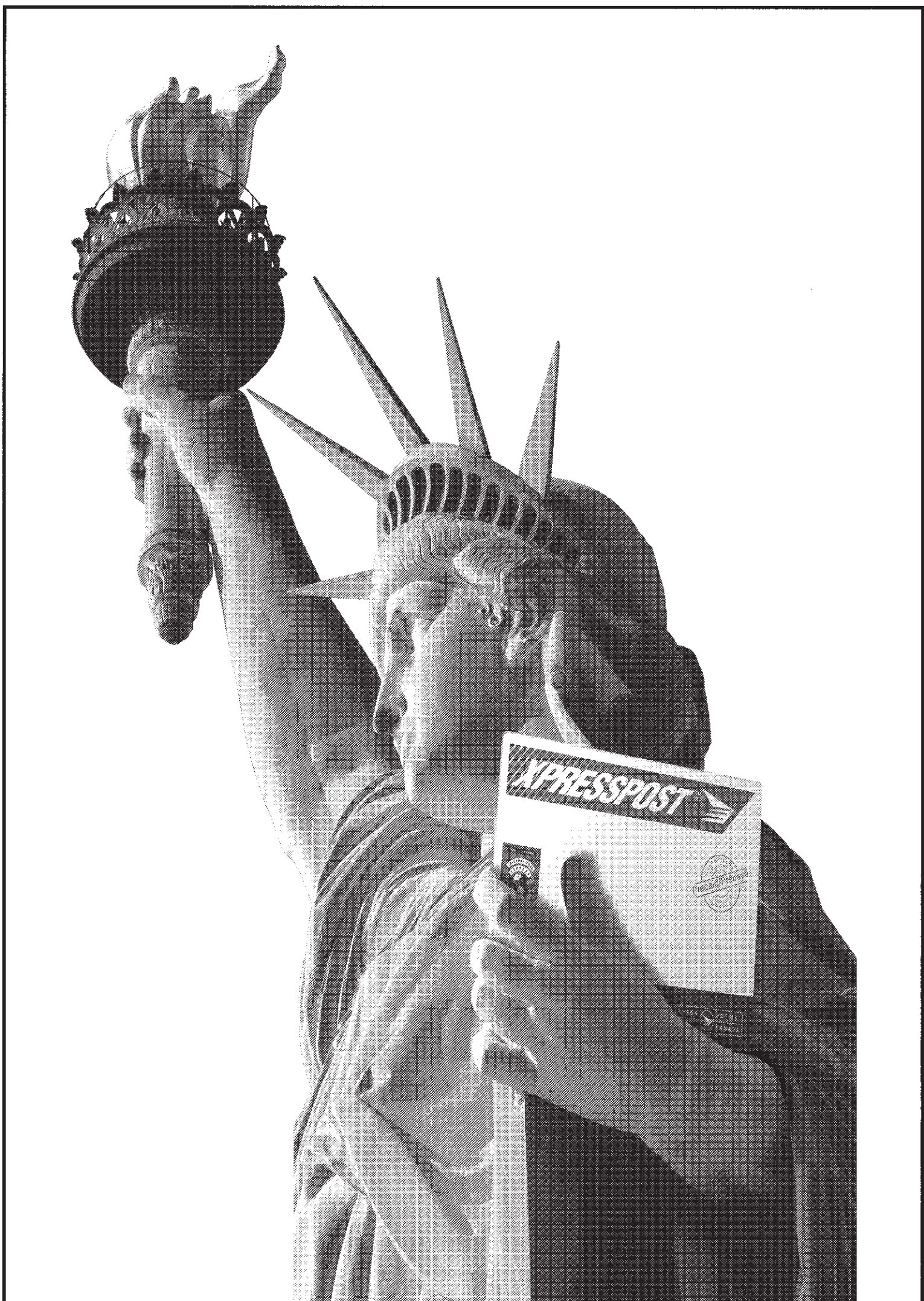
Dans le même temps, les revenus des familles américaines, en hausse constante depuis cinq ans, ont augmenté de 2,7 % (hors inflation) par rapport à 1998, atteignant une moyenne de 40 816 \$ l'an dernier.

Le revenu médian était de 44 400 \$ chez les « blancs non-hispaniques » et de 27 900 chez les noirs (+ 7,7 %). Le seuil de pauvreté statistique est fixé à 17 000 \$ pour une famille de quatre personnes et à 13 300 pour une de trois personnes.

L'inégalité des revenus est cependant toujours forte, note le Bureau du recensement, qui de surcroît n'a pas pris en compte les énormes gains en capital à la bourse qui ont creusé les écarts ces dernières années.

La frange des 20 % d'Américains les plus fortunés jouit ainsi de près de la moitié du revenu du pays, alors que les 40 % les moins privilégiés n'ont droit qu'à 12,5 % de cette richesse.

Un représentant de l'association « Food research and action center » s'est félicité de ces progrès, mais il a noté la persistance de la faim et de l'insécurité alimentaire.





DU NOUVEAU: LA LIVRAISON AUX É.-U.

XPRESSPOST É.-U. LA SOLUTION INTELLIGENTE AUX COÛTS ÉLEVÉS DES MESSAGERIES VOUS OFFRE **ENCORE PLUS DE LIBERTÉ.**

Voici le nouveau service Xpresspost É.-U. La manière intelligente d'expédier documents et colis outre-frontière. Tous les avantages qui vous ont fait adopter Xpresspost se multiplient maintenant dans plus de 9 000 villes américaines : la garantie de livraison, les économies moyennes de 33 %* comparativement aux frais des messageries. Sans oublier la commodité de nos enveloppes prépayées, que vous pouvez déposer dans n'importe quelle boîte aux lettres. Xpresspost É.-U. est assorti d'une norme de service variant de deux à quatre jours en moyenne et comprend même la livraison le samedi sans frais supplémentaires. Pour découvrir jusqu'où vous pouvez mener vos affaires avec Xpresspost É.-U., passez à votre bureau de poste, visitez notre site Web à www.postescanada.ca ou composez le 1 800 260-7678.

POSTES CANADA



CANADA POST

* D'après une combinaison d'envois aux É.-U. Les économies peuvent varier selon vos habitudes d'envoi.

2872962

Le Prêt hypothécaire avec remise en espèces de 3 %.



C'est ce que nous vous accordons lorsque vous nous confiez votre prêt hypothécaire.*

Notre Prêt hypothécaire avec remise en espèces de 3 % : rien de plus clair et sans détour. Contractez un prêt hypothécaire résidentiel à taux fixe de cinq ans de La Banque TD ou de Canada Trust et nous vous accordons immédiatement un montant égal à 3 % du capital du prêt hypothécaire.

Sur une hypothèque de 150 000 \$, cela représente 4 500 \$ que vous pouvez utiliser comme bon vous semble. Et il n'y a aucun maximum. Plus d'argent, c'est ce que vous recherchez!

Épargne. Souplesse. Valeur.

Voici ce que nos prêts hypothécaires vous proposent!

Montant de prêt hypothécaire	Remise en espèces de 3 %
100 000 \$	3 000 \$
150 000 \$	4 500 \$
200 000 \$	6 000 \$
250 000 \$	7 500 \$
300 000 \$	9 000 \$

Le Prêt hypothécaire avec remise en espèces de 3 %. Parlez-nous à ce sujet dès aujourd'hui.

Composez le 1 800 368-9063

Passez à une succursale de La Banque TD ou de Canada Trust.

BANQUE TD **Canada Trust**

*Certaines conditions s'appliquent. L'offre peut être changée ou retirée en tout temps. L'offre de Prêt hypothécaire avec remise en espèces de 3 % ne peut être jumelée à aucune autre promotion ou réduction de taux.

La junte ivoirienne rejette les propositions de l'OUA

Agence France-Presse

ABIDJAN – La junte ivoirienne a rejeté hier les propositions faites lundi par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), estimant qu'elles étaient « en contradiction avec tout le travail effectué » par les militaires au pouvoir, a déclaré le ministre de la Communication, le capitaine de frégate Henri Sama.

Sept chefs d'État africains avaient proposé lundi à Abidjan la formation d'un « conseil de transition », présidé par le chef de la junte, le général Robert Guéi, et co-présidé par les dirigeants de partis politiques.

Ils ont également souhaité que tous les candidats déclarés puissent se présenter à l'élection présidentielle, alors que l'ancien premier ministre Alassane Ouattara pourrait voir sa candidature invalidée par la Cour suprême en vertu de la nouvelle

Constitution adoptée en juillet par référendum.

« Nous ne comprenons pas pourquoi on nous demande de mettre en veilleuse cette constitution au nom d'une prétendue paix sociale », a déclaré le capitaine Sama, qui est membre de la junte au pouvoir depuis le putsch du 24 décembre 1999.

Par ailleurs, l'opposant ivoirien Laurent Gbagbo estime qu'il faut que l'élection présidentielle dans son pays, prévue pour le 22 octobre prochain, ait lieu « très rapidement », car l'armée veut selon lui l'annuler. Le premier tour de la présidentielle, le 22 octobre doit être suivi d'élections législatives.

« Je veux éviter que le peuple ivoirien ne soit pris en otage par l'armée. Car on veut nous conduire dans un piège : annuler les élections sous prétexte qu'il y a des troubles », déclare le président du Front populaire ivoirien (FPI, socialiste) dans une entrevue publiée hier par le quotidien français *Libération*.

Pour ce qui est d'un possible rejet par la Cour Suprême ivoirienne de la candidature de Ouattara et d'une explosion de violence de la part de ses partisans,

Gbagbo déclare : « Je ne suis pas inquiet du tout. Je ne vois pas des Ivoiriens prendre les armes contre d'autres Ivoiriens parce qu'une candidature ou l'autre aura été rejetée. Il peut y avoir des manifestations, des pétitions, mais cela est habituel, c'est même normal dans une démocratie »

Selon un communiqué officiel lu hier soir à la télévision nationale, les ex-numéros deux et trois de la junte, l'intendant général Lassana Palenfo et le général de brigade aérienne Abdoulaye Coulibaly, ont commandité l'attaque contre le domicile du général Guéi, dans la nuit du 17 au 18 septembre et sont recherchés.

Le communiqué de la junte indique que des assaillants arrêtés avaient identifié ceux qui avaient commandité leur action. Les deux militaires avaient été limogés sans explication le 22 septembre par le général Guéi.

« Ayant mesuré la gravité de leur acte et pris conscience de la faute qu'ils ont commise ces deux officiers généraux ont pris la fuite. Les juridictions compétentes ont été saisies et elles accompliront leur mission sans entraves, dans le strict respect du droit », dit aussi le communiqué.

Corées : les ministres de la défense veulent la paix

Agence France-Presse

CHEJU (Corée du Sud) — Les ministres de la Défense des Corées du Nord et du Sud sont tombés d'accord hier sur la nécessité « d'éliminer le danger de la guerre » sur la péninsule, à l'issue de négociations décisives.

Ces entretiens du sudiste Cho Sung-Tae et du nordiste Kim Il-Chol étaient les premiers à survenir entre les plus hauts responsables des deux armées depuis la division de la péninsule en 1945, division suivie par la guerre de 1950-1953, terminée par un simple armistice.

« Les deux parties estiment qu'il est important pour chacune d'elle d'apaiser la tension militaire, d'éliminer le danger de guerre et de contribuer à ce qu'une paix permanente puisse prendre racine », souligne le communiqué commun publié à l'issue des deux jours d'entretiens.

Les deux Corées vont également entamer des pourparlers militaires le mois prochain sur la remise en état des liaisons routières et ferroviaires au travers de leur frontière terrestre, jusqu'ici l'une des plus fortement gardées dans le monde, et les ministres se rencontreront à nouveau en novembre.

Le général Kim Hee-Sang, chef adjoint de la délégation sud-coréenne, a expliqué que cette rencontre avait « permis d'éta-



Photo AP
Les ministres de la défense Cho Sung-Tae et Kim Il-Chol, respectivement des Corées du Sud et du Nord, à l'aéroport de Cheju hier.

blir les bases des discussions » sur les propositions du Sud en faveur de la création d'un téléphone rouge pour les militaires ainsi qu'en matière d'annonce préalable à l'autre pays des mouvements et manœuvres militaires.

Cette rencontre a été le plus important contact entre les deux pays depuis le sommet historique du mois de juin entre

le président du Sud Kim Dae-Jung et le chef stalinien du Nord Kim Jong-Il, qui avait débouché sur une déclaration commune en faveur de la paix et de la réunification.

Simultanément à Séoul, un haut responsable a indiqué hier que la Corée du Sud annoncera très prochainement une aide alimentaire supplémentaire à la Corée du Nord à la demande de Pyongyang.

Cette déclaration fait suite à des discussions économiques qui se sont tenues dans la capitale sud-coréenne au même moment où se rencontraient les ministres de la Défense dans l'île de Cheju.

« Le gouvernement va annoncer un plan à une date prochaine après avoir pris les procédures légales nécessaires, a déclaré Lee Keun-Kyung, qui conduisait la délégation sud-coréenne. L'annonce en sera faite avant la prochaine série de discussions économiques inter-coréennes, le 18 octobre. »

La Corée du Nord, qui connaît de graves pénuries alimentaires, a annoncé récemment que des pluies diluviennes, liées au passage d'un typhon, avaient provoqué plus de six milliards de dollars US de dégâts et affecté les récoltes.

Sur le plan militaire, les négociations vont se poursuivre entre les deux pays après le premier contact au niveau ministériel.

En pleine forme?

Faites ce test et vous pourriez vous sentir encore mieux.

TEST DE 30 SECONDES SUR L'ASTHME^{MC}

Pour savoir si votre asthme est bien maîtrisé, répondez aux questions suivantes...

1. Toussez-vous ou souffrez-vous d'une respiration sifflante ou de serrements de poitrine à cause de votre asthme? (3 fois par semaine ou plus)

Oui Non
☐ ☐

2. Vous réveillez-vous pendant la nuit à cause de la toux, de la respiration sifflante ou d'un serrement de poitrine? (1 fois par semaine ou plus)

☐ ☐

3. Limitez-vous ou évitez-vous des activités physiques à cause de votre asthme? (Au cours des 3 derniers mois)

☐ ☐

4. Votre asthme vous oblige-t-il à vous absenter de l'école ou du travail? (Au cours des 3 derniers mois)

☐ ☐

5. Utilisez-vous votre inhalateur bleu plus de 3 fois par semaine? (excluant une dose par jour avant l'exercice)

☐ ☐

Si vous ou un être cher avez répondu «oui» à une ou plusieurs de ces questions, remettez ce test d'auto-évaluation à votre professionnel de la santé.

Pour de plus amples renseignements sur la façon de profiter pleinement de la vie malgré l'asthme, composez le 1 866 234-4567 ou visitez le site www.asthmaincanada.com.



L'OBJECTIF – UNE MEILLEURE MAÎTRISE DE L'ASTHME.



^{MC}Glaxo Group Limited, Glaxo Wellcome Inc., utilisation sous licence.

L'administrateur Akhmad Kadyrov de Tchétchénie dénonce l'insuffisance de l'aide russe

MOSCOU – L'administrateur pro-russe de la Tchétchénie, Akhmad Kadyrov, a jugé hier « très insignifiante » l'aide de Moscou à la république indépendantiste et reconnu qu'il disposait de pouvoirs limités pour améliorer la situation dans le territoire dévasté.

L'ancien mufti de Tchétchénie a par ailleurs contesté le chiffre de 18 000 disparitions avancé par le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Walter Schwimmer.

« L'aide de Moscou est tout à fait insignifiante. Il n'y pas de programme pour reconstruire l'économie. Nous avons seulement reçu de l'argent pour payer les retraites et les allocations sociales et financer un peu la santé et l'enseignement », a déclaré à l'AFP

Kadyrov, nommé à la tête de la république le 12 juin dernier par Vladimir Poutine.

« Toute l'aide humanitaire est reçue par l'Ingouchie », une république frontalière de la Tchétchénie qui accueille la majorité des réfugiés, a affirmé le responsable. « L'Ingouchie exagère le nombre des réfugiés », a-t-il ajouté, évaluant le nombre de ces derniers à un maximum de quelque 115 000 personnes. Selon le président ingouche Rouslan Auchev, cette république compte quelque 200 000 réfugiés.

« Actuellement nous ne recevons qu'un soutien moral de Moscou alors que la situation est très difficile. Les gens n'ont pas de toit, pas de travail », a souligné l'ex-mufti, qui s'est battu aux côtés des indépendantistes pendant le premier conflit russo-tchétchène (décembre 1994-août 1996).

Il a affirmé avoir rompu avec le leader tchétchène Aslan Maskhadov après les incursions au Daguestan en août 1999 de combattants islamistes radicaux dirigés par les chefs

rebelles Chamil Bassaïev et Khattab. Il a également reproché à Maskhadov d'avoir toléré le développement du wahhabisme (fondamentalisme musulman) dans la république russe.

Kadyrov a reconnu qu'il disposait de pouvoirs limités, la Douma (chambre basse russe) n'ayant toujours pas adopté la loi sur le statut de l'administration tchétchène. « Ni l'armée, ni les forces de l'Intérieur ne me sont subordonnées même si nous travaillons ensemble », a-t-il ajouté.

Il a une nouvelle fois averti que les exactions des forces russes pourraient conduire à des « troubles » dans la république indépendantiste.

Il a contesté le chiffre de 18 000 disparitions avancé jeudi dernier par Walter Schwimmer lors d'auditions sur la Tchétchénie à la Douma. « Ce n'est pas un chiffre réaliste. Il y a environ 400 localités en Tchétchénie, il devrait y avoir au moins 40 disparus dans chaque village, ce qui n'est pas possible », a-t-il déclaré.

« Les disparus peuvent se compter par centaines mais pas par milliers. On peut parler de 18 000 morts mais pas de 18 000 disparus », a-t-il affirmé. Il a rappelé que le représentant du Kremlin en Tchétchénie, Vladimir Kalamanov, avait récemment fait état de 379 disparitions recensées depuis le début de l'intervention russe, le 1^{er} octobre 1999. Schwimmer n'a pas donné d'indications précises sur l'origine du chiffre qu'il a cité.

Kadyrov a reconnu que les indépendantistes étaient loin d'être défaits même s'ils sont « désunis » car ils ont « assez de forces pour se livrer à des actes terroristes ».

Considéré comme un « traître » par les indépendantistes qui ont mis sa tête à prix, Kadyrov assure qu'« il s'est habitué à vivre » avec cette menace après avoir échappé à plusieurs attentats. « Quand viendra mon heure, je mourrai là où le destin l'a décidé », conclut avec fatalisme l'ex-mufti, âgé de 46 ans.

COLOMBIE

L'affaire du pirate de l'air fait échouer le dialogue avec la guérilla

d'après AFP

BOGOTA — L'affaire du pirate de l'air réfugié depuis près de trois semaines dans l'enclave démilitarisée des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) a fait échouer de nouveau, hier, les négociations avec cette guérilla après le refus des rebelles de le livrer aux autorités.

La réunion sur ce thème « s'est achevée sans accord », a déclaré à la presse le haut-commissaire à la paix, Camilo Gomez, avant de préciser que les deux parties allaient « continuer de travailler » afin de tenter de trouver une issue à cette impasse.

Depuis le 8 septembre, les FARC, principale guérilla en importance avec 12 000 hommes, ont rejeté toutes les demandes des autorités pour une remise immédiate du pirate de l'air Guillermo Arnubio Ramos, alias « Molleja » (gésier).

Après avoir détourné le 8 septembre un avion de la compagnie intérieure Aires, avec 22 personnes à bord, le pirate de l'air, membre des FARC, avait obligé le pilote à se poser sur l'aéroport de San Vicente del Caguan, à 700 km au sud de Bogota, dans l'enclave démilitarisée de 42 000 km², grande comme la Suisse, que le président Andrés Pastrana a remise le 7 novembre 1998 aux rebelles comme « laboratoire de paix ». « Molleja » a disparu depuis dans la nature.

C'est dans cette même région, à Los Pozos, que Camilo Gomez a rencontré hier les principaux commandants des FARC, sans parvenir à une solution.

Les FARC et les émissaires du président Pastrana ont engagé depuis octobre dernier des pourparlers de paix, mais sans un gel initial des hostilités, à l'image des négociations séparées en cours avec la seconde guérilla en nombre, l'Armée de libération nationale (ELN, extrême gauche).

Ce nouvel échec des pourparlers entre le pouvoir et les FARC ne va pas jusqu'à mettre un terme définitif au processus de paix.

Aucun communiqué n'a été rédigé à l'issue de la réunion de Los Pozos, ni aucune date fixée pour une nouvelle rencontre entre

Gomez et les négociateurs de la guérilla. Les deux parties auraient dû étudier depuis le 22 septembre leurs propositions mutuelles sur un cessez-le-feu. L'échec d'hier a repoussé cette discussion aux calendes grecques.

Le haut-commissaire à la paix est cependant resté tout à fait discret sur le contenu des entretiens, tout comme le porte-parole des FARC, Joaquin Gomez. Les guérilleros avaient récemment justifié leur défense du pirate de l'air par le « devoir de tout révolutionnaire » de s'évader.

Les FARC sont de plus en plus accusées d'utiliser cette enclave comme position de repli après des offensives. « Elle a été mise à profit par les FARC pour recruter des jeunes, garder des otages, expulser les autorités judiciaires et religieuses, lancer des attaques contre les populations limitrophes et, en dernier lieu, donner abri à un pirate de l'air », soulignait récemment le quotidien libéral *El Tiempo* de Bogota dans un éditorial retentissant.

Après avoir enlevé le 17 septembre, dans un centre de loisirs près de Cali, 80 civils, dont 43 sont toujours entre ses mains, l'ELN a enlevé à la fin de la semaine dernière 7 candidats aux prochaines élections municipales du 29 octobre dans le département de Narino (800 km au sud-ouest de Bogota).

Cette nouvelle opération, rendue publique hier par la police, a été confirmée aussitôt par un porte-parole présumé des rebelles.

Par ailleurs, le Brésil a commencé à renforcer sa frontière de 1600 km avec la Colombie afin de se prémunir des possibles conséquences du Plan Colombie de lutte anti-drogue adopté par ce pays et appuyé par les États-Unis.

L'Opération Cobra (premières syllabes de Colombia et Brasil), annoncée par le gouvernement brésilien au lendemain du sommet des 12 présidents sud-américains à Brasilia, il y a un mois, est lancée officiellement aujourd'hui par le ministre de la Justice, José Gregori. Elle doit durer trois ans et coûter près de 5 millions US.

Moscou et Arménie confirment leur partenariat stratégique

Agence France-Presse

MOSCOU – Moscou a confirmé hier qu'elle voyait dans l'Arménie son principal allié politique et stratégique dans le Caucase, à l'occasion de la première visite officielle en Russie du président arménien, Robert Kotcharian.

Le président Vladimir Poutine et M. Kotcharian ont signé une déclaration sur le partenariat entre les deux pays au 21^e siècle, qui a pour but de « confirmer leurs relations d'alliés », selon M. Poutine.

Moscou et Erevan avaient déjà signé la veille une série d'accords portant notamment sur la coopération dans les domaines de l'information et de l'énergie atomique et sur le maintien d'un régime de libre circulation de leurs ressortissants.

M. Kotcharian a également discuté de coopération militaire avec le chef de l'état-major de l'armée russe, Anatoli Kvachnine, et le secrétaire du conseil de sécurité, Sergueï Ivanov, un proche de M. Poutine.

« La Transcaucasie est actuellement une région instable et les relations militaro-politiques entre Moscou et Erevan sont très importantes pour nous tous », a déclaré M. Kotcharian.

La Géorgie a annoncé qu'elle souhaitait adhérer à l'OTAN en 2005, tandis que l'Azerbaïdjan est considéré comme un allié fidèle des États-Unis dans la région.

Bakou et Tbilissi ont quitté l'an dernier le traité de sécurité collective qui liait depuis 1992 neuf des 12 pays de la Communauté des États indépendants (CEI).

« L'Arménie est actuellement l'allié le plus fidèle de Moscou dans le Caucase, estime Azer Moursaliïev, un expert du Caucase. L'Arménie est le seul pays en Transcaucasie

qui souhaite continuer à accueillir des bases militaires russes. Non seulement elle n'en demande pas le retrait, contrairement à la Géorgie, mais elle est prête à les renforcer. »

Moscou et Erevan ont évoqué en avril dernier la possibilité de replier sur l'Arménie les unités militaires russes jusqu'à présent basées dans la Géorgie voisine.

« Pauvre en ressources naturelles, contrairement à l'Azerbaïdjan, l'Arménie a misé sur Moscou », souligne M. Moursaliïev.

Erevan compte par ailleurs sur la Russie, coprésidente du groupe de Minsk de l'OSCE sur le Karabakh avec les États-Unis et la France, pour faire progresser un règlement de paix sur le Nagorny-Karabakh, cette enclave azerbaïdjanaise peuplée majoritairement d'Arméniens. Le Karabakh a proclamé son indépendance en 1991 avec l'appui d'Erevan, et l'a défendue par une guerre de trois ans qui a fait près de 30 000 morts.

« La position de la Russie et son soutien pourraient être décisifs » pour un règlement, a estimé M. Kotcharian. Mais Moscou a tenu à afficher sa neutralité. Le règlement de ce conflit « est l'affaire de deux États indépendants », l'Arménie et l'Azerbaïdjan, et la Russie ne doit pas exercer de pression ni utiliser d'une manière « incorrecte » son poids politique dans le Caucase pour régler ce problème, a déclaré M. Poutine.

Moscou a également posé la question du remboursement de la dette d'Erevan envers la Russie, qui s'élève à 113 millions de dollars américains.

« Notre coopération économique doit se situer au niveau de notre dialogue politique », a déclaré le premier ministre, Mikhaïl Kassianov. Les échanges commerciaux entre Moscou et cette ex-république soviétique du Caucase de 3,5 millions d'habitants ont à peine atteint 172 millions \$ US l'an dernier, et sont en baisse de 20 % depuis le début de l'année.

La Géorgie a annoncé qu'elle souhaitait adhérer à l'OTAN en 2005, tandis que Azerbaïdjan est considéré comme un allié fidèle des États-Unis dans la région.



CE SOIR

10 000 000 \$

ça change pas le monde, sauf que...



| CRISE DU HOMARD |

La saisie des casiers se poursuit dans un climat plus calme

Les autochtones semblent maintenant préparer la fin de leur saison de pêche

STEPHEN THORNE
Presse Canadienne

BURNT CHURCH, N.-B. — Des agents fédéraux ont effectué une autre saisie de casiers à homard appartenant à des pêcheurs autochtones, hier, dans la baie de Miramichi. Ils ont aussitôt été pris en chasse par six bateaux de *warriors* autochtones, mais, plus rapides, les bateaux du ministère des Pêches et Océans — une douzaine — ont pu éviter l'affrontement direct et s'échapper après avoir récupéré un petit nombre de casiers et en avoir détruit d'autres, tout près des rives de la réserve de Burnt Church, au Nouveau-Brunswick.

La poursuite s'est déroulée sous les yeux de résidents de la réserve qui regardaient depuis le rivage, et sous la surveillance d'hélicoptères de la Gendarmerie royale du Canada et de la Garde côtière. Pendant ce temps, deux pêcheurs autochtones à bord de petites embarcations ont rapidement vidé des casiers de leurs homards, tout près de la rive, et les ont remis à l'eau.

« C'est une bande d'escrocs et de

voleurs, ils volent nos casiers — et notre homard aussi », a commenté le chef micmac Wilbur Dedam, qui était à bord d'un des bateaux.

La GRC et les *warriors* qui se trouvaient sur l'eau ont confirmé qu'aucun affrontement direct n'avait eu lieu.

Robert Allain, directeur régional de Pêches et Océans, a précisé que 18 casiers fabriqués en bois avaient été détruits lors de l'opération et que 13 casiers en acier avaient été saisis.

La dernière opération s'est déroulée quelques heures après que les pêcheurs autochtones eurent remis à l'eau une partie des quelque 1300 casiers à homard récemment confisqués par des agents du gouvernement, et déplacé d'autres casiers dans des eaux plus profondes, et plus productives.

Mais d'autres autochtones commençaient à retirer leurs casiers, et des leaders micmacs ont laissé entendre que les autochtones pourraient mettre fin à leur pêche d'ici dimanche, journée où les autochtones de la région célèbrent le Jour du traité.

Un vol de surveillance d'un hélicoptère de la Garde côtière, hier, a semblé confirmer les données des représentants de Pêches et Océans selon lesquelles certains autochtones auraient retiré leurs casiers.

Les agents fédéraux ont révisé à la baisse leurs estimations du nombre de casiers illégaux encore à l'eau. Selon eux, il n'y en aurait plus qu'entre 250 et 300, plutôt que les 500 estimés lundi.

Ovide Mercredi, conseiller sur la question de la pêche auprès de l'Assemblée des premières nations, a critiqué la dernière saisie et invité les *warriors* à pratiquer une résistance passive, non violente.

Il a affirmé que les pêcheurs commerciaux contrôlent déjà presque toute l'industrie de la pêche au homard et qu'ils n'étaient pas menacés par la petite pêche pratiquée par les autochtones.

Le chef héréditaire Lloyd Augustine a fait savoir que les homards avaient entamé leur migration annuelle vers des eaux plus profondes, et que les prises avaient déjà commencé à diminuer. Il a ajouté que certains pêcheurs, plutôt que de subir des pertes, mettaient un terme à leurs activités sans attendre la fin de la saison de pêche décrétée par le conseil de bande, le 7 octobre.

Vingt-neuf bandes indiennes ont conclu des ententes provisoires avec Ottawa, après que la Cour suprême du Canada eut confirmé le droit des autochtones de pêcher pour leur subsistance, puis précisé qu'Ottawa pouvait réglementer la pêche.

Les 29 bandes doivent négocier des ententes permanentes d'ici le printemps prochain, mais la plupart ont déclaré qu'elles ne se prononceraient qu'une fois le conflit résolu à Burnt Church.

Des autochtones d'Indian Brook, en Nouvelle-Écosse, qui pêchaient le homard, se sont également fait saisir leur équipement par des agents fédéraux.

SEARS

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2000, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Cadeau Lancôme



Avec tout achat de 27 \$ ou plus de produits Lancôme, avant les taxes, vous recevrez cette prime dans la teinte de votre choix.

- Rouge à lèvres Multi-Sensation ROUGE SENSATION •
- Rouge à lèvres hydratant longue tenue ROUGE ABSOLU •
- Fard à joues non gras BLUSH SUBTIL et duo d'ombres à paupières MAQUIRICHE DUO •
- Mascara recourbant allongeant EXTENCILS •
- 15 mL de soin rajeunissant visible PRIMORDIALE NUIT •
- JEU DE 4 PINCEAUX À PAUPIÈRES •
- TROUSSE LANCÔME ANTHRACITE •

Une prime par client, dans la limite des stocks.
Ne peut être combinée à aucune autre offre



Choisissez votre teinte!

LANCÔME
PARIS



Par son effet énergisant, le raisin renforce l'hydratation de la peau

VINÉFIT Soin hydratant énergisant complet FPS 15

Soin composé de polyphénols de raisin et de nutriments. Dérivé de raisin vert, le soin VINÉFIT est naturellement riche en vitamines et minéraux. Il aide à hydrater la peau et renforcer son tonus en la gorgeant de vitalité... la peau retrouve sa fraîcheur et son éclat! 50 mL. **54\$**

SEARS

NP0951300

Copyright 2000. Sears Canada Inc.

Sears. Les beaux côtés de votre vie.^{MC}

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

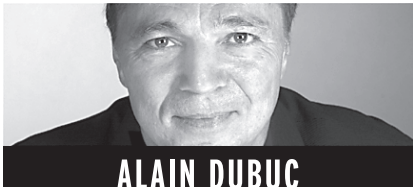
La Presse

27 septembre 2000

Page A25 manquante

ÉDITORIAL

Une parité sans fondement



ALAIN DUBUC

adubuc@lapresse.ca

LA MINISTRE québécoise du Travail, M^{me} Diane Lemieux, a décidé de ne pas augmenter le salaire minimum, actuellement à 6,90 \$ l'heure. Ce choix, sage, repose sur le désir de ne pas s'écarter indûment du salaire minimum de 6,85 \$ pratiqué en Ontario, notre principal partenaire et concurrent.

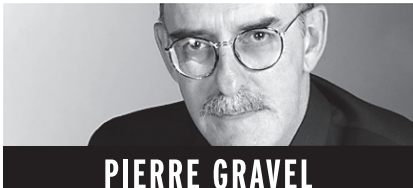
Cette décision, même si elle ne fait pas l'unanimité, ne provoquera sans doute pas de grands remous, parce que le principe de la parité avec l'Ontario est appuyé par les libéraux de Jean Charest et n'est contesté que très modérément par le président de la FTQ, M. Marcel Massé, qui propose une hausse, raisonnable, de 25 cents l'heure.

Mais il faudra un jour qu'on fasse le point sur ce consensus implicite. Est-il normal que le Québec ajuste son salaire minimum à celui de l'Ontario, une province très riche, dont le niveau de vie dépasse de presque 30 pour cent celui du Québec. Il n'y a aucun fondement logique à cette parité.

Ne faudrait-il pas au contraire que le salaire minimum reflète jusqu'à un certain point la capacité de payer de la société? Le choix du Québec, généreux, constitue en fait une anomalie au Canada. Le Québec vient en effet au deuxième rang pour son salaire minimum, derrière la Colombie-Britannique, même s'il est en queue de peloton pour le niveau de vie.

Si l'on voulait vraiment définir le salaire minimum en fonction de celui des autres provinces, il faudrait en toute logique tenir compte des écarts salariaux. Au Québec, en juin, le salaire hebdomadaire moyen s'établissait à 584,94 \$, soit 12,5 % de moins que les 668,14 \$ versés en Ontario. Si le salaire minimum du Québec reflétait cette réalité, il devrait être à 5,99 \$ plutôt qu'à 6,90 \$. Voilà ce que devrait être une vraie parité. Le même raisonnement, appliqué à la Saskatchewan socialiste, un peu plus pauvre que le Québec, dont le salaire minimum est de 6 \$, justifierait ici un salaire minimum de 6,25 \$.

Pas de honte



PIERRE GRAVEL

pgravel@lapresse.ca

LA MINISTRE canadienne de l'Immigration, Elinor Caplan, devrait avoir honte! Du moins au regard d'une certaine rectitude politique qui carbure sans nuances à quelques grandes idées généreuses dont l'application exigerait cependant un certain discernement.

Son crime: vouloir mettre en place des contrôles pour empêcher l'admission au Canada d'immigrants qui seraient porteurs du virus du sida ou de l'hépatite B. Selon ses détracteurs, l'imposition systématique d'un semblable test de dépistage serait aussi inutile que pernicieuse, contre-productive et discriminatoire.

Ceux-ci étayent leurs critiques en expliquant que les personnes vivant avec le VIH ne représentent pas une menace pour la santé et la sécurité publiques puisque chacun peut s'en protéger avec un minimum de précautions qui sont maintenant bien connues. Mais il y a pire, estiment-ils. Par cette disposition, on accredit l'impression — erronée — que le sida n'est qu'une infection « importée » et qu'on peut relâcher sa vigilance à partir du moment où on est sûr que ses vecteurs étrangers ne peuvent plus entrer au pays. Finalement, il est inadmissible, soutiennent-ils, qu'en se préoccupant spécialement des porteurs de ce virus, on viole le droit à l'égalité de chacun devant la loi.

Aussi séduisants qu'ils paraissent de prime abord, ces arguments ont le défaut de ne pas tenir compte d'éléments qu'on aurait tort d'oublier. Et qui, si on les analyse avec un peu de réalisme, donnent sa pertinence au projet de la ministre.

On est porté, par exemple, parce qu'on a pris ici l'habitude de tout évaluer selon les principes énoncés dans les Chartes des droits et liber-

Le but de ces comparaisons n'est pas de contester le niveau actuel du salaire minimum, dont la fonction première est d'assurer un niveau de vie aux travailleurs moins favorisés, ni même de s'opposer à un éventuel ajustement de ce salaire minimum pour qu'il puisse protéger les salariés contre les effets de l'inflation.

Mais on doit se demander si cette mesure généreuse atteint vraiment les objectifs sociaux qu'elle recherche, notamment une élévation du niveau de vie durable pour ceux qui en ont le plus besoin.

La fixation du salaire minimum à un niveau élevé repose sur une hypothèse, volontariste, voulant que cela contribuera à relever l'ensemble de la structure des salaires. Cela ne se vérifie pas dans les faits. Malgré la politique québécoise, le Québec s'avère incapable de réduire l'écart du niveau de vie avec le reste du Canada ou de combattre la pauvreté plus efficacement que ses voisines.

L'expérience des dernières années semble davantage indiquer que l'élévation du niveau de vie ne se fait pas par le bas, mais bien par le haut. Une croissance forte, la création d'emplois et la recherche de la prospérité font plus pour élever le niveau de vie des travailleurs que des mesures de type social comme la hausse du salaire minimum. Aux États-Unis, l'enrichissement des travailleurs moins fortunés dépend essentiellement de la rareté de la main-d'oeuvre qui force les employeurs à payer plus cher pour recruter.

Il faut également accepter le fait que le Québec, une des régions les plus pauvres d'Amérique du Nord, devrait utiliser tous ses avantages comparatifs. Certains de ces avantages tiennent à sa sophistication, mais d'autres, même si on n'aime pas le dire, tiennent à notre pauvreté relative: espaces à bureau peu chers, maisons à bas prix, générosité gouvernementale. La parité des salaires plus bas avec ceux de l'Ontario prive le Québec d'un avantage réel.

La politique québécoise du salaire minimum met en relief l'une de nos contradictions, celle d'une province pauvre qui fait semblant d'être riche, au lieu de prendre les vrais moyens pour ne plus être pauvre.

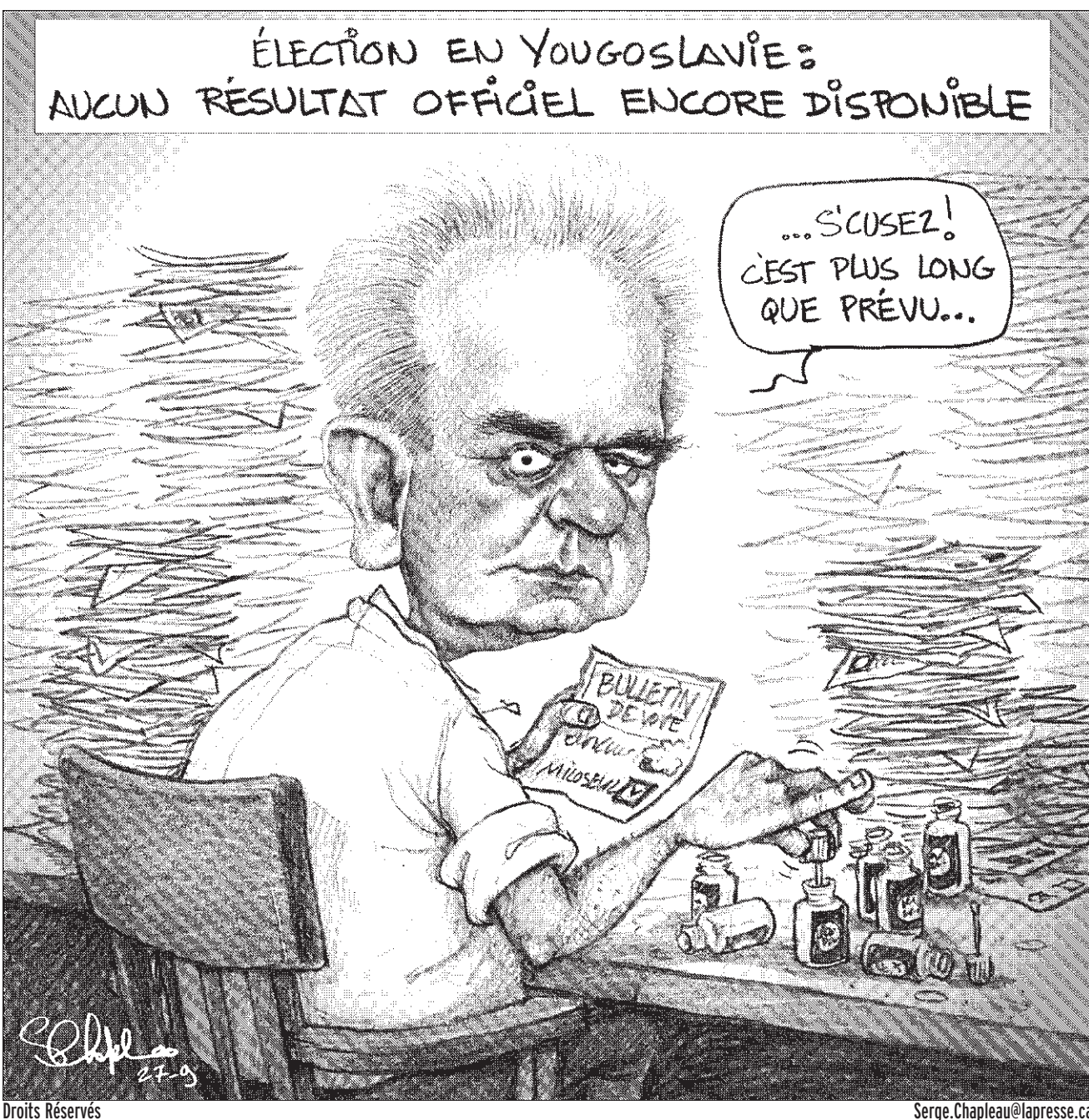
tés, à appliquer indistinctement la même grille d'analyse dans des dossiers où ce sont d'autres notions qui doivent prévaloir. Sans qu'il y ait toujours là matière à scandale.

C'est le cas, entre autres, du droit à « l'émigration » par opposition au privilège de « l'immigration ». Une distinction qui s'appuie sur le fait que, à moins de souscrire à des atteintes inadmissibles aux libertés individuelles bien typiques de régimes totalitaires, il va de soi que tout citoyen d'un pays doit pouvoir librement choisir d'en sortir pour tenter de refaire sa vie ailleurs. Ce droit n'induit cependant pas celui d'aller où bon lui semble. Et ne nie pas celui d'une collectivité de choisir, selon ses besoins et ses critères propres, quels étrangers elle accepte ou même souhaite accueillir. À cet égard, l'immigration peut répondre à des besoins spécifiques d'un État en matière de peuplement ou d'amélioration de son taux de natalité, de ses ressources professionnelles ou techniques, de sa vitalité culturelle, etc. C'est une sorte de contrat, librement consenti entre les deux parties, qui doivent y trouver leur compte.

La question se présente évidemment tout autrement dans le cas de réfugiés face auxquels les pays, surtout les plus favorisés, ont un impérieux devoir de solidarité. Une responsabilité de nature humanitaire qui peut exiger l'assouplissement voire la mise au rancart de normes qui sont parfaitement légitimes quand il est question d'immigration.

Il est clair qu'en l'occurrence un pays comme le Canada a tout à fait le droit de ne pas accepter d'aspirants immigrants porteurs du virus d'un mal incurable qui pourrait non seulement nécessiter des soins de santé fort coûteux pour leur pays d'accueil mais aussi les empêcher de remplir les obligations prévues pour eux dans ce contrat implicite. Il n'y a pas là de message d'insouciance quant au besoin de se protéger contre cette maladie. Ni de mépris pour ses victimes. C'est l'évaluation légitime d'un risque et la mise en place d'une précaution élémentaire dont la ministre n'a, au fond, aucune raison d'avoir honte.

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef



Droits Réservés

Serge Chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Sexe olympique

DE SYDNEY, Foglia nous rappelle que les femmes ont dû patienter 32 ans avant de participer aux premiers Jeux olympiques de l'ère dite moderne et qu'elles ont mis un siècle avant de pouvoir figurer, enfin cette année, dans des disciplines telles le water-polo, l'haltérophilie, le saut à la perche, etc.

D'un point de vue strictement sportif, c'est dommage et décevant que l'attente ait été aussi longue, mais ce qui étonne davantage, à mon avis, c'est de constater avec quelle rapidité l'esthétisme et la sexualité des athlètes féminines ont été récupérés commercialement. Malgré toutes ces années de féminisme, il apparaît encore que si les athlètes féminines avaient accepté plus vite de poser nues, elles auraient assurément vécu plus riches et auraient probablement plus

rapidement fait partie de la foire des Jeux olympiques!

JEAN DUMAIS
Saint-Jérôme

Haro sur la SRC

JE SUIS normalement un bon télé-spectateur de la SRC, mais l'expérience que l'on nous offre présentement avec la télédiffusion des Jeux est lamentable. Les cartes postales, réunions familiales justifiant l'envoi de presque tous les journalistes du siège social de la Société à l'autre bout de la planète — et on s'en vante — et de la facture de 160 millions, ainsi que les états d'âme des animateurs (lire de la principale animatrice) n'ont absolument pas leur place. Alors que l'on suit les Jeux en direct sur plusieurs autres postes, on se rend bien compte que la SRC est toujours en retard et qu'elle passe

souvent à coté des événements qui nous intéressent. Les analyses trop nombreuses alourdissent la diffusion et brouillent les informations pertinentes. Je suis loin d'être emballé par la débânde de nos athlètes canadiens mais je me rends compte que la SRC à également beaucoup de travail à faire...

FRANÇOIS AUDET
Montréal

Bravo M^{me} Minna

DANS SON OUVRAGE choc *Lords of Poverty*, paru en 1989 et traduit chez Robert Laffont sous le titre *Les nababs de la pauvreté*, le journaliste anglais Graham Hancock présentait un exposé critique, complet et rigoureux du « business » multimilliardaire de l'aide au tiers monde, qu'il résumait en quatre mots: incohérence, gaspillage, privilèges et corruption.

Son essai dénonçait notamment le fait que la plus grande partie de l'argent consacré par les pays riches à l'aide au développement servait en fait à entretenir une classe de fonctionnaires internationaux privilégiés, à financer des mégaprojets d'infrastructures coûteux et souvent ruineux pour l'environnement naturel et le tissu social, tout en favorisant des firmes de consultants et fournisseurs de services des pays donateurs. Quant aux pauvres des pays pauvres, qui devraient normalement être les principaux bénéficiaires de l'aide, ils en voyaient rarement le moindre effet sur leur vie quotidienne...

Je me plais à penser que la ministre canadienne de la Coopération internationale, Maria Minna, a lu le livre de Graham Hancock. Ses critiques ont sans doute trouvé écho auprès de la ministre, qui a récemment annoncé ce qui pourrait constituer une véritable révolution à l'Agence canadienne de développement international (ACDI): le recentrage de ses programmes vers ceux qui concernent en priorité le développement social.

L'ACDI investira donc d'ailleurs, au cours des cinq prochaines années, en matière de santé et nutrition, d'éducation de base, de lutte contre le sida et de protection des enfants. Voilà des secteurs où on peut escompter des effets tangibles et mesurables sur les populations bénéficiaires.

Pour effectuer ce changement de cap, l'ACDI devra délaisser certains programmes. Souhaitons que ce soit dans des secteurs où l'aide s'est traditionnellement révélée peu ou pas efficace. Le bouquin précité fournit suffisamment d'exemples éloquentes à cet égard; la ministre devrait en faire son livre de chevet. Quant aux secteurs à favoriser, outre ceux annoncés par la ministre, on pourrait ajouter, parmi d'autres, l'accès au crédit et la lutte contre la malaria et la tuberculose.

DANIEL TOUSSAINT
Hull



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

L'artiste Marcelle Ferron

Une murale à préserver

CET ÉTÉ, j'ai lu l'autobiographie de Marcelle Ferron (propos recueillis par Michel Brûlé). Dans celle-ci, M^{me} Ferron nous signale l'emplacement de certaines de ses oeuvres importantes et moins bien connues. Je suis donc allé voir la sculpture devant le Centre d'accueil Marcelle-Ferron, à Brossard, et les magnifiques verrières du palais de justice, à Granby.

De plus, véritable coup de chance, j'ai pu voir dans un entrepôt les 12 pans d'une murale qu'elle créa en 1966.

Laissons parler M^{me} Ferron: « J'ai fait ma première création d'art public peu de temps après mon retour. Une murale peinte, constituée de plusieurs pans, orne maintenant la façade de la Caisse d'économie des employés du CN, située au 1830 rue LeBer, à Pointe-Saint-Charles. Cette oeuvre a marqué un tournant pour moi et le commencement d'une nouvelle carrière publique. »

L'édifice en question doit être démolie bientôt et on a entreposé les 12 planches de contreplaqué sur lesquelles le peintre a laissé sa griffe. Huit d'entre elles ont été exposées aux éléments pendant plusieurs années et sont, pour le moins, très défraîchies. Mais, elles seraient récupérables.

Après l'intervention de M^{me} Ferron, j'ai pensé qu'il faudrait envisager de faire l'impossible pour conserver et reconstituer ces panneaux. Et cela, afin de les préserver pour l'avenir et de les exposer de préférence dans un musée d'art public. Il faudrait, pour ce faire, en convaincre une autorité dans le domaine.

PAUL MICHAUD
Saint-Lambert

FORUM

Un atout pour Montréal

La mode, si elle est créatrice, peut devenir un des bijoux de la nouvelle économie. L'analyse d'un sociologue, Charles Halary, et le plaidoyer d'un grand designer, Philippe Dubuc.



Le designer Philippe Dubuc

La mode n'entre pas dans un autobus jaune

PHILIPPE DUBUC
L'auteur est designer.

Quand j'ai décidé de monter mon entreprise comme créateur de mode avec ma première collection pour hommes, je souhaitais contribuer à ma façon à la transformation du paysage de la mode au Québec. Participer à notre devenir, prendre les risques qui s'imposent, mobiliser les esprits pour plaire et séduire, tel me semblait être le défi à relever pour une mode faite ici et appréciée partout comme un langage universel.

Ce qui m'avait attiré dans la mode rejoignait nos grandes questions sociales. La mode est un lieu de référence, un point de repère essentiel. Il me semblait urgent d'ouvrir les esprits des hommes à une sensibilité jusqu'alors réservée aux femmes. Le vêtement, comme moyen d'expression d'une évolution culturelle offre cette possibilité de convergence. Je me suis lancé dans cette aventure avec la conviction de servir tous ceux qui aiment Montréal en commençant par chercher à se vêtir mieux et ce, à tous les jours.

Pour moi, la mode évolue avec la société et la création doit toujours aller un peu en avant de ce mouvement. Il ne s'agit pas seulement de marketing. Organiser un défilé, c'est aussi proposer un événement, un moment de rencontre, une fête pour les regards. On se déplace pour y assister et nous devons respecter ceux qui viennent en leur donnant des idées nouvelles. La mode d'aujourd'hui, c'est le droit de s'offrir un peu de luxe sans culpabilité mais aussi sans gaspillage.

La mode est une industrie bien vivante. Montréal en est le cœur au Québec comme au Canada. Les États-Unis importent largement nos produits. Mais la copie domine tout. La création doit se battre pour exister. Une ville comme Montréal se définit surtout par le style de ses habitants. Montréal peut rayonner dans le monde en tant que ville sophistiquée. Alors, il faut faire un effort et miser sur la recherche d'un style original et la promotion d'une mode ambitieuse. Bien sûr, les créateurs sont à la source de ces changements, mais ils ne peuvent les assumer seuls. Si la clientèle doit les inspirer en premier lieu, ceux qui ont des responsabilités de gestion dans notre pays ne peuvent considérer la mode sans chercher à en comprendre les mécanismes intimes.

Je n'ai jamais cru à une entreprise maintenue artificiellement en vie par intraveineuse à coups de subventions et de programmes gouvernementaux. Par contre, pour évoluer avec professionnalisme, notre mode doit être vue à l'extérieur. Des millions sont injectés soi disant pour faire notre promotion à l'étranger. Encore faut-il que cela soit fait avec discernement. Aucun de nos créateurs n'a connu jusqu'à aujourd'hui un vrai rayonnement sur la scène internationale. Cela est pourtant à notre portée, comme on le voit dans d'autres secteurs de la vie montréalaise. Chaque créateur de mode a un talent spécifique. Bien évaluer leurs capacités, susciter un dépassement en chacun d'eux, voilà qui devrait inspirer la philosophie de gestion de ceux qui disposent des moyens indispensables à cette percée internationale. Je ressens une certaine rage quand je vois des gaspillages qu'on pourrait éviter. Je ne pense pas qu'on puisse faire rayonner la mode d'ici en embarquant un groupe de créateurs dans une formule toute faite. La mode n'entre pas dans un petit autobus jaune.

On se fait parfois dire que nous sommes des artistes qui rêvent. C'est vrai, nous avons notre place au sein des marchands de rêves. Mais réussir une vie, n'est-ce pas réaliser en partie ces rêves qui nous animent. Nous en avons les moyens. Montréal est une ville nord-américaine où il fait bon vivre et la mode québécoise se porte quand même assez bien chez nous. Mais il faut aller ailleurs et se confronter avec les meilleurs. Pour réussir, il n'y a jamais de miracle mais quelques bonnes idées et beaucoup de travail.

La mode est au cœur du commerce et de l'industrie à Montréal. Elle doit aussi viser à s'attacher aux évolutions de la culture et de la technologie. L'argent public peut être utile pour faire ces liens. Pour expérimenter et non pour copier.

CHARLES HALARY
L'auteur est sociologue.

La mode fait courir le monde ; celle qui crée évite de faire du surplace. En mode, la concurrence est forte et les bonnes idées circulent vite. La mode est le prototype du monde des affaires : le mot « commerce » vient en effet de mercerie, qui englobe le marché des tissus et du vêtement. À l'origine de la révolution industrielle, ces activités économiques se situent toujours au premier rang mondial, en termes d'emploi. De manière paradoxale, la mode est pourtant perçue comme futile. Ce qui est vrai pour le monde est aussi visible sur l'île de Montréal où la mode occupe le premier rang des activités commerciales. Notre île en est le pôle canadien. C'est un atout à ne pas négliger pour une métropole qui se veut mondiale.

Pour en profiter pleinement, il lui faut rompre avec la mode vite portée, vite jetée et soutenir la création qui a du style, un style qui dépasse la rapide succession des saisons. Dans l'histoire de la mode, Yves Saint Laurent a ouvert la voie à une mode artistique autant que sociologique. Pour imposer un style original, c'est de cette voie qu'il faut s'inspirer dans les réseaux de création des grandes métropoles. Avoir de la classe, sans les barrières, tel est le défi à relever pour la mode contemporaine.

La mode au quotidien

Jeune ou vieux, homme ou femme, le choix d'un vêtement est toujours une affaire de goût personnel. Très tôt, les enfants expriment déjà des préférences pour leurs vêtements. La liberté de choisir ses vêtements est pourtant de mœurs récentes. L'Église imposait un code vestimentaire strict. Le vêtement devait exprimer la position hiérarchique de ceux qui le portaient. Pour sortir de ce conformisme, choisir son apparence était un signe d'émancipation : il y a moins d'un siècle, pour le port d'un pantalon, des femmes libres étaient conduites au poste de police. Certaines sociétés musulmanes imposent aux femmes des diktats encore plus odieux. Fort heureusement, à Montréal, en dehors des parcs d'Outremont interdits aux torsos nus, la liberté vestimentaire règne au quotidien. Résultat : comme pour la « malbouffe », une banalité vulgaire règne dans le vêtement nord-américain.

En dehors des uniformes professionnels (policiers, pompiers, postiers...), le choix des vêtements est devenu une affaire de goût et non de règlement. Cette liberté de choix a été étendue avec le prêt-à-porter. Autrefois, on allait voir un tailleur pour réaliser un vêtement. C'est devenu aujourd'hui l'exception. Si la quantité est là, la qualité stable (Philippe Dubuc ou Marie Saint-Pierre) est plutôt rare. En effet, la publicité de marque permet de vendre dans des pays riches la banalité vestimentaire produite dans des pays pauvres. Les États-Unis sont devenus le chef de file de cette industrie où les chaînes de boutique diffusent des jeans et des t-shirts assemblés par une main-d'œuvre surexploitée avec des textiles de mauvaise qualité. À Montréal, les immigrants occupent ces postes difficiles dans les manufactures qui s'installent au sein de gigantesques blocs de béton anonymes. Dans cette atmosphère, on a oublié que la création fait vivre la mode et ouvre les relations humaines à plus de finesse. Pourtant, l'industrie canadienne du vêtement ne fait aucune recherche en ce sens. Elle se contente de faire du chiffre d'affaires avec parfois des subventions douteuses. L'ouverture de l'ALENA a empiré cette tendance. Il faut réagir. Toute l'innovation canadienne repose sur quelques dizaines de créateurs dont le prestige profite à toute une industrie caractérisée par une ingratitude manifeste.

La création de mode permet à une ville d'exprimer un style spécifique. La copie est le plus triste avatar de l'industrie de la mode mondialisée. Des foules anonymes en costumes, en jeans et polos fabriqués en série sur des patrons sous-copiés, voilà ce qui est devenu la norme en Amérique du Nord. Des pays qui pensent la mondialisation en termes d'américanisation, de restauration rapide et de liqueurs douces jettent aux poubelles leurs traditions locales autrement plus nobles. Au cours des années 60, le refus par les jeunes occidentaux de normes familiales rigoristes a engendré une contre-culture célèbre fondée sur le jean et le t-shirt, les nouveaux uniformes urbains. Alors que les grandes chaînes de vêtements proposent des marques apparentes pour se différencier, la nouvelle mode urbaine ne s'en contente plus. La création est la préoccupation essentielle de ceux qui considèrent le vêtement comme un moyen d'affirmer une personnalité. En 1960, un slip imprimé Calvin Klein indiquait le nom de son propriétaire, pas du commerçant. La publicité de marque a ainsi remplacé le sens de l'originalité. Encore réservé à des groupes actifs ou marginaux, le rejet de cette banalité vestimentaire gagne l'estime de milieux plus étoffés. Aujourd'hui, les femmes, engagées dans la vie professionnelle, et les gays, qui remontent les



Les collections automne-hiver et printemps-été 2001 de Philippe Dubuc, présentées à Montréal, le 12 septembre dernier.

pendules de l'évolution vestimentaire, sont les deux groupes les plus mobilisés dans la volonté de voir la création remplacer la copie.

Une industrie dérivante

L'industrie montréalaise du vêtement et les fabricants de textile du Québec ont choisi la quantité. Un syndicalisme moribond, des pratiques de favoritisme par subventions politiques, un dollar sous-évalué et une main-d'œuvre immigrante limitée par une scolarité primaire, telles sont les balises sociales du milieu. Le personnel en mesure d'assurer une finition impeccable est rare. Un créateur montréalais ne peut commander ici un tissu sur ses critères techniques. La production textile canadienne est organisée à l'échelle de besoins nord-américains qui visent le remplacement rapide et non l'élaboration de styles. La plupart des créateurs de mode qui sortent des collèges québécois végètent, renoncent ou s'en vont ailleurs. Il faut être vraiment déterminé pour vivre de sa profession, ou bien soutenu par des mécènes. Pourtant, un style de vie montréalais se fait jour. Il introduit la finesse européenne dans le confort américain. Pour cela, il faut que Montréal sorte de la génération polarisée par Eaton et Wallmart. Seule une montée en finesse vers l'innovation séduisante sous la pression d'une clientèle exigeante et de créateurs soutenus par de nouveaux gestionnaires peut engendrer une amélioration des produits. Un mouvement se dessine à cet effet. La Ville de Montréal va aider les Ailes de la mode à remplacer Eaton, l'ancien navire amiral de la rue Sainte-Catherine. L'UNESCO propose une mode créative comme facteur de progrès social et culturel. Le Québec considère ses créateurs de mode comme des artistes de premier plan. Montréal, née du commerce de la fourrure, se penche sur son berceau avec des aspirations culturelles insulaires. Allier les technologies de pointe du multimédia aux activités traditionnelles de la mode sera le seul moyen de mettre fin à la dérive.

Haute couture, haute technologie

L'île de Montréal est souvent définie par ses industries de haute technologie, celles de la « nouvelle économie ». Par contre, les manufactures de vêtements sont toujours présentées comme un symbole défraîchi de la « vieille économie ». La haute couture n'est pas à sa portée faute de moyens, de traditions et de clientèle. Par contre, la haute couture fait partie des technologies de pointe dans le domaine du vêtement (Élisabeth de Senneville et Olivier Lapidus). Faire conver-

ger les technologies informatisées et l'industrie de la mode est une opportunité évidente pour Montréal. Certains s'y lancent avec détermination. Le multimédia provient des systèmes infographiques qui ont, entre autres, permis le dessin des patrons dans le vêtement. Les personnages en 3D des dessins animés numériques servent à produire des mannequins informatisés (Louise Guay). Les systèmes de mesure des objets par laser sont utilisés pour concevoir de nouvelles cabines d'essayage virtuel. Les tissus incorporent des fibres laser, des capsules de parfum ou de cosmétique, changent de couleur avec les variations de lumière ou sont assemblés sans couture... Un ordinateur vestimentaire lié à Internet existe déjà pour de multiples activités professionnelles. La chimie, la biologie et la physique se mobilisent pour la mode du XXI^e siècle. Le vêtement n'est-il pas le premier objet de communication et le plus répandu ?

La mode est fondée sur une recherche de distinction motivée par la passion des apparences. Les lanceurs de mode se distinguent et sont suivis par ceux qui ont besoin d'adhérer à un groupe. Quand celui-ci devient trop important, de nouveaux lanceurs de mode se présentent... et le cycle continue. Aujourd'hui, il y a des modes de toutes sortes dans tous les milieux. La concurrence est la règle et la coopération l'exception. Il n'est pas possible, même avec beaucoup d'argent ou un pouvoir totalitaire, d'imposer une mode. Hitler a bien tenté de transférer la mode parisienne à Vienne, mais sans succès. La mode est un réseau d'échanges d'idées, de séduction, d'argent, d'événements et de spectacles. La nouveauté contemporaine consiste, depuis l'invention des fibres textiles artificielles, à recourir systématiquement aux sciences et aux technologies de pointe pour mieux communiquer dans un confort corporel qui suggère un corps urbain élané et sportif. Les anciennes habitudes sont remises en cause par cette mode urbaine.

C'est ce qui se passe à Montréal en ce moment. L'île devient une ville aux multiples atours. C'est ce cadre qui doit inspirer aujourd'hui tous ceux que la mode anime. La rue Sainte-Catherine a toujours été un lieu idéal pour regarder le baromètre de la mode montréalaise. Une jeunesse montréalaise aux destinées multiples y converge tous les jours. L'observatoire scientifique de la mode est là. La convergence de la mode urbaine, qui prend la rue comme lieu de spectacle, consiste à trouver le succès éphémère avec des plaisirs quotidiens. « Soyez indulgents avec la mode, elle meurt si jeune », disait Cocteau.



MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesaiiles.com

TOMMY HILFIGER

À L'AGENDA

DU 26 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE

Encore cette année, Québec en vitrine, en collaboration avec Les Ailes de la Mode, met les produits du Québec à l'honneur dans tous les rayons du magasin. De quoi être fiers de nos produits d'ici.


AILES
 LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

L'ascenseur spatial : de l'utopie à la réalité

 FRANCIS TEMMAN
 Agence France-Presse

WASHINGTON — À quelqu'un qui lui demandait quand l'ascenseur spatial deviendrait réalité, l'auteur de science-fiction Arthur C. Clarke répondit un jour : « Probablement dans 50 ans, lorsque tout le monde aura fini de rigoler ». Aujourd'hui, l'idée ne fait plus rire personne.

Pas en tout cas la NASA, qui étudie le plus sérieusement du monde la faisabilité d'un tel système de transport révolutionnaire.

« D'ici à la fin du XXI^e siècle, l'ascenseur spatial pourrait devenir un des moyens de transport dans l'espace et la NASA tente actuellement d'identifier quelles sont les technologies nécessaires à sa mise au point », explique David Smitherman, du Bureau des projets avancés du Centre spatial Marshall de la NASA, à Huntsville (Alabama).

L'idée a germé à la fin des années 50 dans l'esprit d'un ingénieur russe, Youri Artsoutanov, avant d'être développée en 1966 par l'océanographe américain John Isaacs et d'inspirer Arthur Clarke pour ses romans « Les Fontaines du paradis » (1978) et « 2061, Odyssée III » (1988).

Le concept est simple : pour remplacer les fusées qui coûtent cher et sont gourmandes en énergie, pourquoi ne pas relier une station spatiale à la terre à l'aide d'un câble le long duquel on pourrait hisser sur orbite des véhicules de transport de passagers ou de fret ?

La longueur du câble varie suivant les projets. Le centre de masse, où sera ancrée la station spatiale, sera soit sur orbite basse (de 1600 à 4000 km) ou géostationnaire (36 000 km).

La base du dispositif serait placée à l'Équateur pour des raisons de météorologie (vents faibles, pas d'ouragans ni tornades) et de préférence sur une plate-forme marine, au cas où le câble s'écroulerait.

« L'endroit le plus stable sur le plan gravitationnel pour la construction d'un ascenseur spatial se trouve dans l'océan Indien à 70 degrés de longitude est, au sud de l'Inde, près des Îles Maldives », assure David Smitherman.

Jusqu'ici, la réalisation d'un tel projet se heurtait à des obstacles technologiques, notamment à l'absence de matériaux suffisamment résistants pour le câble.

Mais des chercheurs sont récemment parvenus à mettre au point des nanotubes en carbone : ces fibres, cent fois plus résistantes que l'acier et 50 000 fois moins épaisses qu'un cheveu, constitueraient le matériau idéal.

Pour hisser l'ascenseur, on utiliserait soit un système classique de roues, poulies et moteurs, soit un engin à propulsion électro-magnétique de type MagLev (lévitation magnétique), un procédé déjà maîtrisé.

De nombreux défis restent encore à relever, note le physicien Bradley Edwards : maîtriser les oscillations du câble, réparer les dégâts causés par des micro-météorites, les radiations ou l'oxygène atomique, prendre en compte les risques de collision (satellites, trafic aérien), etc.

Pour Jerome Pearson, président de la société Star Technology and Research, l'avantage d'un tel système serait sa rentabilité.

« L'ascenseur spatial apporterait une réponse à l'un des problèmes fondamentaux auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle, qui est le coût exorbitant des mises sur orbite », affirme-t-il.

Selon une récente étude, l'énergie requise pour hisser une charge utile de six tonnes sur orbite ne reviendrait qu'à 17 700 dollars, soit 1,48 dollar/kg (contre 22 000 dollars/kg aujourd'hui avec une navette spatiale). L'envoi d'un passager avec un bagage (150 kg au total) coûterait 222 dollars.

Certes, la construction d'un tel système n'est pas donnée : environ 40 milliards de dollars, selon une estimation. Mais ce n'est que 40 % du prix de l'actuelle Station spatiale internationale (ISS), relève Bradley Edwards, qui assure que « le retour sur investissement peut être très rapide ».

« L'ascenseur spatial n'est plus du seul domaine de la science-fiction. Les technologies progressent si vite qu'il est possible d'imaginer sa construction au cours des prochaines décennies », s'enthousiasme-t-il.

OFFERTE À WESTMOUNT, OUTREMONT ET MAINTENANT CHEZ CANADIAN TIRE.



PEINTURE PRATT & LAMBERT

Vous l'avez admirée en feuilletant des magazines. C'est la peinture qui a mis en valeur les chefs-d'œuvre des architectes et des designers les plus célèbres au monde. Les peintures de première qualité de Pratt & Lambert sont maintenant plus accessibles que jamais. Offertes dans une palette de 1 300 couleurs magnifiques, retrouvez-les à votre magasin Canadian Tire.

 OFFRE D'INTRODUCTION
 PRENANT FIN LE 30 SEPTEMBRE 2000

 Remise postale de **5\$***


*Épargne 5 \$ (remise postale) à l'achat de chaque contenant de 3,78 litres de peinture de première qualité RedSeal de Pratt & Lambert. Limite de 5 contenants par ménage. Ne peut être combiné avec aucune autre offre.

 En vente chez 